Semaine
du 17 au
23 février
6e année no 7
Partout 35c
à domicile 30c

QUÉBEC-PRESSE



L'opposition à Drapeau

MONTREAL, UNE VILLE POUR NOUS ?

– pages 17, 18 et 19

L'affaire Guy Gervais

L'Aide juridique intervient

– page 16

UNITED AIRCRAFT

La "rentrée syndicale" de René Lévesque

– page 12

"BULLDOZER"

Une date dans le cinéma québécois

– page 29

Sports, loisirs, plein air

Une autre volte-face du haut commissariat

– page 36

mini-loto TIRAGE: 46
VENDREDI, 15 février

27 Séries émises - 90,000 chacun
Possibilité de:

72674 — 27 gagnants de **$5,000.**
2674 — 216 gagnants de **$500.**
674 — 2187 gagnants de **$100.**

LOTO PERFECTA

46e COURSE, 14 février 1974		RÉSULTAT			
		A	B	C	D
ORDRE: $2,161.20	(63 PRIX)				
DÉSORDRE: $78.70	(1730) PRIX)				
VENTES TOTALES: $567,318.00		3	4	10	9

Mini-congrès les 22 et 23 mars

Offensive contre la hausse des prix

par Louis Fournier

Les prix montent, le coût de la vie grimpe et votre dollar de consommateur, grugé par l'inflation, a perdu quasiment 10 cents de sa valeur en 1973, selon les statistiques les plus officielles.

Cela s'appelle se faire manger la laine sur le dos et il fallait bien, tôt ou tard, que quelqu'un réagisse quelque part.

C'est pourquoi une grande offensive contre la cherté du coût de la vie, avec ses objectifs et des moyens d'action précis, sera lancée au Québec d'ici peu. Ce sera une offensive politique, contre les gouvernements et les compagnies, et elle marquera la rentrée en scène du **Front commun** des trois grandes centrales syndicales du Québec, la CSN, la FTQ et la CEQ.



LES PRIX MONTENT, surtout dans l'alimentation, mais c'est encore dans les magasins Cooprix qu'ils montent moins vite qu'ailleurs.... (Photos Michel Elliott)

Mini-congrès

La lutte du mouvement ouvrier contre l'inflation sera en effet le thème principal des débats lors du **"mini-congrès"** que tiendront les trois centrales, à Québec, les 22 et 23 mars prochains. Cette rencontre au sommet, qualifiée d'historique par plusieurs, réunira environ 400 personnes, soit les membres du conseil confédéral de la CSN, du conseil général de la FTQ et du conseil provincial de la CEQ.

A l'ordre du jour du mini-congrès, il y aura aussi la lutte contre les lois répressives du travail et les initiatives pour le moins inquiétantes du ministre Cournoyer. Mais la pièce de résistance, ce sera un document, déjà terminé, sur la hausse des prix et les moyens de la combattre. Ce document a été préparé par un comité technique qui réunissait des économistes des trois centrales ainsi que de l'**Union des producteurs agricoles (UPA)** et de la **Fédération des associations coopératives d'économie familiale (ACEF).**

Tout indique, d'ailleurs, que l'UPA et les ACEF délégueront des représentants au mini-congrès du Front commun CSN-FTQ-CEQ, tout au moins pour participer aux débats sur l'inflation.

Coup d'envoi

La rencontre des 22 et 23 mars marquera le coup d'envoi d'une vaste campagne auprès de l'opinion publique et de batailles précises au service des consommateurs. On compte notamment diffuser des posters et une brochure, à plus de 60,000 exemplaires. On entend également organiser des sessions d'étude inter-syndicales dans les régions, sur le modèle du mini-congrès des 22 et 23 mars, avec la participation des groupes populaires et des mouvements de défense des consommateurs.

Avec un problème aussi concret et douloureux pour le portefeuille que la hausse des prix, le mouvement syndical espère mobiliser rapidement ses membres et sensibiliser la population à l'injustice d'un régime qui tolère à ce point l'exploitation des consommateurs.

Unité syndicale

Enfin, au strict plan de l'unité syndicale, plusieurs militants souhaitent que la campagne contre la hausse des prix soit vraiment le point de départ d'une action concertée permanente du mouvement ouvrier contre le régime.

Pointe-à-la-Croix

Enquête reportée au 10 avril

L'enquête du coroner sur la tragédie de Pointe-à-la-Croix, en Gaspésie, a été interrompue, tard jeudi soir, pour être reportée au 10 avril à Québec. On se rappelle qu'au début janvier, deux jeunes travailleurs gaspésiens avaient trouvé la mort sur le chantier d'une école lorsque les poutres d'acier sur lesquelles ils travaillaient avaient cédé. Ces poutres n'avaient pas été soudées, comme il se doit. Jeudi dernier, l'enquête s'ouvrait à Matapédia. On a entendu tous les témoins assignés par la Sûreté du Québec, ceux de la FTQ, ceux de la compagnie impliquée (Atlantic Dry Kiln de Rimouski), et ceux de la commission scolaire. L'enquête se transportera à Québec, le 10 avril, pour l'audition de témoins-experts qui analyseront la sécurité ou l'absence de sécurité qui existait sur ce chantier de construction.

QUÉBEC-PRESSE

Campagne de souscription 1974

LE QUÉBEC A BESOIN DE QUÉBEC-PRESSE
QUÉBEC-PRESSE A BESOIN DE VOUS

Pour boucler la cinquième année de son existence, Québec-Presse a besoin de $20,000.

Les Québécois qui croient en la nécessité d'un journal indépendant peuvent faire leur part en faisant un don à QUEBEC-PRESSE.

Chaque semaine, dans cette page, nous publierons les résultats de notre campagne. Les noms des donateurs seront publiés, à moins d'avis contraire de leur part.

TOTAL RECUEILLI A CE JOUR: $2 700

Souscripteurs

Richard Piper
Laurent Harvey
Luc Rifuange
Roger Lalonde
Claude Tremblay
A. Manocchio
Madeleine Perreault
R. Larivière
René Ebacher
Serge Carreau
Michel Walsh
Lucien Boucher
Laurent Roy
Fraternité unie des charpentiers-menuisiers, local 3057
Jacques Pelletier
Philippe Desbiens
Bertrand Rioux
André Carrier
Syndicat des employés de la C.E.Q.

Objectif: $20 000

J'inclus avec la présente un chèque, mandat-poste au montant de $. . . . . en guise de don à QUEBEC-PRESSE.

Nom.:. . . . . .
Adresse:. . . . . .
Occupation:. . . . . .
Date:. . . . . .

J'accepte que mon nom soit publié dans la liste des souscripteurs à Québec-Presse. oui:. . . . . non:. . . . . .

Dans son mémoire sur l'assurance-chômage

La CSN réclame justice pour tous les chômeurs

Il est urgent que l'Etat reconnaisse la nécessité d'une véritable politique sociale vis-à-vis les travailleurs en chômage et qu'il accepte, ainsi que la société, sa responsabilité face aux développements technologiques et ses implications sur la main-d'oeuvre.

C'est ce que préconise la Confédération des syndicats nationaux (CSN) dans un mémoire envoyé il y a quelques jours à tous les députés et ministres canadiens et rendu public samedi, à Montréal, par le président de la centrale, Marcel Pepin. Le mémoire portant sur les effets du nouveau régime d'assurance-chômage contient de nombreuses recommandations dont l'application aurait pour résultat de faire respecter l'esprit du livre blanc qui avait guidé la transformation du régime d'assurance-chômage.

Travailleurs du poisson et de la forêts pénalisés

Quantité de travailleurs, et particulièrement les travailleurs du poisson et de la forêt, ont porté à notre attention des aspects de la loi que l'on peut qualifier de profondément injustes et contraires aux intentions déclarées du législateur, ce qui nous a poussé à produire cette étude," a déclaré M. Pepin au cours de la conférence de presse.

Même si des conseils patronaux, des associations industrielles et des Chambres de commerce ont déjà déclaré que le nouveau régime d'assurance-chômage était trop favorable aux travailleurs et qu'il était une incitation supplémentaire au chômage, la CSN soutient dans son mémoire qu'il n'en est rien. Au contraire, la nouvelle loi accorde un pouvoir de chantage réel aux employeurs quand on leur réserve le droit d'exclure ou de pénaliser un requérant. Dans les faits, même s'il existe des mécanismes de recours, le travailleur ne peut se protéger devant la Commission. **"Personne n'ignore à quel point des mesures disciplinaires pour congédiement ou abandon de son emploi sans raison valable peuvent être arbitraires"**, souligne le mémoire.

Par ailleurs, les nombreux réglements édictés par la Commission d'assurance-chômage depuis que la loi a été promulguée font qu'on s'éloigne de plus en plus du projet présenté dans le livre blanc qui avait précédé la loi et confirment le caractère finalement très timide du régime.

"On est loin du revenu annuel garanti et encore plus loin des options sociales que proposait le ministre du temps, M. Mackasey, lorsqu'il a présenté son livre blanc", a souligné M. Pepin.

Principales recommandations

Le mémoire de la CSN contient des recommandations concrètes visant à corriger les principales lacunes du nouveau régime.

L'une de ces recommandations touche les allocations de départ. Ces dernières, bien qu'acquises dans la période précédant la cessation de l'emploi, sont déductibles des prestations d'assurance-chômage. La CSN considère qu'un tel procédé n'est pas acceptable et qu'une telle pratique doit cesser.

Une autre recommandation tend à soustraire le travailleur de l'arbitraire de l'employeur dans le cas d'abandon d'emploi sans raison suffisante ou de congédiement. La CSN réclame dans son mémoire que le fardeau de la preuve soit établi sans équivoque par l'employeur pour qu'il justifie les raisons qui l'incitent à supprimer trois semaines de prestations à un requérant. A défaut d'une preuve satisfaisante, la CSN considère que le bénéfice du doute doit être accordé au travailleur. Dans le cas d'abus de la part de l'employeur, une amende devrait frapper ce dernier.

La CSN dénonce aussi la pratique actuelle de la Commission qui accorde à un travailleur en chômage trois semaines pour se trouver un emploi au taux de salaire qu'il gagne habituellement, en l'obligeant après cette période à accepter un taux réduit à raison de 5 pour 100 pour chaque semaine additionnelle de chômage.

Les grévistes devront être éligibles

Un autre point qui, aux yeux de la CSN, revêt une importance particulière, touche les pratiques de la Commission de l'assurance - chômage en regard des conflits de travail. La CSN réclame que les travailleurs mis à pied en raison d'un conflit collectif de travail, en dehors de leur volonté, soient considérés comme des prestataires qui se qualifient aux prestations de la CAC. De plus, elle réclame que la pénalité prévue pour le financement d'un conflit de travail soit abrogée. Les travailleurs affiliés à la CSN sont pénalisés du fait de la centralisation du fonds de défense professionnelle, ce qui signifie le financement indirect de tout conflit touchant un syndicat affilié.

"Nous croyons, a déclaré le président de la CSN, **que la responsabilité de la société et de l'Etat face aux chômeurs doit être réelle, surtout lorsqu'on est en présence d'un gouvernement qui, par ses politiques, a déjà créé le chômage".**



LES CHOMEURS DU QUEBEC, près de 10% de la main-d'oeuvre selon les dernières statistiques, ne veulent pas seulement un meilleur régime d'assurance-chômage. Ils veulent le droit au travail...

25 ¢ par renseignement

Bell installe déjà son équipement

par Gérald Godin

La Compagnie de téléphonne Bell aurait déjà commencé à installer dans au moins trois de ses centrales, l'équipement requis pour commencer à facturer aux clients les demandes de renseignements sur des numéros qui apparaissent déjà à l'annuaire.

De plus, l'équipement pour toutes les autres centrales du Bell serait déjà commandé.

C'est ce qu'une enquête nous a permis de découvrir la semaine dernière.

Ainsi, avant même que le ministère des Transports n'ait dit "oui" **à cette demande du Bell, la compagnie fait comme si tout était réglé.**

Il se pose alors deux questions: la décision de la Commission des Transports est-elle déjà prise à l'insu du public? La compagnie Bell a-t-elle été avertie de l'accord de la Commission avant même le public?

Opposition

On sait que cette demande fait partie d'une série de hausses de tarifs demandés par Bell en vue d'augmenter ses revenus bruts de $51.8 millions.

Déjà en novembre 1972, la compagnie Bell avait demandé des hausses semblables devant lui rapporter $85.6 millions, mais devant l'opposition presque unanime de l'opinion publique, le gouvernement Trudeau avait refusé d'y donner suite. Plusieurs mois plus tard, Bell était revenu à la charge avec des demandes réduites dont celle, précisément, d'imposer $0.25 de frais aux usagers pour toutes demandes de renseignements.

Or Bell agit déjà comme si le fédéral avait accepté cette demande. Cela signifie-t-il que les autres demandes de Bell ont aussi été accordées? L'avenir le dira.

Colloque les 1 et 2 mars

Le PQ de Montréal part en campagne

Les militants du parti Québécois à Montréal vont peut-être s'en défendre mais ils entreront officiellement en campagne électorale - municipale - cette semaine. Leur but: contribuer à bâtir une opposition au régime du maire Drapeau à l'hôtel de ville.

Les régionales de Montréal - Centre **et** Montréal-Nord **du PQ annonceront officiellement vendredi la tenue d'un colloque spécial sur les affaires municipales qui aura lieu les 1er et 2 mars à l'école Jeanne-Mance.**

Le colloque du PQ, ouvert au grand public, se déroulera avec la participation de plusieurs têtes d'affiche du parti dont le Dr Camille Laurin, ancien chef de l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale, qui assure la liaison entre l'exécutif national du PQ et les deux régionales montréalaises en prévision de la lutte municipale. Participeront également au colloque les députés Marcel Léger, spécialiste de l'organisation électorale, Claude Charron - qui traitera de "la qualité de la vie" à **Montréal - et Robert Burns. Le député Léger fera le bilan des interventions du PQ en Chambre en matière municipale.**

Les participants étudieront en ateliers des thèmes comme le logement, le transport, les loisirs, la santé, l'environnement et les priorités budgétaires de la ville. Une table-ronde est également prévue avec les journalistes Jean-Claude Leclerc, éditorialiste au Devoir, Evelyn Dumas, rédacteur en chef adjoint au nouveau quotidien Le Jour et Gilles Léveillée de Radio-Canada. Le sujet du panel: "La qualité de la démocratie à Montréal"...

QUÉBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur général: Gérald Godin
Directeur de l'information: Pierre Godin

Comité de rédaction: Marie Brassard, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Pierre Godin, Micheline Lachance, Robert Lévesque, Paul Terrien, Monique Vanden.

Rédaction: 381-8684.
Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.
Publicité: Michel Servant, Gérald L'Italien, Jean Bélanger, Francine Tremblay.
381-1385.
Distribution et abonnements: Guy Ouimet, **381-9936.**
Administration: Gilbert Rambo, **381-4775.**

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.
Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal.

Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent

111

éditorial

Soljenytsine et Borduas



Il n'y a pas assez d'Alexandre Soljenytsine dans le monde. Il n'y a pas assez d'individus qui, devant l'alternative de se taire ou de parler, décident de parler envers et contre tous, envers et contre tout, risquant congédiement, chômage, limogeage, emprisonnement ou exil.

Tous les jours, dans les entreprises, les groupes, les gouvernements, les partis, il y a des milliers d'individus placés devant le même choix que Soljenytsine: plier ou se tenir debout. La plupart des hommes plient. Ainsi de tel témoin dans telle enquête sur le crime organisé, qui préférera couvrir des politiciens. Tel contremaître sur tel chantier de construction dangereux, qui préférera couvrir son "boss" plutôt que dénoncer les violations des règles de sécurité. Tel ingénieur préposé à la construction du métro. Mais il y a bien peu de Soljenytsine et c'est pourquoi on voit tant d'institutions de toutes sortes pourrir sur place.

Le courage

Soljenytsine a donc quelque chose d'héroïque et de rare, qui s'appelle tout simplement le courage. C'est Platon qui disait d'un de ses amis: il préfère être en contradiction avec l'univers entier, plutôt que de l'être avec lui-même. Soljenytsine est de ce genre d'hommes. Il croit fondamentalement que le régime soviétique a des défauts et il le dit, sans craindre rien ni personne.

Toutefois, au-delà de ce courage et des "gênantes questions au communisme" que soulève l'intolérance du gouvernement soviétique, on ne nous fera pas jouer le jeu de la presse occidentale, tout émoustillée à la seule vue du nouveau héros de la liberté. Il y a vingt ans, c'était le cardinal Josef Mindszenty dont même Paul VI se rend compte aujourd'hui qu'il était un vieil ultra-conservateur. Aujourd'hui, c'est Soljenytsine, pas moins conservateur que Mindszenty et qui vient le remplacer à point nommé dans l'imagerie populaire de droite comme le symbole de la résistance au "communisme athée".

Dans le même temps, nos régimes occidentaux ne sont guère plus beaux à voir. Car combien de Soljenytsine inconnus, qui n'attirent pas une larme, même de crocodile, de ces messieurs des pages éditoriales de La Presse. Combien de victimes de leurs idées, au Québec, au Canada et aux USA, qui n'ont jamais attiré un seul photographe de presse. Il y a vingt ans, le Québec a eu son Soljenytsine. Il s'appelait Paul-Emile Borduas. A cause de ses idées, il perdit son emploi de professeur. Il dut s'exiler à New York. Et puis à Paris. Il est écrairant de lire les journaux du temps sur cette affaire, et de comparer ce qu'ils en disaient avec ce qu'ils disent aujourd'hui de Soljenytsine.

Paul-Emile Borduas

Il faut lire le Montréal-Matin de l'époque. Il faut souligner le silence de La Presse du temps. Après tout, Borduas n'était qu'un artiste, un intellectuel, un "joueur de violon", comme disait Duplessis. Il n'avait pourtant rien fait d'autre que Soljenytsine: il avait écrit ce qu'il croyait être juste, au sujet du Québec, tout comme Soljenytsine l'a fait au sujet de la Russie.

Avec cette petite différence en plus qui rend Borduas plus sympathique encore que Soljenytsine: Borduas était progressiste, qui est la seule façon d'être de l'opposition, dans un régime duplessiste, tandis que Soljenytsine est réactionnaire et a déjà fait l'éloge du système capitaliste américain, ce qui est peut-être la seule façon d'être de l'opposition dans un régime communiste.

Résistance

D'où il ressort que les choses ne sont pas simples et qu'aucun régime n'échappe à la tentation de la force pour museler ses opposants. Tout ce que cela indique, c'est que la résistance à l'intolérance est un terrain de lutte pour les progressistes, dans quelque régime qu'ils vivent. Ceux qui rêvent de régime parfait ne connaissent pas le fonctionnement réel, quotidien, de groupes d'hommes.

Toutefois, d'un système à l'autre, on ne peut nier qu'il y en ait un où il y a des pauvres, du chômage, de l'exploitation pour l'enrichissement d'un petit nombre, tandis que dans l'autre, il n'y a tout simplement pas de chômage, pas de pauvres, pas de baisse de la valeur du rouble. Un système où tout le monde a un peu moins, contre un système où il y a beaucoup de gens qui n'ont rien face à un petit nombre de gens qui ont tout. Entre les deux, notre choix est vite fait. D'autant plus que si le communisme a ses victimes comme Soljenytsine, le capitalisme a ses Borduas.

Le comité de rédaction

billet

Lévesque sous un mauvais jour...



M. René Lévesque a entrepris récemment, de son propre aveu, un troisième métier: celui de solliciteur.

Après une réunion privée avec des hommes d'affaires de Montréal, sympathisants indépendantistes, M. Lévesque s'est adressé au Club Fleur de Lys, de Québec, qui regroupe la bourgeoisie nationaliste de la Capitale.

Cette fois, les journalistes étaient admis et ont pu entendre la description que fait le chef péquiste du monde de l'information (son premier métier) lorsqu'il s'adresse à d'éventuels actionnaires du quotidien indépendantiste Le Jour.

Il faut d'abord admettre d'emblée, avec lui, la situation aberrante que constitue la concentration entre les mains d'un seul groupe d'intérêts de plus de la moitié du tirage quotidien des journaux québécois (70% si on ajoute aux journaux de Power Corporation la récente acquisition de M. Jacques Francoeur, Le Soleil). Il est vrai, comme l'a dit M. Lévesque, que cette mainmise par des intérêts financiers sur l'information écrite est le cas du genre le plus extrême de toutes les sociétés occidentales.

Cela seul suffit pour que l'on se réjouisse de l'apparition d'un nouveau journal qui ne soit pas la propriété de M. Paul Desmarais, de M. Francoeur ou de M. Pierre Péladeau, et que l'on souhaite aux dirigeants de Sodep (Société de presse - le Jour) qu'ils recueillent, dans les jours prochains, les fonds qui leur manquent encore.

Primo vivere

Mais l'enthousiasme des promoteurs du Jour semble porter M. Lévesque à regarder de haut ses anciens confrères dont plusieurs, pour ne pas dire la majorité, se sont souvent montrés accueillants à l'idée de l'indépendance, malgré leurs patrons respectifs (c.f. Louis - Philippe Lacroix et Réal Caouette).

M. Lévesque lui-même n'a pas trouvé trop aberrante sa collaboration, ces dernières années, au Journal de Montréal, qui ne passe pas pour l'instrument primordial de notre émancipation.

Cela peut se justifier de différentes manières (primo vivere), mais il est plus difficile d'expliquer une déclaration de M. Lévesque selon laquelle "tous les quotidiens et les hebdomadaires du Québec sont fédéralistes".

Depuis l'automne 1969, à peine un an après la fondation du parti Québécois, Québec-Presse défend l'option politique de l'indépendance, ce qui lui a valu depuis ce temps diverses avanies et exigé de nombreux sacrifices (car nous avons choisi aussi de ne pas courtiser les hommes d'affaires).

Premier instrument

Au moins un collaborateur proche de M. Lévesque a reconnu que malgré ses défauts et son peu de ressources, Québec-Presse était un premier instrument de libération. Il est d'ailleurs possible que si MM. Lévesque puis Michaud avaient fait le même raisonnement que M. Jacques Parizeau (et eu peut-être la même humilité), ils ne seraient pas obligés aujourd'hui de consacrer des énergies importantes ailleurs, à lancer une entreprise aussi accaparante qu'un quotidien.

Cela, bien sûr, les regarde. L'opinion que peut avoir M. Lévesque de Québec-Presse ne l'excuse cependant pas d'écarter du revers de la main, devant l'élite québécoise, ce qu'il a qualifié de "bulletin syndical".

Il est vrai qu'entre le Club Fleur de Lys et les associations de travailleurs, Québec-Presse a fait son choix. Cela nous impose encore aujourd'hui une situation financière que nous ne souhaitons pas au Jour.

Indépendance éditoriale

Le vrai miracle, cependant, quoiqu'on en dise, est que Québec-Presse a su maintenir face aux centrales syndicales, qui ont eu le courage de continuer à nous appuyer, une rigoureuse indépendance éditoriale (ceux qui en douteraient se réjouiront de savoir qu'il y a quelques semaines, M. Louis Laberge nous traitait de "maudits maillets" et M. Marcel Pepin nous invitait à critiquer moins le mouvement syndical).

Nous attendrons, avant de parler de "bulletin péquiste", de voir si Le Jour pourra garder vis-à-vis un parti politique la même distance qui nous occasionne parfois les remontrances de trois associations syndicales.

Et nous souhaitons, bien sûr, à ce nouveau journal plus de reconnaissance que nous-mêmes n'en avons eue.

Paul Terrien

quoi de neuf

par l'Equipe



LA GREVE DU VETEMENT, déclenchée il y a deux semaines par 6,000 travailleurs de 150 manufactures de vêtements pour hommes dans la région de Montréal, s'est étendue aux 3,000 ouvriers ontariens de la région de Toronto. Résultat: 90% de la production canadienne est paralysée par le mouvement de grève, lancé avec beaucoup de spontanéité par les membres du Syndicat des travailleurs amalgamés du vêtement (FTQ). **Le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust,** souligne que "ces ouvriers, qui forment un des groupes les plus exploités au Québec, font la preuve de la combativité accrue de la classe ouvrière québécoise". **La grande majorité des grévistes ne gagnent pas $100 par semaine et plus de la moitié d'entre eux sont des immigrants.** "Les travailleurs québécois et immigrés, **conclut M. Daoust,** doivent s'unir dans un même combat". **(Photo Michel Elliott)**

Un message aux détenus des prisons fédérales

L'Office des droits des détenus de la Ligue des droits de l'homme **vient d'adresser un message pénible aux** prisonniers des pénitenciers fédéraux du Québec. **La Ligue leur explique qu'elle ne peut pas leur venir en aide** "dans ce qui leur est le plus nécessaire et influence toutes les autres conditions de détention, à savoir: obtenir que l'administration d'une vraie justice pénètre dans les milieux de détention et qu'il y soit possible d'enquêter de façon impartiale sur toute condition de détention et sur tout aspect de la vie du détenu". **La Ligue souhaite la création d'un poste d'**ombudsman correctionnel **parce qu'elle-même, après plus d'un ans d'efforts soutenus, s'est heurtée à une fin de non recevoir de la part du ministre responsable des pénitenciers fédéraux,** Warren Allmand. **Pour renseignements:** 844-2815.

●●●

Cooprix et le raisin du Chili

Un de nos lecteurs nous ayant signalé qu'on vendait du raisin en provenance du Chili **au magasin Cooprix du boulevard Saint-Joseph,** à Montréal, un porte-parole de la **Fédération des magasins Co-Op** a eu la réaction suivante: **"Les Cooprix sont les seuls magasins qui boycottent systématiquement le raison et la laitue de la Californie, à la demande du mouvement syndical. Il faudrait que les consommateurs commencent par gagner cette bataille contre le raison scab par une véritable action concertée. A la limite, il faudrait boycotter à peu près tout ce qui se consomme parce que c'est produit dans le système capitaliste! Si les gens s'y mettaient vraiment, en dix jours on pourrait arrêter toute la consommation de raisin et de laitue scabs à Montréal. Après ça, on pourrait boycotter le raisin du Chili!"**

●●●

Présidente régionale du P.Q.

Mme Louise Beaudoin a été élue présidente de la régionale de la Capitale du parti Québécois. Mme Beaudroin, qui est agent de recherches à l'Ecole nationale d'administration publique, remplace M. Bruno Leclerc, avocat, qui avait été candidat du PQ dans le comté de Lévis et qui a démissionné de son poste récemment pour se consacrer à ses intérêts professionnels. Le poste de Mme Beaudoin, qui était auparavant vice-présidente, a été comblé par M. Adrien Ouellet, maire de St-Joseph-de-Beauce et candidat défait du PQ dans Beauce-Nord. Les trois autres membres de l'exécutif de la région de Québec, qui couvre 16 comtés électoraux, sont les mêmes: MM. Gérard Nault, Philippe Amyot et Claude Grenier.

●●●

Association pour les arbitres

Les arbitres des conflits de travail ont maintenant leur association, **la Conférence des arbitres du Québec,** fondée au début du mois à Montréal. On sait que les arbitres tranchent les litiges relatifs à l'application et à l'interprétation des **conventions collectives** ainsi que les conflits découlant de sanctions comme **les licenciements et les congédiements.** Le premier président de la Conférence des arbitres est **M. André Thibodeau, professeur à l'école des Hautes études commerciales et ancien secrétaire général de la FTQ.**



Les médicaments gratuits, c'est pas pour tout le monde

Les deux tiers des personnes âgées du Québec ne pourront recevoir la carte pour médicaments gratuits, selon les critères du ministère des Affaires sociales. C'est ce qu'ont appris avec consternation un groupe de citoyens âgés lors d'une récente réunion d'information organisée par l'équipe Projet-Changement (P.I.L.). En effet, toute personne qui bénéficie du Régime des rentes du Québec ou de quelque autre source de revenus que ce soit, - si minime soit-elle -, la pension du gouvernement fédéral, ne pourra réclamer cette carte. Et si le conjoint bénéficie d'une d'un revenu secondaire, la carte est refusée à tous deux. A ne pas oublier non plus que le gouvernement ne défraie que les médicaments inscrits sur la liste comprise dans le manuel des professionnels de la santé du Québec. Donc, tous ceux qui auront travaillé depuis 1966, soit depuis la mise en vigueur du R.R.Q., n'auront pas droit à la carte, comme si personne au Québec n'en avait besoin depuis cette date.

●●●

Soirée de solidarité ouvrière

Une soirée de solidarité ouvrière se tiendra vendredi, le 22 courant, au centre communautaire de Limoilou, à Québec. La soirée sera consacrée à l'information sur les conflits et sera suivie d'une partie récréative avec bière et musique. C'est le Comité de solidarité ouvrière de Québec qui organise cette soirée, qui se déroulera au 801, de la 4e rue. L'entrée: $1.

CARON LIBRAIRE
DE PLUS EN PLUS
On se rend chez CARON, là où le livre est maître. Venez vous aussi bouquiner.
LA LIBRAIRIE À CONNAÎTRE!
701 Place d'Armes

Cours de fine cuisine
Printemps 1974
Cours de base débutant le 20 février comprenant 9 leçons en démonstration avec dégustation et livrets, et leçons facultatives de travaux pratiques, une fois par semaine, le jour ou le soir.
Une leçon d'information vous permet, sans obligation, d'assister à la première démonstration avec dégustation et livret.
Pour renseignements et brochure gratuite:
843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
2015, RUE DE LA MONTAGNE, SUITE 610, MONTRÉAL 107
permis de culture personnelle du ministère de l'éducation

Les sociétaires de
l'Association coopérative
des publications populaires
QUÉBEC-PRESSE
sont convoqués à une assemblée
spéciale des membres de l'ACPP
DIMANCHE, le 24 février 1974,
à 1 heure 30
Assemblée générale spéciale
des sociétaires le 24 février 1974
à 1.30 heures à
Ecole Laurier 505 est,
rue Laurier, Montréal

LE MOUVEMENT AUTONOMISTE
Est un Rassemblement de Québécois qui veulent travailler de façon démocratique à renforcer l'autonomie interne de l'Etat Québécois au sein du régime fédéral.
Pour informations, s'adresser à: **Case postale 442**
Succursale M
Montréal H1V 3M5

A la suite des congédiements à la Place Royale

Des Québécois en colère



A Jean XIII

Pour Faveur Obtenue

par Robert Lévesque

A quand la souveraineté culturelle des Québécois? C'est la question que posent, dans un manifeste endossé par un fort groupe d'universitaires et d'intellectuels avec à leur tête le sociologue Marcel Rioux et l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu, les trois archéologues qui ont offert leur démission à la direction de la Place Royale, la semaine dernière, à la suite du congédiement inexpliqué d'un des leurs, Gilles Miville-Deschênes.

Le 31 janvier, le responsable du personnel à la Place Royale, M. Jacques Le Barbenchon, menaçait M. Philippe Picard, responsable de l'archéologie sur ce site historique de première importance, de le congédier s'il ne congédiait pas lui-même M. Miville-Deschênes, qui était à leur service comme fouilleur. Celui-ci fut congédié, mais M. Picard, suivi de MM. Plamondon et Morissette, offrait sur-le-champ sa démission au directeur du service du Patrimoine (le grand patron), M. Marcel Junius. M. Picard fut remplacé par un archéologue français.

Cette affaire avait eu comme résultat de sensibiliser certaines personnes au fait que toute la direction du Patrimoine était entre les mains d'étrangers: des Français et des Belges.



FRANCOIS-DOMINIQUE PICARD, jeune coopérant français devenu responsable de l'archéologie à la Place Royale...pour remplacer un Québécois qui refusait de congédier un autre Québécois sans raison valable...

Compétence douteuse

"Pendant combien de temps encore laisserons-nous des gens de cet acabit envahir le Québec et couper des postes pour lesquels ils n'ont de toute évidence aucune aptitude et une compétence plus que douteuse?", se demandent les signataires dans ce manifeste qui sera remis sous peu aux autorités du ministère des Affaires culturelles.

Déplorant le fait que leurs **"anciens compagnons de travail"** soient demeurés à leur poste à la suite du renvoi de Gilles Miville-Deschênes, les archéologues-signataires du manifeste dressent le portrait de celui qui a été immédiatement nommé pour remplacer le responsable de l'archéologie qui avait démissionné en guise de protestation. Il s'agit d'un coopérant français fraîchement débarqué au Québec en 73, M. François-Dominique Picard.

"Un coopérant français de l'an dernier vient d'être nommé en charge de l'archéologie à la Place Royale à peine deux semaines après l'obtention d'un contrat au Service d'archéologie du ministère des Affaires culturelles du Québec", souligne-t-on dans le manifeste en ajoutant: **"Le directeur du Patrimoine, le Belge Marcel Junius, avait communiqué personnellement avec le service pour savoir si François-Dominique Picard serait engagé."**

Refus

On rappelle que, à son arrivée au Québec, début 73, M. Picard, qui détiendrait une maîtrise en archéologie préhistorique, a refusé d'accomplir la tâche que lui confiait le directeur du service d'archéologie. Celui-ci se serait plaint, et M. Picard avait fait appel au Consulat français. On l'envoya rejoindre 4 ou 5 de ses concitoyens aux Monuments historiques.

Finalement, M. Picard aboutit à la Place Royale après avoir été engagé par le directeur de l'archéologie d'alors, M. Michel Gaumond. Il fit, entre autres, une recherche sur l'évolution des bouteilles de vin (d'après des spécimens trouvé sur le terrain), alors que l'analyse et la recherche en avaient toujours été défendues aux archéologues québécois par les patrons de la Place Royale.

D'après les archéologues signataires du manifeste, Francois-Dominique Picard fut responsable de la perte de tuyaux et foyers de pipes en kaolin qu'il avait laissés traîner si longtemps au fond d'une chaudière que l'homme de ménage finit par croire qu'il devait les jeter aux vidanges. On révèle aussi que l'on a trouvé (et récupéré, dans une poubelle **"où l'archéologue français les avait bel et bien jetés"** un fond complet et plusieurs goulots de bouteilles de vin dont certains remontant au dix-huitième siècle.

Amphores romaines

Les archéologues québécois concluent leur manifeste (presque entièrement dirigé contre l'archéologue français) ainsi: **"Nous nous permettons de douter sérieusement de la compétence professionnelle de Francois-Dominique Picard. Comment a-t-il réussi à obtenir une maîtrise en archéologie? Quelle université a décerné un tel diplôme à quelqu'un qui avoue, le sourire aux lèvres, s'être servi de tessons d'amphores romaines pour empêcher sa voiture de glisser sur les routes glacées en hiver?"**

A tous les signataires du manifeste, MM. Picard, Plamondon et Morissette demandent d'intervenir auprès du gouvernement québécois pour **"empêcher la perdition des vestiges archéologiques de l'un des sites les plus anciens et les plus riches d'Amérique du Nord"**. Pour eux, la situation qui prévaut à la direction du Patrimoine du MAC en est entièrement responsable. **"A quand le Québec aux Québécois?"** demandent-ils.

Les petites annonces

Belle opportunité d'achat de terre à 45 milles de Montréal. 280 arpents dont 80 en bois avec un petit roulant. Tél.: 299-2108.

Petite maison non-finie à vendre. Rang Salvail Nord, Saint-Jude, comté de St-Hyacinthe. Terrain 1½ arpent valonneux. Prix ridiculement bas, idéal pour artisan-bricoleur et amant la nature. Tél.: 731-3128.

ON RECHERCHE

Louis-Marie Ouellette
vif
Michèle et Robert, 1674 Côte de l'Eglise, Sillery, Québec.

AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5
Marthe Gaudette, B b.a., b. péd., b. phil., lic. ès lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.
Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

Logement chauffé à louer, 3 pièces dans le village historique de Laprairie (10 minutes du centre-ville). $80. Libre immédiatement. 381-1385 le jour, 659-9432 le soir.

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire au Parti ouvrier socialiste (SLP), C.P. 321, Montréal 101."

Pourquoi ne pas s'unir, pour former nous-même des commerces locaux et petites industries qui appartiendront à l'organisation. Formation de groupes qui aideront d'autres Québécois. Ecris-moi et on se rencontrera. C.P. 92, Succursale Beaubien, Montréal H2Y 3C8.

L'Etat est fondé sur l'esclavage du travail. Que le travail soit libre et l'état s'écroule. Max Stirner. Association Max Stirner du Québec, C.P. 95, Station Place d'Armes, Montréal H2Y 3E9.

Garderie Populaire et Coopérative St-Michel. Ouverture: lundi au vendredi, 7 a.m. à 6 p.m. Repas chauds, arts plastiques, jeux organisés... Prix: $20.00 par semaine (1 enfant) $30.00 (2 enfants). Pour parents intéressés à gérer une garderie coopérative. Tél.: 729-1878.

Rue Dorion, près Sherbrooke plusieurs logements 5 et 6 pièces. Renovés, semi-meublés ou non. $100. et moins. Tél.: 842-2394.

la Revue de la Nouvelle Gauche Québécoise
NOIR et ROUGE
Offre à prix spécial ces trois numéros pour $2.00
- L'Education et le Québec
- Les Etudiants Québécois
  par Pierre Bédard et Claude Charron
- La Révolution Non Violente
  ce numéro fut saisi par la police en Oct. 70

Vous présenter ou faites parvenir votre $2.00 à
Our Generation 3934 St Urbain Montréal 131

Parizeau en liberté



La montée du dollar canadien

La crise du pétrole a été un véritable pavé lancé dans les balances des paiements. Des monnaies européennes que l'on croyait fortes ont fléchi brutalement. D'autres s'en sont tirées sans trop de dommage. Le fameux alignement des taux de change que les pays du Marché Commun avaient pris tellement de soin à préparer n'a pas pu résister.

Pétrol e et banques

Le dollar canadien, lui, a monté brutalement cette semaine et cotait jeudi, 102.8 cents des Etats-Unis. Dans la mesure où la taxe à l'exportation du pétrole canadien compensait l'augmentation du prix des importations de pétrole dans l'Est du pays, et où le Canada se mettait à exporter plus de pétrole qu'il n'en importe, il devenait évident que tôt ou tard, la monnaie canadienne non seulement échapperait aux effets dépressifs de la crise mais serait poussée vers le haut.

Il faut ajouter d'ailleurs que les banques américaines ont réduit leurs taux d'intérêt au-dessous des taux canadiens, si bien que des quantités considérables de capitaux ont franchi la frontière.

La conjugaison de ces deux facteurs rendait la hausse du taux de change inévitable.

C'est la fin d'un remarquable exercice de trapèze que le Fonds des Changes de la Banque du Canada mène depuis plus de deux ans.

Sans doute le taux de change du dollar canadien est-il flottant. Mais, à travers les crises monétaires à répétition qu'on connaît un peu partout dans le monde depuis 1971, le dollar canadien laissé à lui-même, aurait flotté sur une mer terriblement agitée. Des spéculations monstrueuses sur le dollar américain, deux dévaluations en l'espace de 18 mois, des capitaux effarouchés qui traversaient les frontières dans tous les sens, soufflés parfois par un vent de panique, tout cela aurait pu secouer le taux de change du dollar canadien comme un bouchon.

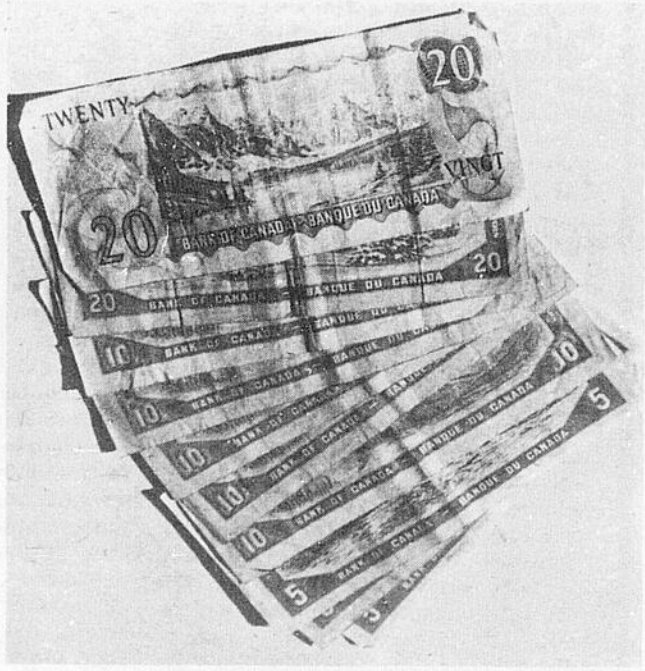
Sur le trapèze

L'administration du fonds de change, à Ottawa, aura réussi au cours de 1972 et 1973, l'étonnant tour de force, en jouant continuellement contre le marché, en vendant ou achetant du dollar pour compenser les mouvements spontanés de ce marché, de maintenir un taux de change très voisin de 100 cents des Etats-Unis, avec, finalement, fort peu de variation autour de cette parité.

En fait, l'exportateur ou l'importateur, le financier, le touriste (au moins celui qui voyageait aux Etats-Unis) se sont à peine aperçus de l'ouragan qui menaçait l'équilibre monétaire international.

Pour du beau travail, c'était du beau travail.

Les Américains étaient moins admiratifs. Ils auraient préféré que le taux du dollar canadien monte. De cette façon, ce qu'ils nous vendent nous aurait coûté moins cher et on en aurait acheté davantage. Nos ventes chez eux auraient été plus chères. Ces deux mouvements leur auraient permis de mieux équilibrer leur balance des paiements.



UNE AUGMENTATION brutale: le $ canadien cotait, la semaine dernière, 102.8 cents des Etats-Unis

Le "Dirty Float"

Le Canada affirmait que sa monnaie flottait librement. En fait, par en arrière, le Fonds des changes avait attaché une ficelle au taux. Il flottait... mais fort peu.

*C'est ce que les Américains ont appelé le **"dirty float"**. C'est intraduisible mais cela dit bien ce que cela veut dire.*

Depuis une semaine, la ficelle s'est rompue. Les forces à la hausse sont trop intenses. On laisse donc monter le dollar canadien.

Si, comme le croient certains observateurs, il atteint rapidement $1.05 ou davantage, il se trouvera des gens pour éprouver une sorte de fierté nationale. Après tout, quand ça monte ça doit être bon.

Mais il y a gros à parier que le gouvernement libéral à Québec ne calculera pas combien le touriste québécois à Old Orchard va ainsi économiser sur ses dépenses. Pendant la campagne électorale, le même calcul, mais applicable à une dévaluation cette fois-là, montrait combien le sort du touriste serait terrible si la valeur d'un dollar québécois tombait. L'argument avait indiscutablement porté.

Ce n'est pas un cadeau

La raison pour laquelle M. Bourassa ne se vantera pas de la hausse du dollar canadien, c'est que, au-delà des fiertés chauvinistes, ce n'est pas exactement un cadeau.

La hausse du taux de change va rendre les importations un peu moins chères. Alors que tout le monde est frappé par l'inflation, c'est un aspect agréable qu'on ne peut négliger. Cela veut dire aussi que les importations vont livrer une concurrence plus forte à la production domestique. C'est déjà moins agréable.

D'autre part, le même mouvement du change va rendre nos exportations plus coûteuses à l'étranger ou nous forcer à baisser le prix de vente. Une différence de 5 pour cent ne va sans doute pas gêner beaucoup nos exportations de matières premières. Mais pour ce qui a trait aux ventes de produits manufacturés, c'est plus grave. Cinq pour cent sur les ventes, dans ce secteur, c'est souvent la marge de profit.

C'est-à-dire que par le truchement d'importations plus abondantes et moins chères, par le truchement aussi d'un ralentissement des exportations, l'industrie manufacturière risque d'être assez fortement touchée, si la hausse du taux de change persiste.

Avec crainte et tremblement

Evidemment si dans toutes les régions industrielles du Canada régnait le plein emploi, si l'économie surchauffait, si vraiment on avait besoin de ralentir la progression, ce serait très bien, une hausse du taux de change. Il faudrait applaudir.

On sait bien que ce n'est pas le cas. On sait même à quel point, à l'Est de l'Ontario, une part importante de l'industrie manufacturière est fragile, parce que souvent vieillie, sinon vétuste, parce qu'insuffisamment équipée ou trop morcelée.

Au moment même où l'on pense que l'année 1974 va être marquée par un certain ralentissement de l'expansion, la hausse actuelle du dollar canadien, on ne peut l'aborder, quand on vit dans l'Est du Canada, qu'avec crainte et tremblement.

Un voyage très différent dans le pays le plus beau des Caraïbes

La Colombie des Conquistadores

Depuis les plages chaudes jusqu aux montagnes des Andes
Départs accompagnés de Montréal

Séjour de deux semaines
A partir de **$469**

Agence de Voyage Pélican
334-6692
2425 de Salaberry

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONTREAL METROPOLITAIN
Organisme du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec
5350 rue Lafond, Montréal H1X 2X2 — Téléphone: 725-5221
en collaboration avec la
COMMISSION SCOLAIRE DE VOTRE REGION
et les
CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

COURS A TEMPS PLEIN GRATUITS REMUNERES

Cours	*Type	Début	Durée (jours)	Endroit des cours
-Techniques alimentaires				Partnenais, Montréal
Etalagiste (commerce)	A	11-3-74	130	La Magdeleine, Laprairie
Serveuse hôtel-restaurant	B	11-3-74	50	Daniel-Johnson, P.A.T.
Serveuse hôtel-restaurant	A	11-3-74	80	
-Techniques de la construction				Parthenais, Montréal
Briqueteur (briques à feu)	B	18-3-74	50	Pierre-Dupuy, Chambly
Fer ornemental	A	4-3-74	100	Métiers section oest, Mtl
Opérateur de machine à bois	B	4-3-74	100	Parthenais, Montréal
Préposé à la finition du meuble	A	25-2-74	110	
-Techniques du dessin				Métiers section ouest, Mtl
Lecture de plans (ébénisterie)	B	4-3-74	20	Maurice-Frenette, Verdun
Lecture de plans (général)	B	4-3-74	60	Maurice-Frenette, Verdun
Lecture de plans (mécanique)	B	4-3-74	30	Métiers section ouest, Mtl
Lecture de plans (menuiserie)	B	4-3-74	30	
-Techniques électrotechniques				Parthenais, Montréal
Electricien contremaître	B	4-3-74	30	
-Techniques - équipement motorisé				Métiers de l'Automobile, Mtl
Mécanicien (transmission automatique)	B	11-3-74	60	Parthenais, Montréal
Mécanicien (moteur diesel)	A	11-3-74	120	Parthenais, Montréal
Mécanicien (moteur diesel)	B	11-3-74	90	
Préposé au débosselage, peinture, estimation	B	11-3-74	120	Parthenais, Montréal
-Techniques hydrothermiques				Parthenais, Montréal
Oxycoupeur	B	4-3-74	35	Cavelier-de-LaSalle
Soudure (haute pression)	B	4-3-74	100	Parthenais, Montréal
Soudure sur machine automatique	B	4-3-74	25	Parthenais, Montréal
Soudure (tuyauterie)	B	11-3-74	35	
-Techniqus de la mécanique				Parthenais, Montréal
Mécanicien (petit moteur à essence)	B	4-3-74	65	Pont-Viau
Outilleur-matriceur	B	25-2-74	100	
-Techniques services personnels				Daniel-Johnson, P.A.T.
Coiffure (dames)	B	25-2-74	120	
-Techniques - textiles et chaussures				Parthenais, Montréal
Tailleur de cuir, chaussure, vêtement	A	18-3-74	105	La Guilde des
Opérateur (machine overlock)	A	entrée continue	30	Manufacturiers, Montréal

- *Type A - cours débutant*
- *Type B - cours de perfectionnement*

INSCRIPTION: A VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES: 725-5221
De 9h a.m. à 4h30 p.m.

La section québécoise d'Amnistie internationale adopte un "tapol" indonésien

par Nathalie Barton
(collaboration spéciale)

Ils sont plus de 55,000 dans les prisons et les camps d'Indonésie. Hommes, femmes - enfants si on ne savait qu'en faire au moment de l'arrestation. Internés depuis sept, huit ans, ils ne savent pourquoi ils sont là ni s'ils sortiront un jour.

Un mot nouveau a dû être inventé pour traduire cette encombrante réalité: **tapol** - tahanan polotik, prisonnier politique. Le vocabulaire s'est enrichi sous l'ordre nouveau du général Suharto.

Univers kafkaïen où le prisonnier perd tout contact avec sa famille et apprend par la rumeur qu'un caprice administratif fait de lui un **"catégorie A"** - cadre communiste, inculpation prochaine -, **"B"** - communiste, détention à perpétuité, l'absence de preuves rendant tout procès impossible -, **"C"** - sympathisant, à libérer -, ou **"X"** - classification à déterminer...

Organisation privée de défense des prisonniers d'opinion, Amnistie Internationale compte des membres actifs dans 60 pays. Depuis sa fondation en 1961, une rigoureuse impartialité et le sérieux de ses enquêtes lui ont acquis une réputation internationale. Parmi les dossiers publiés récemment, figurent le rapport sur les prisonniers politiques au Sud Vietnam, l'enquête sur l'usage de la torture dans le monde et le rapport de la mission d'Amnistie au Chili.

Un groupe Amnistie Internationale était créé récemment au Québec, de nouveaux groupes se forment.

Tél. 842-2233, poste 225. 737-8068.

Plus expéditifs

"En raison de la pénurie de cadres judiciaires, le travail est confié à des militaires, plus expéditifs et moins soucieux de légalité." Selon l'ancien ministre de la justice **"il est impossible de dire le nombre exact des prisonniers politiques, c'est un taux flottant comme la monnaie".** (Sugih Arto, septembre 1971).

L'un de ces milliers de **tapol** vient d'être **"adopté"** au Québec par le nouveau groupe d'Amnistie Internationale. Alwi, collaborateur du journal de gauche **"Warta Bakti"**, échappe on ne sait trop pourquoi, au ratissage qui suit le coup d'Etat avorté de 1965. Mais il est arrêté en 1968, soupçonné de sympathies communistes. Il est détenu et interrogé pendant plusieurs mois dans diverses prisons de la capitale. Ses amis ont retrouvé après de patientes recherches sur deux enfants, âgés de 9 et 11 ans, mendiant dans les rues de Djakarta. Ils disparaissent à nouveau lorsque Alwi est transféré à la prison de Salemba. Il a passé plus de cinq ans en prison, sans avocat, sans procès. Les pressions d'Amnistie Internationale, de journalistes québécois, d'associations professionnelles, sauront-elles le tirer de l'oubli?

Sacrifier 100,000 personnes...

Nécessité politique, que les **tapol,** selon un commentateur indonésien, car la stabilité est indispensable au développement économique. **"Mieux vaut sacrifier 100,000 Indonésiens qu'une population de 120 millions qui vit encore dans la misère."** Le régime militaire entretient volontiers le thème de la subversion qui justifie son maintient tandis que le général Suharto lui-même, imprégné de la tradition javanaise, redoute que le désordre ne soit, aux yeux du peuple, signe de l'affaiblissement du chef. Le rôle de l'armée est au coeur du problème.

Tout récemment la télévision nous a transmis les images des émeutes qui ont secoué Djakarta à l'occasion de la visite du premier ministre japonais, M. Tanaka. Sans rancune celui-ci a déclaré que l'aide de son pays, soucieux d'ordre dans cette partie du monde, se poursuivrait. L'aide du Canada s'élève à $18 millions - il est prévu que ce chiffre sera à peu près doublé l'an prochain. Cinq, bientôt six de nos experts y travaillent, surtout dans l'aviation civile. Mais le contrat stipule que le coopérant doit garder le silence pour la durée de son séjour et à son retour pendant un an. Le temps que tout cela s'oublie?

Syndicats et groupes populaires

Si vous avez besoin de photographes

Communiquez avec:
Michel Elliott
Québec-Presse
381-8684

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486
SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION
PHOTOCOPIE XEROX

1-3		10¢
4		9¢
5-10		8¢
11-16	copies du même original	7¢
17-30		6¢
31-49		5¢
50-70		4¢

la copie

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

consommation

Ce bon petit goût dans les fromages!

"Le Réveil du Consommateur, qui sera sous presse lundi matin, contient un dossier particulièrement intéressant pour le consommateur québécois. L'IPIC a commandité, auprès d'un laboratoire réputé, une étude portant sur 8 marques de fromages parmi les plus en demande actuellement au Québec. Le "Réveil" donne au lecteur tous les résultats de cette étude.

Les produits analysés dans cette recherche sont les suivants:
2 fromages gras – le Oka des Pères et le Anfrom, de Anco, faits au Québec de lait pasteurisé;
3 extra-gras – le Brie, de Anco et de Froche, le Camembert, de Anco et de Froche, faits en France, la Crotte du Diable, fait en Allemagne;
1 Triple Crème – le Boursault, fait en France.

Pour les fins de cette étude, 5 échantillons des 8 marques ont été achetés au hasard des étalages des grands magasins d'alimentation de Montréal. Les tests et analyses ont été faits sur 40 échantillons et les résultats ont été interprétés sur la lecture de la moyenne des 5 échantillons pour les vérifications du poids, de l'humidité, et de la teneur en gras. 40 analyses bactériologiques ont été effectuées et les résultats ont été exprimés autrement.

CONFORMES OU NON?

Le premier groupe d'analyses mettait en cause certains critères d'identité de types de fromage groupés par catégories. Il faut dire que les points de comparaison sont très difficiles à établir puisque les réglementations de la loi des Aliments et Drogues sont assez imprécises.

Pesanteur: sur l'ensemble des 40 échantillons, des petites variations ont été notées et ces variations étaient le plus souvent à l'avantage du consommateur.

L'humidité: le pourcentage d'humidité qu'on trouve dans les fromages varie selon les catégories. Dans les fromages étudiés, 3 sont considérés comme des fromages à la crème et ne doivent pas avoir plus de 55% d'humidité et pas moins de 65% de gras de lait. Ce sont les deux Camembert et la Crotte du Diable. Dans une autre catégorie se trouvent le Boursault, l'Anfrom et le Oka à pas plus de 43% d'humidité. Les deux derniers sont les Brie à pas plus de 50% d'humidité. Selon les vérifications effectuées, tous sont satisfaisants devant cette exigence.

Le gras: la mesure de la valeur en gras des fromages donne lieu à des vérifications difficiles et compliquées à décrire. Il faut établir le pourcentage de la matière desséchée, le pourcentage de la matière grasse, et exprimer un certain rapport entre ces deux informations. (Les détails de ces explications techniques sont publiés dans le "Réveil". Dans l'ensemble, les fromages analysés rencontrent de façon satisfaisante, les exigences des réglementations, au sujet de leur teneur en gras.

LES CONTENUS BACTERIOLOGIQUES

C'est sous cet aspect que nos fromages suscitent les plus grandes difficultés. Il faut noter d'abord une certaine anomalie. Les fromages fabriqués à l'étranger et importés au Canada ne sont soumis à aucune norme, quant à leur contenu en organismes coliformes. D'autre part, les fromages fabriqués au Canada doivent respecter certains standards.

Selon la Direction générale de la Protection de la santé (Aliments et Drogues), les fromages domestiques provenant de lait pasteurisé doivent être conformes aux exigences suivantes:
Le compte des coliformes doit se faire sur 5 échantillons et aucun ne devrait atteindre 1,000 coliformes par gramme.
Pas plus de 2 échantillons sur 5 devraient dépasser un compte de 100 coliformes par gramme.
Aucun des 8 groupes d'échantillons représentant les marques retenues dans notre étude, ne respecte ces exigences. Cependant, il faut retenir que ces normes s'appliquent en principe, seulement au Oka et à l'Anfrom, puisque les 6 autres sont des fromages importés. Mais en projetant les normes des fromages domestiques aux résultats des fromages importés (prenant pour acquis que les coliformes des uns ne sont pas meilleurs que les coliformes des autres), aucun fromage n'est satisfaisant devant la réglementation fédérale.

CONCLUSIONS

Les 8 marques de fromages que nous avons étudiées peuvent être achetées dans n'importe quel magasin. D'autre part, 2 réglementations existent et exigent en principe que ces aliments vendus soient libres de tout risque de contamination pour le consommateur. Aucun des fromages ne respecte les exigences de ces réglementations. La Direction Générale de la Protection de la Santé connaît cet état de fait, la direction de la CUM connaît bien ce problème, de même que les autorités des autres ministères indirectement impliqués comme l'Agriculture, au fédéral et au provincial. Pourtant aucune de ces directions ne prend l'initiative de faire respecter les règlements en vigueur, ou celle de les faire abroger.

L'IPIC croit que nos autorités compétentes sont bien informées de la situation et la tolèrent parce qu'elles craignent d'interférer avec le commerce. Ces autorités n'assument pas pleinement leurs responsabilités et dans ce contexte, la santé publique et le consommateur sont mal protégés.

Gilles Robert,
IPIC, Montréal.

ÉLOGE FUNÈBRE POUR L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'INFORMATION QUÉBÉCOISE

par Gérald Godin

L'Association coopérative d'information du Québec s'est suicidée, dimanche dernier, à Québec. Il est peut-être opportun de faire l'éloge funèbre de cette entreprise qui voulait, on s'en souvient, acheter Le Soleil.

Il y a plusieurs mois, la rumeur fut lancée à Québec: les frères Gilbert voulaient vendre Le Soleil et Paul Desmarais, grand chef de Power Corp. et déjà propriétaire d'une myriade de journaux, était le principal acheteur en piste.

C'est alors que la Coopérative vit le jour. On y retrouvait comme deux pôles qui se recouvraient plus ou moins suivant les individus, la lutte à la concentration de presse et l'attachement à une institution fortement identifiée à la ville de Québec.

Au début de l'automne dernier, la Coopérative fut lancée. Quelques mois plus tard, elle comptait 3,000 sociétaires et avait en caisse $37,600. L'objectif était de 80,000 sociétaires et un million de dollars. L'ACIQ avait confié le travail permanent à quatre militants de la Compagnie des Jeunes Canadiens.

Toutefois, certains sociétaires estiment aujourd'hui que les permanents ont consacré trop de temps à la politisation du débat, plutôt qu'à la cueillette de parts sociales. D'autre part, pendant cette même période, de l'avis de certains membres du Conseil d'administration de l'ACIQ, ils avaient toutes les misères du monde à réunir le quorum lors des assemblées.

Un sentiment d'urgence?

Il semble donc que le sentiment d'urgence ressenti au début soit tombé assez rapidement et que le même noyau de militants, journalistes du Soleil et permanents de l'ACIQ, se soit retrouvé avec tout le travail sur les bras. En plus, il y eut les élections provinciales, et enfin, il y eut une manchette de Québec-Presse, en pleine campagne de recrutement, qui affirmait que Le Soleil était déjà vendu. La suite des événements et, entre autres, le document déposé par Jacques Francoeur à la Commission parlementaire, confirment la justesse de notre manchette, mais dans le contexte, elle a considérablement ralenti la campagne.

Puis, dimanche dernier, c'était la première assemblée générale des sociétaires. Ce devait aussi être la dernière. On sait que Jacques Francoeur, avec de l'argent garanti par Paul Desmarais, a acheté Le Soleil.

L'Assemblée générale s'est rapidement trouvée devant deux choix: passer du statut d'organisme provisoire à celui d'organisme permanent, ou se saborder purement et simplement. Si l'ACIQ devenait permanente, son conseil d'administration avait l'intention de présenter un mémoire à la Commission parlementaire sur l'affaire du Soleil. Toutefois, un avis légal fut donné suivant lequel, vu la disparition de la raison d'être de l'ACIQ, c'est à dire la vente du Soleil, ce serait le ministre des Coopératives et Institutions financières, William Tetley, qui disposerait des biens de l'ACIQ.

Les "vautours" volent bas

A ce moment, cinq ou six groupes voués à la lutte contre la concentration de la presse, dont des militants péquistes du futur quotidien Le Jour, des permanents de la Coopérative de télévision du Québec, de FM-Saguenay, de Québec-Presse et d'un journal de quartier de Québec, qui salivaient déjà à la seule idée de mettre la main sur une partie des actifs de l'ACIQ, firent passer leurs intérêts propres avant ceux de l'ACIQ et votèrent contre la fondation de l'ACIQ comme Coopérative permanente. Ils se firent traiter de vautours par les défenseurs de l'ACIQ.

"Vous venez vous partager un cadavre, vous ne l'aurez pas", déclara un militant de l'ACIQ. Dès lors, les jeux furent faits: la majorité des sociétaires présents firent bloc contre les "vautours" et ils battirent une série de résolutions visant à utiliser les fonds de l'ACIQ pour d'autres fins que la lutte contre la vente du Soleil.

Une résolution visant à permettre au Conseil d'administration d'étudier la répartition des avoirs entre les "vautours" fut battue. Une autre visant à donner "à un seul organisme" les avoirs restant après remboursement des dettes fut battue. Une autre visant à remplacer "un seul organisme" par "un ou plusieurs organismes d'information de type populaire et coopératif" fut également battue.

Et enfin, une troisième visant à donner accès à la liste des sociétaires aux organismes d'information ci-haut mentionnés fut également défaite.

La seule concession de l'assemblée aux "vautours" fut l'autorisation, pour ceux-ci, d'expédier une lettre aux sociétaires de l'ACIQ en même temps que le Conseil d'administration.

Quant au Conseil d'administration, il reçut mandat d'offrir aux sociétaires le choix suivant: être remboursés intégralement ou être remboursés au pro-rata de leur mise de fonds une fois les dettes de l'ACIQ acquittées. Toute personne qui ne répondra pas recevra la totalité de son investissement automatiquement.

Et là-dessus, l'assemblée fut levée dans l'amertume générale. Amertume des gens de l'ACIQ qui ne pourront même pas présenter de mémoire à la Commission parlementaire sur l'affaire du Soleil. Amertume des "vautours" qui continuent à penser que leurs projets cadraient fort bien avec les objectifs mêmes de l'ACIQ.

un MESSAGE IMPORTANT
de l'assurance-vie desjardins

Si, comme la plupart des contribuables, vous cherchez un moyen aussi efficace que légal d'économiser sur vos impôts tout en augmentant votre revenu à la retraite, voici une histoire qui vous intéressera:

MESSIEURS BOISVERT ET LAJOIE:
deux contribuables aussi différents que semblables.

Voyons d'abord le cas de Monsieur Boisvert. Il est âgé de 36 ans, a un revenu annuel imposable de $10,000 et vient de décider d'épargner $1,000 par année jusqu'à sa retraite qu'il prévoit prendre à 65 ans.

Son revenu est assujetti, à la tranche supérieure, à un taux d'imposition de 37.5%. Ceci veut dire que, des $1,000 mis de côté durant l'année, il n'économise en réalité que $625, le reste allant à l'impôt.

Monsieur Boisvert investit ces $625 à un taux d'intérêt de 8%. Toutefois, comme l'intérêt est lui aussi imposable, le rendement net de son investissement est réduit à 5%. En continuant d'épargner de cette façon jusqu'à 65 ans, il accumulera la somme de **$40,899.**

Ce capital lui vaudra à la retraite une rente mensuelle de $362. Cependant, la partie intérêt de cette rente étant imposable, son revenu véritable se situera à $336, selon les taux courants de rente.

Voyons maintenant le cas de Monsieur Lajoie, voisin de Monsieur Boisvert. Il a, lui aussi, 36 ans et sensiblement le même revenu. Toutefois, Monsieur Lajoie a décidé de se prévaloir des avantages que lui offrait l'article 146 de la loi fédérale de l'impôt sur le revenu et a souscrit un contrat personnel d'épargne-retraite enregistré. Ainsi, les $1,000 qu'il met de côté chaque année travaillent à 100%, puisqu'ils sont exempts d'impôt. À 65 ans, il aura donc accumulé **$71,496,** ce qui lui vaudra une rente mensuelle viagère de $632. Même si cette rente est frappée d'un impôt de $120 par mois, il lui restera la somme appréciable de $512 par mois, rente plus intéressante que celle de Monsieur Boisvert.

SOMMAIRE

À 65 ANS	Monsieur Boisvert contribuable de 36 ans	Monsieur Lajoie contribuable de 36 ans
- Capital disponible	$40,899	$71,496
- Rente mensuelle disponible	$ 362	$ 632
- Impôt à payer sur la rente recevable	$ 26	$ 120
- Rente mensuelle nette	**$ 336**	**$ 512**

Cette histoire vous intéresse? Remplissez alors le coupon ci-dessous, postez-le sans tarder à l'adresse indiquée ou téléphonez tout simplement.

Nous pouvons sûrement vous faire profiter d'excellentes idées.

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
Case postale 87
Station S
Montréal, H4E 4H4
Tél.: 769-4521
Sans obligation de ma part, j'aimerais connaître la façon de DIMINUER mon impôt tout en AUGMENTANT mon revenu à la retraite.

NOM: _____ ÂGE: _____

ADRESSE: _____

_____

TÉLÉPHONE: Bureau: _____ Résidence: _____

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins
au service des gens de chez nous.

Le paradis d'Anticosti

POURRONS-NOUS UN JOUR Y METTRE LES PIEDS?

par Paul Terrien

QUEBEC - Le gouvernement du Québec prendra bientôt possession de l'île d'Anticosti, dans le golfe St-Laurent, mais rien n'indique encore que ce paradis naturel deviendra pour autant beaucoup plus accessible à la population.

Forcé à agir par des démarches déjà entreprises par le gouvernement fédéral et même des intérêts américains auprès du propriétaire de l'île, la compagnie forestière Consolidated Bathurst, Québec négocie présentement le prix de vente de cette île, deux fois plus grande que l'île du Prince-Edouard, qui se situera vraisemblablement dans les environs de $25 millions.

Offres québecoises

La compagnie, qui a abandonné depuis quelques années l'exploitation des forêts d'Anticosti et qui retire environ $1 million par année de la chasse et de la pêche, demandait $30 millions pour ce territoire, la plus grande propriété privée du Canada et probablement du monde. Le gouvernement québécois, par son ministère des Terres et Forêts, a présenté une première offre de $9 millions, qui a été augmentée à $20 millions, aux dernières nouvelles.

Diverses pressions ont été exercées, au cours des années, auprès du gouvernement pour qu'il achète ce territoire qui ne lui a jamais appartenu, mais des événements récents ont précipité son action.

Le fédéral, acheteur?

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de Parcs-Canada, s'apprêtait d'une part à mettre la main sur l'île et le conseil des ministres fédéraux aurait même, en décembre dernier, décidé d'exproprier l'île, obtenue en 1926 par la Consolidated Paper Co. (qui devait devenir en 1967 la Consolidated Bathurst, une filiale de Power Corporation).

D'autre part, la crise énergétique a donné une importance nouvelle à l'île où on pourrait fort bien trouver du pétrole. Des forages effectuées en 1964 et 1965 par Imperial Oil ont donné des résultats préliminaires encourageants, et les forages en haute mer que poursuivent en collaboration la Société québécoise d'initiatives pétrolières (Soquip) et Shell sont effectués près du bassin d'Anticosti.

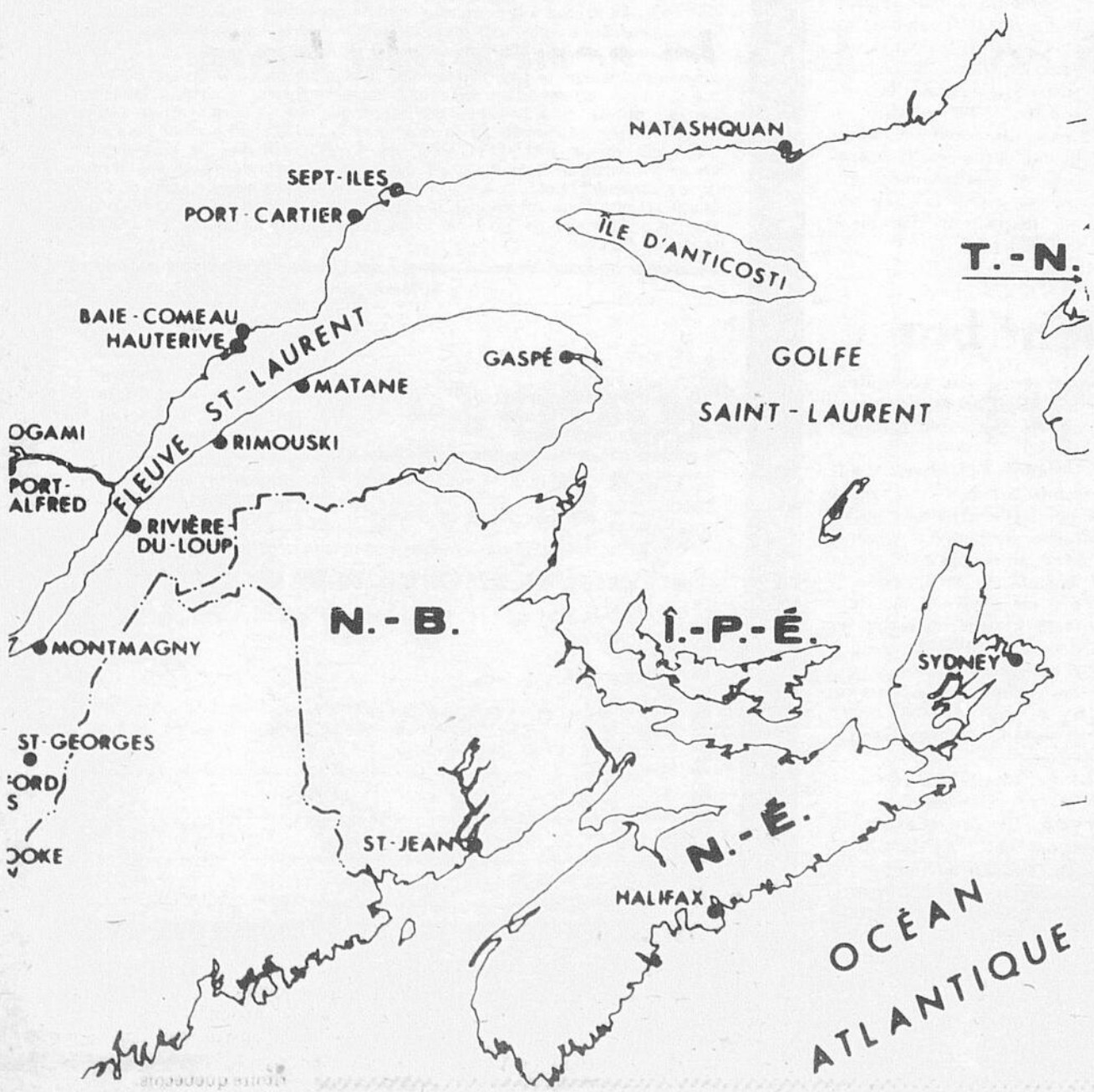
Mais, si l'on veut se réjouir de ce que le gouvernement affirme enfin sa juridiction sur un territoire aussi vaste qui est toujours demeuré la propriété exclusive de divers intérêts privés, on peut quand même s'inquiéter du sort que réserve le gouvernement à cette île, d'une richesse naturelle exceptionnelle.

Les premières indications sur la volonté gouvernementale démontrent que le gouvernement a l'intention de prendre la relève de la Consol et de recommencer la coupe du bois.

Un premier groupe, la Corporation professionnelle des ingénieurs forestiers du Québec, assez curieusement, a signalé le danger que la population se fasse "passer un sapin". Pour les ingénieurs, la vocation de l'île est récréative, non pas commerciale.

Faible rentabilité d'exploitation

La faible rentabilité économique des exploitations forestières à Anticosti (attestée par le désintéressement de la Consol, les prix de transport élevés et la faible quantité de bois, pas assez pour alimenter un moulin) et surtout sa grande richesse en gibier, en poisson et sa situation géographique exceptionnelle, font en effet du tou-



Des biens très "mobiliers"

QUEBEC – De 1894 à 1926, l'île d'Anticosti appartenait au millionnaire parisien Henri Menier et à ses héritiers.

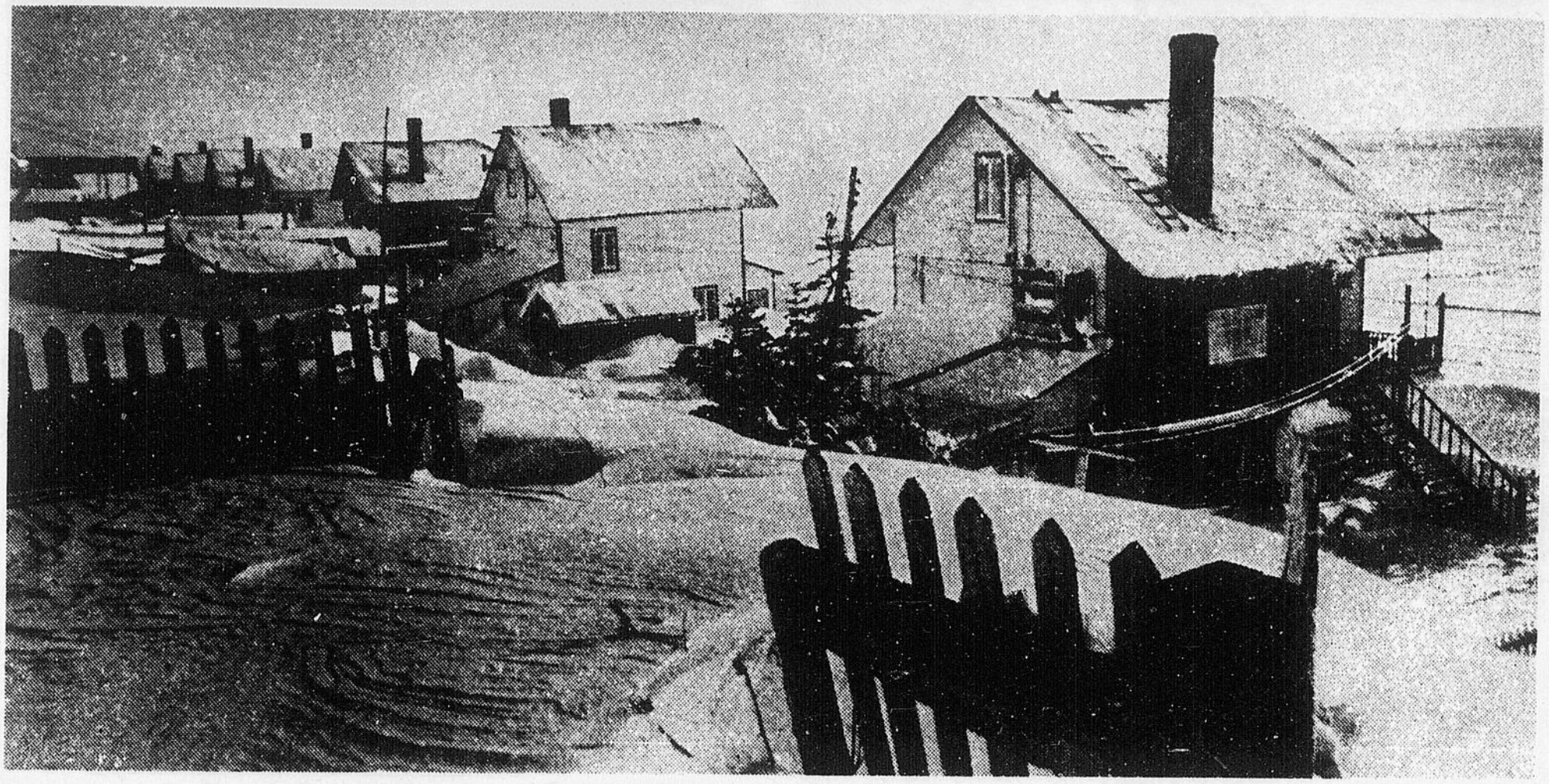
Ce personnage excentrique, qui n'avait pu obtenir en France d'autre titre de noblesse que celui de "roi du chocolat", s'est nommé "seigneur d'Anticosti", faisant bâtir sur l'île un luxueux château où il faisait venir ses amis français sur son propre bateau transatlantique et où il donnait une fois l'an "le bal du seigneur".

On croit savoir qu'à cette occasion des habitants de l'île - les serfs - à qui ont avait interdit l'usage de toute boisson alcoolique et l'usage de la monnaie canadienne (ils étaient rémunérés pour d'hypothétiques travaux agricoles avec des rondelles de bois) - étaient invités au château.

La compagnie Consolidated Bathurst a poursuivi à sa façon cette belle coutume, mais en précisant ses invitations: les membres des conseils d'administration de ses compagnies - soeurs (la Consol fait partie du groupe Power Corporation), les clients importants, les notables, les amis politiques (le vice-président de la Consol est l'ancien ministre fédéral des Terres et Forêts, Maurice Sauvé), se réunissent périodiquement à Anticosti. Cette nouvelle aristocratie industrielle s'exerce toujours sur les nombreux chevreuils et orignaux importés par le sieur Menier.

Les dirigeants de la Consol, qui ne partageaient cependant pas tous les goûts du propriétaire précédent, on rasé le château de Menier en 1953. La compagnie a expliqué qu'elle avait dû brûler cette résidence somptueuse parce qu'elle présentait des dangers pour le feu. (!)

On a quand même pris soin de sauver les meubles. Ces chefs-d'oeuvre d'ébénisterie québécoise sont maintenant exposés dans le "lobby" du Grand'Mère Inn, à Grand'Mère, hôtel appartenant à la Consolidated Bathurst.



Québec songerait à reprendre la coupe du bois

risme, la véritable vocation de l'île.

Un inventaire récent a fixé entre 50,000 et 70,000 le nombre de chevreuils à Anticosti, et à 3,000 ou 4,000 celui des orignaux.

Ces deux animaux, transportés sur l'île en 1896 et 1897 par le millionnaire français Henri Menier, qui avait acheté Anticosti quelques années plus tôt des descendants de Louis Jolliet, font très bon ménage sur l'île, phénomène inusité. Le saumon est aussi très abondant dans les rivières de cette île de 135 milles de long et de 35 milles de largeur maximum.

L'obstacle le plus sérieux empêchant les citoyens du Québec d'aller "jouer dans l'île" est naturellement son accès difficile.

Accès difficile

Située au milieu de l'embouchure du St-Laurent, l'île est accessible presque exclusivement par avion. Trois havres seulement permettent d'accoster. Les courants dangereux et les brumes fréquentes ont d'ailleurs fait du pourtour d'Anticosti un véritable cimetière marin (en 10 ans, de 1870 à 1880, on a compté au moins 106 naufrages).

Il serait quand même possible d'établir un service de traversier entre Mingan, sur la rive nord (qui sera bientôt reliée au réseau routier, qui s'arrête présentement à Sept-Iles) et Pont-Menier, seul village d'Anticosti (population: 250 âmes); sur la rive sud, le bateau-passeur, qui pourrait transporter voitures et roulottes, partirait de Rivière-au-Renard.

Québecair, qui vient d'acheter la compagnie Air Gaspé, peut par ailleurs joindre Sept-Iles, Mingan ou Havre - St-Pierre au nord et la Gaspésie au sud, à l'île.

Pas pour le week-end

Cela, bien sûr, ne saurait convaincre les Montréalais ou même les Québécois de se lancer, pour le week-end, vers la Côte-Nord ou l'extrémité de la péninsule gaspésienne, mais il est logique de penser qu'une famille qui ferait le tour de la Gaspésie en été, serait heureuse de passer quelques jours dans cette île. On pourrait même boucler le circuit touristique québécois en revenant ensuite par la Côte-Nord, de l'autre côté de l'île, malheureusement peu connue des Québécois en général.

Les ingénieurs, comme sans doute les représentants gouvernementaux, ne croient pas qu'il soit possible de réduire considérablement le coût d'une visite à l'île (présentement la Consol demande entre $600 et $1500 pour aller pêcher ou chasser dans son domaine).

Mais rien n'oblige le gouvernement à réaliser un profit de $1 million par année comme le fait la compagnie, grâce aux citoyens à qui doit appartenir, finalement, ce territoire québécois.

Et les îles Mingan?

QUEBEC – L'intérêt manifesté récemment par le gouvernement du Québec envers l'île d'Anticosti, fief de la compagnie Consolidated Bathurst, aura à tout le moins permis à certains Québécois de se rendre compte que des parcelles importantes de leur territoire national sont toujours aux mains d'intérêts privés.

C'est notamment le cas, en plus de l'île d'Anticosti, des îles de la Seigneurie de Mingan, sur la Côte-Nord.

Ces îles, au nombre de 29, ne comportent pas les mêmes attraits économiques ou touristiques qu'Anticosti, mais constituent d'autre part une richesse historique importante dont ne se sont jamais souciés nos gouvernements successifs. Ces îles, qui font face à l'embouchure de la rivière Mingan, près des villages de Mingan (réserve indienne), Longue-Pointe-de-Mingan et Havre-St-Pierre, sont la propriété de la compagnie Hudson's Bay, de Winnipeg, qui y avait établi, après la Conquête, un poste de traite.

Aujourd'hui, l'archipel inhabité est délaissé complètement par la compagnie.

Comme Anticosti, les îles de Mingan ont été cédées à l'explorateur québécois Louis Jolliet par le roi Louis XIV. Sur la plus grande de ces îles, l'île du Havre, Jolliet établit un poste de traite à l'été de 1680, dont certains vestiges subsistent toujours. Cette île, qui a servi de lieu de sépulture aux Indiens montagnais qui habitent toujours cette région de la côte, et auparavant aux Esquimaux, qui ont été repoussés vers le Nord par les Indiens, pourrait aussi être le tombeau de l'explorateur du Mississippi et de la baie d'Hudson, dont la trace a été perdue en 1700.

L'archéologue René Lévesque, de Sept-Iles, qui partage avec son homonyme "le goût du Québec", a effectué des fouilles dans l'archipel de Mingan, qui lui ont permis de découvrir des milliers d'objets anciens (pipes de plâtre, projectiles, grattoirs, couteaux, poteries, bagues, sceaux, etc.), dont la nomenclature a été consignée dans un de ses livres.

Monsieur Lévesque, qui a souvent eu maille à partir avec le ministère des Affaires culturelles, dont il a déjà fustigé le manque d'intérêt pour les richesses archéologiques québécoises, estime que toute la région de la Côte-Nord a une importance historique considérable pour les chercheurs québécois, puisqu'elle est la voie d'entrée par laquelle ont pénétré dans le continent les Scandinaves, les pêcheurs basques, espagnols, portugais, français, puis les "découvreurs officiels".

Ce patrimoine historique est toujours entre les mains d'une compagnie manitobaine qui, on s'en doute, ne se soucie guère des pipes de Louis Jolliet.

UNITED AIRCRAFT

Lévesque met ses réserves de côté et se joint au meeting



UNE MANIFESTATION de solidarité qui a rassemblé près de 2,000 personnes.
(Photo Michel Elliott)

par Louis Fournier

On ne savait plus guère s'il s'agissait d'une assemblée syndicale ou d'un ralliement du parti Québécois!

Le soir du 12 février, au colisée Jean-Béliveau de Longueuil, on comptait une immense majorité de péquistes parmi les 2,000 personnes venues manifester leur appui aux grévistes de la United Aircraft. Mais il se trouvait bien là, aussi, une grosse majorité de syndiqués.

Force est de constater que, sur la Rive-Sud, les milieux syndicaux et le PQ s'interpénètrent à qui mieux mieux, semble-t-il. A tel point que le président du parti, René Lévesque, n'a pas craint de s'afficher en compagnie des leaders des trois grandes centrales syndicales, lui dont on connaît les susceptibilités de jeune fille en cette matière.

Février 1972

La dernière apparition de Lévesque à une assemblée syndicale remontait au 28 février 1972, lors d'un ralliement anti-chômage au Forum de Montréal auquel participait aussi David Lewis, leader du NPD. Il aura donc fallu deux bonnes années au chef péquiste pour digérer les pseudo-traumatismes du Front commun syndical de 1972.

La **"rentrée syndicale"** de Lévesque est un peu une victoire pour ce qu'il est convenu d'appeler l'aile gauche du PQ, représentée à la tribune ce soir-là par le député de Maisonneuve Robert Burns, le candidat dans Laporte Pierre Marois (directeur



DENIS GAZAILLE, *"un simple ouvrier de la United Aircraft"* comme il se décrit: l'intervention la plus *"vraie"* de la soirée...

de la Fédération des ACEF) et le candidat et **"député parallèle"** de Taillon, Guy Bisaillon, conseiller du Syndicat des enseignants de Champlain (CEQ) et grand organisateur de cette manifestation de solidarité.

Un comité

Bisaillon devait d'ailleurs lancer, dès le début du meeting: **"Qui a pu dire que le PQ n'était pas proche des syndicats?"** Et pour s'en rapprocher encore davantage, Guy Bisaillon a fait des pieds et des mains pour créer le **Comité d'appui intersyndical de la Rive-Sud,** comité permanent de solidarité qui regroupe, à ce jour, des syndicats comptant près de 15,000 membres.

Tentative de récupération péquiste dans les milieux ouvriers? Il s'en trouve déjà pour le clamer, surtout au sein des groupes proches du **Comité de solidarité avec les luttes ouvrières.** Ce comité, très actif dans les conflits chez Firestone et Shellcast, est un peu l'émanation de la gauche **"radicale"** hors du PQ.

Un gréviste

Mais toutes ces considérations ne doivent pas faire oublier l'essentiel: 2,600 travailleurs, membres du **syndicat des travailleurs unis de l'automobile et de l'aéronautique (FTQ),** mènent une grève très dure, depuis le 9 janvier, contre la pieuvre multinationale United Aircraft, le numéro un mondial des fabricants de moteurs d'avion. En dépit de tous les appuis et de tous les encouragements qu'on leur sert, cette lutte est d'abord et avant tout LEUR lutte et ils vont la livrer comme ils l'entendent.

C'est pourquoi l'intervention la plus **"vraie"** de cette soirée n'a pas été celle de René Lévesque ni même celle d'Yvon Charbonneau, Marcel Pepin ou Fernand Daoust, mais le cri du coeur au micro d'un gréviste de la United Aircraft. **"Je suis un simple ouvrier, un membre ordinaire du syndicat,** a dit Denis Gazaille, **et je vais faire la grève jusqu'au boutte. Nous ne voulons pas vivre pour travailler comme des fous mais travailler pour vivre. Les lois sont faites pour les compagnies. Trudeau et Bourassa ne sont là que pour leur garrocher de grosses subventions. Il faut gagner cette grève pour nous redonner un peu de dignité."**

Que peut-on ajouter à cela?

"Avez-vous le numéro du député Leduc?"

René Lévesque a parlé de cogestion l'autre soir à Longueuil, en donnant l'exemple de l'Allemagne de l'Ouest...

"Je vais aller encore plus loin",* a lancé le chef péquiste qui venait d'énumérer quelques mesures d'un gouvernement du PQ en faveur des travailleurs. *Est-ce qu'un vrai gouvernement québécois ne pourrait pas, ne devrait pas instaurer dans la grande entreprise un minimum de cogestion au niveau des décisions? Pas pour que les travailleurs décident tout eux-mêmes mais pour qu'ils participent aux décisions.

"Prenez l'Allemagne de l'Ouest. Ca fait 20 ans que ça existe là-bas, que les travailleurs sont représentés au conseil d'administration des grandes entreprises. C'est le cas entre autres chez Krupp, la grande sidérurgie de la vallée de la Ruhr."

Et Leduc?

Après avoir rassuré ainsi tout le monde, M. Lévesque s'en est pris – comme la plupart des orateurs – aux compagnies multinationales qui sévissent au Québec comme ailleurs: *"Les compagnies comme United Aircraft, Firestone, Gypsum, ce sont les plus dures à civiliser car dans le climat colonial du Québec, elles sont bien plus influentes que les travailleurs auprès des gouvernements de rois-nègres que nous subissons. On leur permet en plus de s'engraisser avec notre argent, de l'argent qui retourne ensuite dans les caisses électorale des partis traditionnels que vous élisez."*

Puis une petite taloche au député libéral de Taillon, Guy Leduc (plusieurs ouvriers de la United Aircraft sont dans son comté): *"Ca, c'est un gars qui donne son numéro de téléphone privé à Frank D'Asti, condamné à 20 ans pour trafic d'héroïne. Est-ce que vous l'avez, vous, le numéro de téléphone de Leduc? Avez-vous pu le rejoindre? Vous risquez d'attendre longtemps avant qu'il s'occupe de vous!"*



UNE BROCHETTE D'INVITES de marque. De gauche à droite, Robert Burns, Marcel Pepin, Fernand Daoust, René Lévesque et Yvon Charbonneau.

La crise au CLSC Hochelaga-Maisonneuve

Tout le monde s'accorde pour dire que le Centre local de services communautaires (CLSC) de Hochelaga-Maisonneuve a du mal à traverser les différentes crises qu'il a subies au cours des derniers mois: Congédiement arbitraire de cinq employés en juin dernier, démission du directeur général en janvier 1974, démission d'un groupe de médecins à l'emploi du CLSC il y a deux semaines, transformation des différents services depuis que le centre communautaire, tombant sous la loi 65, relève du ministère des Affaires sociales.

C'est le fouillis total, on y perd son latin. D'aucuns accusent le gouvernement d'avoir récupéré l'organisation communautaire des citoyens, d'autres blâment l'élite locale de contrôler le quartier. On ne sait plus très bien quel service fonctionne, quel local a fermé ses portes. La semaine dernière, Québec-Presse publiait un article décrivant la situation. Cet article a soulevé une controverse telle qu'il nous semble opportun de donner la parole, cette semaine, aux lecteurs qui nous ont fait connaître leurs opinions par téléphone, par courrier ou lors d'entrevues.

"On fonctionne au ralenti, mais on fonctionne!"

M. Jean-Pierre Bélanger, membre du conseil d'administration du C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve, déclare de son côté:

- Les services du C.L.S.C. fonctionnent peut-être au ralenti mais ils fonctionnent: l'Accueil, les infirmières, le service social, l'information, la nutrition, la garderie continuent à marcher;
- Le Comptoir Alimentaire (qui est de toute façon entièrement indépendant du C.L.S.C.) continue à fonctionner;
- L'ancien directeur général n'a pas été congédié mais il a au contraire donné sa démission volontairement avant même l'expiration de son mandat. Je ne pense pas non plus qu'il ait jamais eu peur de perdre sa "job";
- M. Lévesque, qui soit dit en passant est un ouvrier de production, n'est pas président de la Caisse Populaire. Il siège il est vrai dans le Conseil d'administration de la Caisse populaire Maisonneuve mais après avoir été nommé à un poste vacant et non après avoir été élu;
- A ma connaissance, l'ancien exécutif du C.L.S.C. n'a pas profité des absences de Guy Larivière pour tenir des réunions.

Je me demande par quel raccourci intellectuel ou idéologique, Mlle Tassé peut établir un lien, qui lui semble pourtant évident, entre l'entrée dans le Bill 65, les problèmes de fonctionnement du C.L.S.C. et la disparition de certains groupes comme le C.A.P. et l'Association des Locataires qui ont toujours fonctionné de façon autonome du C.L.S.C.

Il est pour le moins facile aussi d'affirmer après coup que le comité santé comprenait entre autres des gens de l'organisation libérale. Il y en avait, c'est vrai, mais à l'image du quartier, ceux-ci étaient largement dominés en nombre par les supporteurs du PQ.

Aussi comment peut-on affirmer que M. Larivière, dont j'admire l'engagement syndical, était "le seul véritable représentant des citoyens" (sic) alors qu'il était délégué au comité exécutif par le comité santé qui, selon le jugement expéditif et sans appel de Louise Tassé était contrôlé par "des médecins, des anciens curés" bref "des gamiqueux du bout".

Mais peut-être Mlle Tassé peut-elle expliquer comment on peut à la fois être délégué de la "gang de gamiqueux" et être en même temps très représentatif de la population?

Peut-être aussi Mlle Tassé aurait-elle mieux défini ce qu'elle entend par "Les éléments progressistes du quartier" car au train où elle distribue les accusations et les étiquettes, il ne semble plus rester beaucoup de monde. Pour ce qui est "des gens prêts à tout, dont à se laisser acheter"... il ne convient ici je pense que de relever la gratuité sinon l'inopportunité de l'accusation.

En ce qui concerne finalement le jugement porté sur le choix du nouveau directeur-général, je pense qu'il faut rappeler que celui-ci a été choisi unanimement par le présent conseil d'administration parmi un groupe de plus de 40 candidats.

Dans ce contexte, la condamnation me semble pour le moins arbitraire et prématurée. Le fait d'avoir reçu une formation en théologie ne me semble pas suffisant en soi pour justifier les conclusions apportées.

Pour ce qui est du "patchage" des problèmes à la Saint-Vincent-de-Paul "à coups de $5.00" imputé à "l'élite locale" (re sic), j'inviterais courtoisement Mlle Tassé à aller rencontrer les gens du Service d'Economie Familiale pour se rendre compte du travail qui se fait avec les assistés sociaux et les petits salariés authentiques aux prises avec des problèmes financiers: Les efforts ont, depuis longtemps dépassé l'étape du patchage.



"LE COMPTOIR ALIMENTAIRE est toujours vivant et fonctionne très bien. On est même sur le point de s'autofinancer", nous dit Louise Jubinville, au nom du comptoir alimentaire Maisonneuve.

(Photos Michel Elliott)

"Je ne suis pas un gamiqueux du bout"

"Dans votre article vous me traitez de "gamiqueux du bout".

Je suis vice-président du syndicat (local 1575) des Travailleurs unis de l'automobile. Je ne suis pas président de la Caisse populaire comme vous le prétendez. J'ai été choisi comme administrateur de la caisse parce qu'on a pensé qu'avec mon expérience auprès des citoyens du quartier je pouvais les aider à se démerder. Je ne suis pas non plus président des loisirs. Depuis six ans, je m'occupe du quartier Hochelaga-Maisonneuve. J'ai contribué à mettre sur pied le comptoir alimentaire. Avec la petite instruction que je possède, je ne pense pas qu'on puisse me reprocher ce que j'ai fait.

Il est vrai que la situation s'est détériorée. Ceux qui nous font des problèmes aujourd'hui sont des maoïstes, des personnes qui pourtant nous ont suppliés de les engager dans le temps. Les religieux et les prêtres au moins, ont apporté quelque chose au quartier. Je pense particulièrement aux petites soeurs de l'Assomption. Les autres, ils ne se sont pas battus avec nous pour obtenir des subventions.

Joseph Lévesque,
membre du conseil exécutif.

Le CAP a changé d'orientation

"Vous dites que le CAP Maisonneuve ne fonctionne plus". C'est faux. **Nous avons effectivement moins de rapports avec le Centre communautaire du quartier depuis qu'il est devenu un CLSC. Le CAP a changé d'orientation. Il travaille maintenant davantage dans les milieux ouvriers.**

Gilles Duceppe
porte-parole du
CAP Maisonneuve

"Les assemblées étaient paquetées"

Les comptoirs alimentaires existent toujours. Cette année, pour la première fois on est presque arrivé à s'autofinancer. Il y a eu une baisse au cours de l'été mais actuellement, on a à peu près 75 clients assidus et on vend en moyenne pour $1600 par semaine.

Il est vrai toutefois que les comités à l'intérieur du centre ne fonctionnent plus. Je faisais partie du comité santé. On voulait engager un dentiste et mettre sur pied une pharmacie mais rien n'a été fait. Il y a encore un groupe qui s'occupe de trouver des logements à prix modiques et le pavillon d'éducation communautaire qui continue à donner des cours aux adultes.



GUY LARIVIERE: il y a du vrai...

Au sujet des personnes qui ont été congédiées, je sais qu'elles étaient en voie de se syndiquer, au moment de leur congédiement. Il est également vrai que l'assemblée au cours de laquelle on a voté pour entrer dans la loi 65 était paquetée. L'ancien exécutif s'arrangeait souvent pour que je sois absent quand il tenait des réunions importantes.

Guy Larivière,
syndicaliste à
Saint-Jean-de-Dieu,
CLSC
Hochelaga-Maisonneuve
ex-membre de
l'exécutif.

monde

CHINE

Les dirigeants chinois relancent la révolution culturelle

Conformément à l'entente intervenue avec le Nouvel Observateur, Québec-Presse publie cette semaine un article de K.S. Karol consacré à la révolution culturelle chinoise, phase II.

Depuis trois mois, la Chine a un nouvel accès de fièvre politique. Des meetings passionnés se tiennent dans les usines et les universités, des **ta-tse-boas** (affiches manuscrites en gros caractères) ont réapparu sur les murs et la presse nationale leur fait une grande publicité, exaltant tantôt les jeunes étudiants, tantôt les ouvriers les plus politisés qui **"osent aller à contre-courant"**. Samedi dernier, **"le Quotidien du peuple"**, dans un éditorial retentissant, a rapporté cette citation toute récente du président Mao: **"Que m'importent le vent qui souffle et les vagues qui déferlent? Cela vaut mieux que de se promener oisif dans une cour"**, en révélant, par la même occasion, que le président avait lui-même donné l'impulsion à l'actuelle campagne **"de lutte et de critique"**.



POINGS LEVES, les gardes rouges écoutent un chef de groupe lire une déclaration favorable à la révolution culturelle, devant le hall central du parti communiste. On voit aussi les pancartes laissées par les groupes précédents.

Des stimulants "corrosifs"

Pourquoi cette grande agitation, déclenchée au lendemain du Xe congrès du P.C.C., alors que tout le monde s'attendait, en Chine comme ailleurs, à une période de stabilisation et d'accalmie? Et puis le thème central choisi pour cette campagne – la lutte entre Confucius et Lin Piao – est-il susceptible de mobiliser les masses et d'alimenter des passions comparables à celles qui se déchaînèrent pendant la "révolution culturelle", entre 1966 et 1969?

La campagne actuelle a d'abord été accueillie avec scepticisme. On avait l'impression que le groupe dirigeant issu du Xe congrès, soucieux de montrer sa fidélité à la grande tradition de la "révolution culturelle", s'attachait à encourager certains actes caractéristiques de la période précédente, tout en mettant le plus grand soin à en limiter les conséquences et à veiller à ce qu'ils ne bouleversent pas la discipline (et on insistait énergiquement sur celle-ci). Ainsi, en publiant à grand fracas l'affiche d'une écolière pékinoise de douze ans dénonçant son institutrice trop autoritaire, "le Quotidien du peuple" paraissait-il forcer la note quand il donnait à cette "rebellion" la même valeur qu'à celle des étudiants de 1966.

Ce n'était évidemment pas très convaincant: pouvait-on comparer une révolte qui avait mis en question la direction du Parti dans les plus grandes universités de Chine à la vindicte d'une gamine audacieuse s'attaquant à une enseignante sans parti et ne représentant qu'elle-même? Pourtant, peu à peu, semaine après semaine, le flot de ceux qui **"osaient aller à contre-courant"** s'est fait plus important. D'une part, les protestataires, dans les écoles et les universités, sont manifestement devenus plus nombreux et plus virulents (ils font aujourd'hui état, carrément, d'une "restauration" de l'ancien système d'enseignement) et, surtout, pour la première fois, la presse nationale a signalé l'entrée en lice des ouvriers de Chang-hai, la plus grande et la plus explosive des métropoles industrielles chinoises.

En effet, au début de février, les ouvriers de la cinquième zone du port de Chang-hai ont accusé les gestionnaires du Comité révolutionnaire **"d'employer des méthodes d'intimidation inadmissibles, de recourir à des stimulants matériels corrosifs et de traiter les dockers non comme les responsables du port mais comme des esclaves tout justes bons à charger ou décharger les marchandises"**. "Le Quotidien du peuple" a accompagné ce réquisitoire d'une note rédactionnelle conseillant au comité du Parti pour le port de Chang-hai **"de ne pas oublier les critiques de la période de la "Grande Révolution culturelle prolétarienne"**, en soulignant que **"l'expérience des dockers montrait l'acuité de la lutte entre deux lignes, entre la voie socialiste et la voie capitaliste en Chine"**.

Un secteur fondamental, celui des cadres du Parti, n'a pas, non plus, été épargné: le quotidien "Kuang Ming Ribao" vient ainsi de lancer une violente attaque contre un roman développant les doléances d'un dirigeant local, **"trop critiqué"** pendant la campagne des **"quatre assainissements"** de 1964 et resté réticent devant la "révolution culturelle", Le "Kuang Ming Ribao" dénonce sans pitié cette littérature **"restaurationniste"** et rappelle que l'attitude envers la "révolution culturelle" constitue la pierre de touche permettant de distinguer un véritable communiste d'un **"révisionniste"**.

Contre une nouvelle élite

Quand au fond, l'accumulation de ces faits épars ne laisse aucun doute: la Chine de Mao ne veut pas – et sans doute ne le peut-elle pas – être gérée "d'en haut": il lui faut sans cesse reprendre l'épineux problème des rapports entre gouvernants et gouvernés, parce que la

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 44 ANS

cap soleil

CARREFOUR DES CROISIÈRES "TRAVELAIDE"
4454, ST-DENIS — MT-ROYAL

FIESTA DEL SOL
ESPAGNE
à partir de:
1 semaine $355.
2 semaines $425.
3 semaines $440.
Transport aérien, logement, transferts, petit déjeuner, etc.

ACAPULCO
SÉJOURS: 2 ET 3 SEMAINES
HÔTEL TROPICANO
Départs: 16 et 23 fév., 2 et 9 mars
A partir de: $435.
CP Air

TUNISIE - SOLEIL $195. plus tarif aérien.
3 semaines à Hammamet
Logement - hôtel sur la plage, 2 repas par jour - transferts - Excursions.
Départs tous les vendredis via Sabena

DAYTONA BEACH DE LUXE
VACANCES ET LONGS SÉJOURS
10 JOURS $319. 20 JOURS $399. 30 JOURS $469.
40 JOURS $549. 50 JOURS $629. 60 JOURS $709.
Ces prix comprennent: transport aérien par Jet "EASTERN" de Montréal à Daytona Beach; les transferts et la manutention des bagages; le logement au luxueux motel Maverick, toutes les chambres face à la mer.
Profitez d'un séjour au soleil pour visiter: Disney World Kennedy Space Center, Marineland, St-Augutine, Silver Spring, Cypress Gardens.
Départs individuels tous les jours.
Départs en groupes les 15, 22 février.

CROISIÈRES D'ÉTÉ
MS ALEXANDR PUSHKIN
6 jours - Saguenay - St-Pierre-et-Miquelon. Départs: 13-20-27 juillet; 17-24-31 août.
$195 et plus
13 jours - Saguenay-Bermudes-St-Pierre-et-Miquelon. Départ: 3 août. 1 seul départ. Réservez tôt!
$345 et plus

SPLENDEURS DE L'ORIENT
25 JOURS
VOYAGE ACCOMPAGNÉ
DÉPARTS
22 mars — 28 juin — 2 août — Japon — Thaïlande — Hong Kong — Hawaii — Singapour — Philippines.
$1995.00

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE
SIÈGE SOCIAL, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

TRAVELAIDE-CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine
MÉTRO PEEL 861-7272

TRAVELAIDE — CENTRE-LAVAL
Sortie 6E autoroute 687-0880

TRAVELAIDE-ÂGE D'OR
911 est, rue Beaubien
MÉTRO BEAUBIEN 273-2581

TRAVELAIDE-Carrefour Mt-Royal
4454 St Denis angle Mt Royal
METRO MT ROYAL 845-8225

TRAVELAIDE-PLAZA-ST-HUBERT
911 est rue Beaubien
METRO BEAUBIEN 273-7755

TRAVELAIDE—LONGUEUIL
1, place LONGUEUIL 679-3777

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 h p.m. — SAMEDI 5 h P.M. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX, À LAVAL ET LONGUEUIL: GRATUIT ET ILLIMITÉ



GARDES ROUGES A PEKIN: Après la lecture de la déclaration de foi, aux cris de "Mao-Dju, Chi Wan Sué" (Vive le président Mao!), les gardes rouges lèvent le poing en signe de serment. C'était en 1966, lors de la phase I de la révolution culturelle.

logique même de son système de développement – basé sur l'égalitarisme et la participation réelle des travailleurs aux "affaires" – l'exige. Elle est donc contrainte de prendre le risque que comporte cette continuelle remise en question de l'autorité des "gestionnaires", même si une précédente expérience a déjà montré que ces risques étaient considérables; les promoteurs des bouleversements de 1966, qui sont là aujourd'hui, ne peuvent pas ne pas se souvenir qu'au-delà d'un certain seuil il devient fort difficile de contrôler une base qui marche à "contre-courant"

Certes, la campagne actuelle ressemble beaucoup plus à celle des "quatre assainissements" qui eut lieu dans les zones rurales en 1964-1965, qu'à la "révolution culturelle" elle-même: placée sous l'égide du comité central, elle se déroule pour le moment en bon ordre et sans débordements notables. Son but est de rappeler aux travailleurs qu'ils doivent contrôler en permanence ceux à qui ils délèguent, par la force des choses, leur pouvoir, dans les entreprises ou les établissements d'enseignement. Il faut absolument empêcher de nouvelles cristallisations sociales et la formation d'une "élite" séparée des masses. **"Si on ne lutte pas,** écrit à ce propos "le Quotidien du peuple", **on fera marche arrière, on tombera et on sombrera dans le révisionnisme... Il faut poursuivre la révolution, s'opposer à la régression, adopter une attitude correcte envers la "Grande Révolution culturelle prolétarienne", soutenir de tout coeur les choses nouvelles, socialistes."** L'accent mis sur le danger de "régression" semble indiquer que, pour Mao, la récente période de stabilisation, s'est accompagnée de phénomènes réduisant par trop les acquis de la "révolution culturelle"; ceux qui avaient peu apprécié, à l'époque, ce bouleversement en auraient profité pour reprendre du poil de la bête.

Pourquoi faut-il, cependant, qu'un discours aussi clair, aussi cohérent, soit obscurci par des considérations sur Confucius et Lin Piao? Il semble, aux lecteurs étrangers du moins, que ce débat n'ait rien à voir avec le projet d'une "révolution continue". La presse chinoise fait tous les jours des dizaines de rapprochements entre la doctrine du vieux philosophe et celle de l'ex- **"successeur désigné du président Mao":** mais il s'agit toujours de constructions artificielles où l'on attribue à Lin Piao des attitudes totalement opposées à celle qu'il adoptait de son vivant. Il y a néanmoins un point important sur lequel le parallèle Confucius-Lin Piao aurait été pertinent: tous les deux étaient partisans d'une centralisation idéologique très poussée accompagnée d'une décentralisation de l'Etat et ils croyaient, par conséquent, à la nécessité d'un **"empire des idées"** susceptible de fournir un code de conduite à l'ensemble des citoyens. Mais, de cela, il n'est absolument pas question dans la campagne qui se déroule actuellement.

Encourager les protestataires

Force est donc de reconnaître à cette dernière trois caractéristiques, éminemment didactiques, qui s'inscrivent d'ailleurs fort bien dans la tradition pédagogique des maoistes:

A) A travers Confucius, il s'agit de dénoncer l'esprit de soumission aux **"vieilles idées"** et aux **"vieilles coutumes";** la société doit rompre radicalement avec elles à travers la "lutte des classes".

B) Lin Piao ayant été condamné, il faut dissocier énergiquement son image de celle de la "révolution culturelle" pour maintenir la valeur de celle-ci. Si Lin a mal fini, c'est qu'il s'opposait **"en réalité"** à la violence des révolutionnaires. On encourage ainsi ceux qui **"osent aller à contre-courant":** en suivant les mots d'ordre qui avaient déjà cours lorsque Lin Piao dirigeait la "révolution culturelle", ils ne risquent pas de subir le sort de l'ex-dauphin puisqu'on assure que la chute de celui-ci n'a été que le juste châtiment d'une trahison de ces mots d'ordre.

C) Prendre pour cible deux morts (pour l'un d'entre eux on agite des cendres vieilles de vingt-quatre siècles) évite de jeter un éventuel discrédit sur les dirigeants vivants et, surtout, de mettre en question le Parti en tant qu'institution. En 1966, pendant la fièvre qui précéda la "révolution culturelle", le comité central avait dénoncé à la vindicte des masses, sans les nommer, de **"hauts responsables engagés dans la voie capitaliste";** cette méthode, au lieu de mettre à l'abri **"l'équipe historique",** avait au contraire amené les activistes à soupçonner carrément tout le monde et le groupe dirigeant s'était retrouvé divisé. Cette fois, un symbole désigné: comme l'ex-président, décédé en 1971, a déjà été exclu à titre posthume du Parti, le risque de voir la machine s'emballer paraît, cette fois, très réduit.

"Mener jusqu'au bout la critique de Lin Piao-Confucius et avancer résolument à contre-courant", proclame donc le mot d'ordre. Ce n'est pas une invitation à promouvoir une nouvelle "révolution culturelle" (prévue néanmoins par le Xe congrès) mais un encouragement au débat permanent de la base destiné à donner consistance à la résolution clef du dernier congrès, qui invitait justement les travailleurs à **"oser aller à contre-courant".** Quand elle fut publiée, on se demandait, chez nous et en Chine, comment elle pourrait en pratique être appliquée. De quels moyens un "rebelle", isolé à la base, disposerait-il en effet pour combattre un appareil de "gestionnaires" dûment reconstitué et solidement installé? Un début de réponse nous est à présent donné: le fait que des actes de rebellion soient donnés en exemple au pays tout entier doit servir d'avertissement à ceux qui, forts de leurs prérogatives hiérarchiques, souhaiteraient, là où ils sont, étouffer l'affaire ou la maintenir dans le cadre de leur entreprise. La publicité nationale accordée aux **ta-tse-bao,** dénonçant la réintroduction des examens et la sélection dans les universités ou, comme à Chang-hai, s'élevant contre toute tentative d'instaurer en Chine un système productiviste **"à la soviétique",** constitue évidemment un encouragement pour les autres protestataires et l'on comprend que la Chine donne l'impression de bouger de nouveau en se penchant plus que jamais sur les grands thèmes de la "révolution culturelle".

Le groupe dirigeant, bien décidé à continuer dans la "voie socialiste" a ainsi tiré un certain nombre de leçons du "grand chambardement" de 1966; il pense pouvoir éviter maintenant les excès et les débordements. Malheureusement, il ne semble pas encore tenir compte du danger que représente une pédagogie politique qui – même si le **contenu** en est excellent – a recours à certaines formes: hier un culte démesuré de la personnalité, aujourd'hui la diffusion massive de versions simplistes et outrancières de la **"philosophie des classes exploiteuses"** (en l'occurence la prétendue **"philosophie Confucius-Lin Piao"**).

L'Affaire Antonioni

Les violentes critiques que les Chinois viennent d'adresser au film d'Antonioni, "Chung-Kuo", constituent en fait un exemple de ces simplifications. Il s'agit bien entendu d'un épisode secondaire mais il est pour nous significatif puisque nous avons tous pu voir le film, alors qu'il n'a pas été projeté en Chine. Si les rédacteurs du "Quotidien du peuple" et du "Kuang Ming Ribao" s'étaient bornés à dénoncer dans cette oeuvre l'éloge accordé à la "Chine éternelle" au détriment de la Chine réelle, celle de la "révolution continue", leurs arguments auraient porté juste. Et on comprendrait d'autant mieux cette indignation que, après une brève période de "régression", ils mettent en valeur les conquêtes et les thèmes de la "révolution culturelle" (auxquels, il faut bien le dire, Antonioni n'a guère été sensible). Mais la démesure du réquisitoire contre le metteur en scène italien, accusé de connivenà la fois avec le **"social impérialisme"** et les Etats-Unis (il leur a vendu son film pour 250,000 dollars!), nous éloigne de toute discussion sérieuse. En agissant ainsi, les Chinois montrent seulement qu'ils manquent toujours du langage internationaliste qui leur permettrait de communiquer au monde des expériences sociales et politiques dont la valeur reste primordiale.

K.S. KAROL

Sommé de rembourser sa cliente

Me Gervais risque d'être poursuivi par la Commission d'aide juridique

par Robert Lévesque

La présidence de la Commission d'aide juridique du Québec, Me Monique Dubreuil, a fait parvenir à Me Guy-C. Gervais, ces derniers jours, une lettre de mise en demeure pour que ce dernier rembourse "dans les plus brefs délais", les sommes d'argent qu'il a retenues de lui-même sur les "pensions alimentaires" qu'il obtenait pour une cliente qui avait fait appel à lui par le biais du service d'aide juridique.

De plus, Me Dubreuil souligne, dans cette lettre, qu'il y a eu, de la part de Me Gervais, "des manquements graves à la loi de l'Aide juridique" et que si ce dernier ne rembourse pas sa cliente la Commission devra porter le cas devant les tribunaux. Au moment où nous mettions sous presse, Me Gervais n'avait pas encore répondu à cette lettre.

Commissions de 15%

QUEBEC-PRESSE révélait, la semaine dernière, les infractions qu'avait commises un avocat de Montréal, Me Guy-C. Gervais du bureau Panneton, Gervais, Demers et Allaire, en se payant des commissions de 15% sur le dos d'une assistée sociale qui avait fait appel à ses services par l'intermédiaire du service d'Aide juridique où, selon la loi, le client "économiquement défavorisé" a droit aux services d'un avocat sans débourser un seul sou.

A trois reprises, Me Gervais, malgré qu'il avait été mandaté par l'Aide juridique, avait retenu des commissions de 15% sur les "mémoires de frais" qu'il faisait parvenir à sa cliente, Mme Yolande Bourgeois-Tremblay. Pour une somme totale de $222.75.

Cette semaine, nous apprenions que la Commission d'aide juridique "étudiait de très près ce cas" qui nous avait été rapporté par Mme Tremblay elle-même. Celle-ci avait porté plainte auprès de la Commission en octobre '73, mais n'en avait pas eu de nouvelles depuis.

Il y a quinze jours, avant que l'affaire ne soit ébruitée par QUEBEC-PRESSE, la Commission avait convoqué Mme Tremblay à ses bureaux. On lui demanda si elle était prête, éventuellement, à témoigner devant un tribunal contre ces irrégularités commises par son avocat, Me Gervais. Elle répondit affirmativement. Quelques jours plus tard, Me Dubreuil faisait parvenir sa mise en demeure à Me Guy Gervais.

Me Boulais confirme

Me Jean-François Boulais, de l'Aide juridique, confirmait à QUEBEC-PRESSE cette semaine que Me Gervais avait agi dans l'illégalité. "C'est exact que Mme Tremblay avait fait appel à l'Assistance judiciaire avant l'entrée en vigueur de la loi de l'Aide juridique, et c'est exact que Me Guy-C. Gervais avait été mandaté par l'ancienne Assistance judiciaire. Après l'adoption de la nouvelle loi, Mme Tremblay est venue à l'Aide juridique, à la Place Versailles, et son cas a été référé au même Me Gervais. C'est exact que celui-ci a alors accepté un mandat dans cette cause. Nos dossiers le confirment".

C'est Me Boulais qui a reçu Mme Tremblay il y a quinze jours, pour évaluer les possibilités de poursuite contre son avocat. Selon lui, il faut absolument que la Commission fasse quelque chose, puisque l'on est face à un cas où "une cliente s'est fait voler". Mais si la Commission a mis autant de temps avant de réagir (elle possédait quand même des copies des factures envoyées à Mme Tremblay par Me Gervais, et Mme Tremblay avait porté officiellement plainte il y a plus de 4 mois) c'est, selon Me Boulais, parce que "le cas est délicat".

"La Commission n'est pas implantée depuis longtemps, argumente-t-il, et elle n'a pas les moyens de perdre une cause du genre. Sa crédibilité en serait profondément atteinte. Il n'est pas facile de poursuivre un avocat au pénal, il pourrait plaider, dans ce cas, une erreur administrative ou quelque chose d'autre. Il faut être sûr avant d'agir".

Réputation à protéger?

En fait, il semble qu'il était plus important de protéger la "réputation" de l'Aide juridique que de dénoncer un avocat qui "volait" une assistée sociale. C'est du moins ce que l'on peut conclure des réponses de Me Boulais qui veulent justifier un retard incompréhensible, d'autant plus que Mme Tremblay, malade, "économiquement défavorisée", n'a cessé depuis octobre '73 de rappeler son cas à la Commission. Maintenant que la chose est publique, on affirme "qu'il faut faire quelque chose".

Me Benoît Robert, de l'Aide juridique, a avoué à Mme Tremblay que son avocat était passible d'une amende de mille dollars parce qu'il avait manqué à deux règlements de la loi d'Aide juridique. D'abord il a retenu des honoraires sur les pensions qu'il obtenait du mari de Mme Tremblay; ensuite, il s'est fait remplacer en cour, le 8 novembre 1973, par un autre avocat, Me Cécile Roy. Mais cette amende n'a pas encore été signifiée à Me Gervais.

Menaces de Me Gervais

Lundi dernier, QUEBEC-PRESSE recevait une lettre de Me Gervais. Celui-ci demandait au journal de se rétracter sinon "des procédures en libelle diffamatoire seront prises" contre lui. Me Gervais, évidemment, affirmait que "cet article" comportait "des fausseté inouïes". Les propos de Me Boulais, la lettre de Me Dubreuil, il va sans dire, nous confirment dans notre position. Il y a eu illégalité, et Me Gervais a soutiré, sans en avoir le droit, la somme de $222.75 à une assistée sociale. Une seule erreur s'était glissée dans notre article: Me Gervais n'avait pas encore reçu, au moment où nous avons écrit l'article, ses honoraires de la Commission d'aide juridique. Ce qui ne change rien au fait qu'il n'avait pas le droit de retenir une commission de 15% sur le dos d'une cliente de l'Aide juridique.



MME YOLANDE TREMBLAY, la cliente de Me Guy Gervais: "Les avocats savent comment détourner la loi..."
(Photo Michel Elliott)

Madame Yolande Tremblay, la cliente:

"Les avocats, ils ont la loi pour eux..."

"L'Aide juridique, qui est supposée nous aider, ne fait rien dans mon cas parce qu'on a peur du scandale", nous a affirmé Mme Yolande Bourgeois-Tremblay, la victime des irrégularités de Me Gervais. Selon elle, la Commission aurait déjà dû poursuivre cet avocat qui a violé la loi.

"C'est un des rôles de la Commission que de protéger ceux qui n'ont pas les moyens. Alors, lorsqu'on se fait voler par un avocat de l'Aide juridique par-dessus le marché, c'est là que la Commission devrait être une sécurité pour nous, en dénonçant tout de suite cet avocat", pense Mme Tremblay.

"Ils ont dit que le montant en question ($222.75) était une bagatelle. Peut-être pour eux, mais pour moi c'est important, je n'ai pas les moyens de le perdre."

Dégoûtée, il va sans dire, des avocats, Mme Tremblay explique: **"Eux, les avocats, ils ont la loi pour eux, ils la connaissent par coeur, ils savent comment la contourner. C'est pour ça que des assistés sociaux comme moi ont peur d'eux. Et là, je pense que la Commission d'aide jurique a peur d'eux aussi, s'ils ne font rien pour que Me Gervais me rembourse ce qu'il m'a volé."**

Mme Tremblay, devant l'inertie de la Commission, avait soumis des copies de son dossier à plusieurs journaux, dont Le Devoir. Ceux-ci n'ont pas cru bon de s'intéresser à ce cas, le premier du genre à être connu depuis l'adoption de la loi de l'aide juridique.

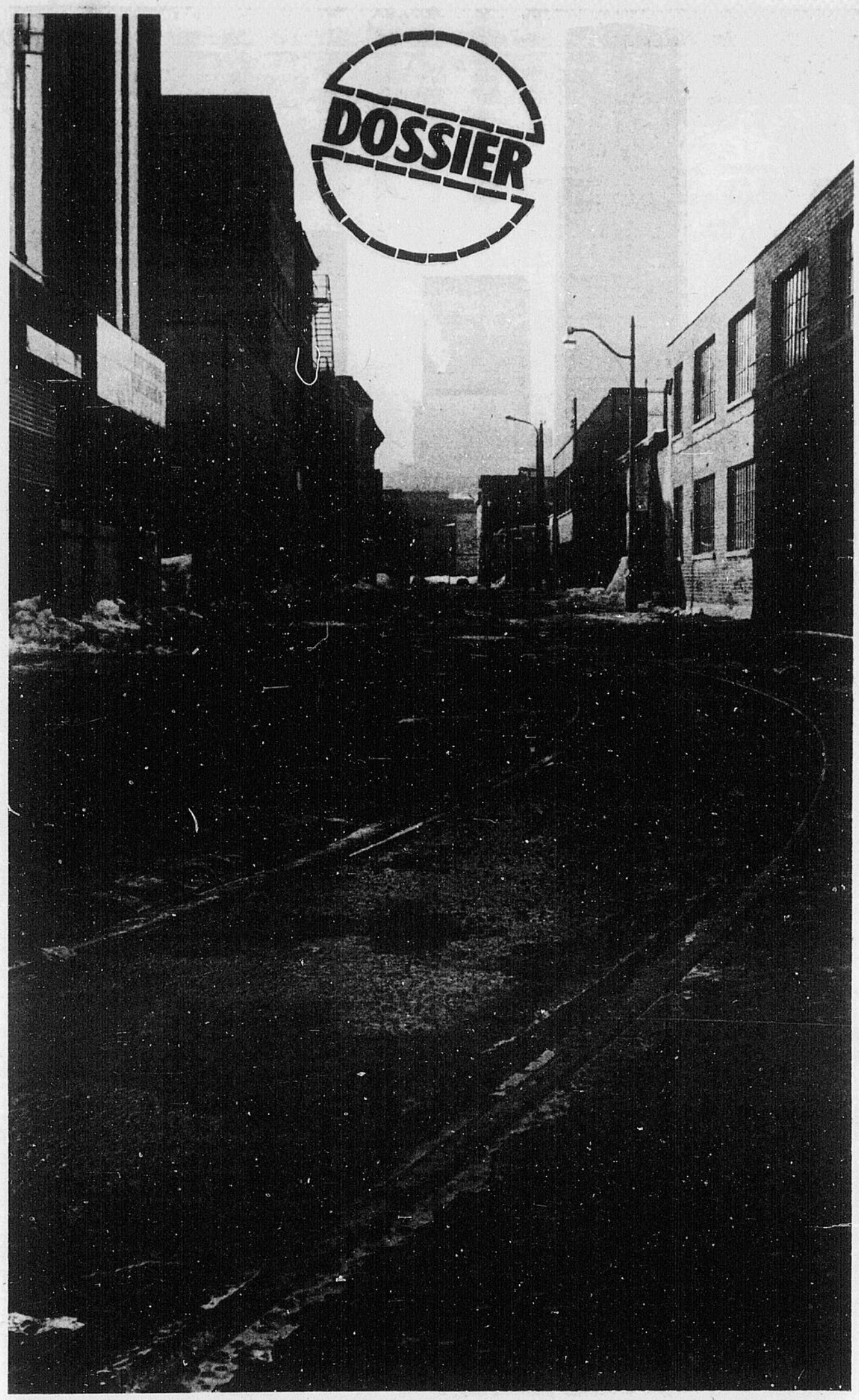
MIAMI
1 ou 2 semaines
Départ tous les vendredis
Au Sun City Motel
sur la plage de la 174e rue
$229 1 semaine — **$329** 2 semaines
Incluant transport par avion
logement sur base de chambre double
tranferts

Acapulco
$379.00 15 jours — **$279.00** 7 jours
Avion, hôtel et transport

Mirabelle Tours Inc.
277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant
Comté Laprairie J0L 1X0
632-5330 365-1847

QUEBEC-PRESSE à domicile 381-9936

EMPLOIS
Pour tout renseignement concernant la rubrique "Offre d'emploi", veuillez communiquer avec Jean Bélanger
Service de la publicité
381-1385



MONTREAL

Un jour, une ville pour nous?

par Louis Fournier

"Une ville pour nous"...

Cette ville, c'est Montréal et la Communauté urbaine qu'elle contrôle, soit le tiers de la population du Québec.

"Une ville pour nous", **c'est un slogan qui en dit long sur ce qu'il faut faire à Montréal pour que la ville appartienne à ses citoyens, sous un régime qui ne serait plus celui du maire Jean Drapeau.**

"Une ville pour nous", **c'est le titre d'un document de travail préparé en vue des élections municipales qui auront lieu à Montréal le 10 novembre prochain. Un document pondu par le CRIM, le** Comité régional intersyndical de Montréal **(CSN-FTQ-CEQ), un comité de coordination fondé le premier mai 1972 par les instances régionales des trois grandes centrales dans la métropole.**

Sessions d'étude

Le document du CRIM a été confectionné à l'intention des militants syndicaux pour les sensibiliser aux affaires municipales. Il traite de la démocratie (sic) à Montréal, du logement, des transports, des loisirs, de la santé et du budget de la ville.

Présenté comme "un instrument de travail et de réflexion", **il est actuellement décortiqué lors de sessions d'information hebdomadaires. Ce n'est pas une étude exhaustive car, explique-t-on, il devra être complété par les militants réunis en sessions d'étude ou regroupés dans les quartiers.**

"Toute cette démarche, **ajoute-t-on prudemment,** pourra nous amener, éventuellement, à présenter un programme municipal." **Un programme qui serait mis au point lors d'un congrès qui ne serait pas l'affaire des syndicats, comme tels, mais des militants déjà mobilisés dans des organisations de quartier, en liaison avec des groupes populaires.**

Un parti

Tout cela conduira-t-il à la création d'un véritable parti d'opposition au maire Drapeau sur la scène municipale? Nul ne peut le dire encore mais beaucoup le souhaitent vivement et, qui plus est, y travaillent.

Si l'opposition s'organise dans les milieux syndicaux, elle mijote aussi chez les associations régionales de Montréal-Centre **et** Montréal-Nord **du parti Québécois. Les péquistes de la métropole tiendront d'ailleurs un colloque sur les affaires municipales les 1er et 2 mars, pour sonder le terrain. Le Dr Camille Laurin y participera.**

D'ici les élections municipales du 10 novembre, il n'est pas impossible que la jonction se fasse entre les milieux syndicaux et péquistes, à la base, dans les quartiers. Et qu'elle se fasse aussi avec des groupes comme le Mouvement progressiste urbain (MPU), **actif dans les milieux anglophones et** "éthniques" **de Montréal.**

Le logement

Quant au Front d'action politique (FRAP), **échaudé lors des élections municipales d'octobre 1970, son petit noyau de militants a décidé de travailler avec le Comité régional intersyndical de Montréal.**

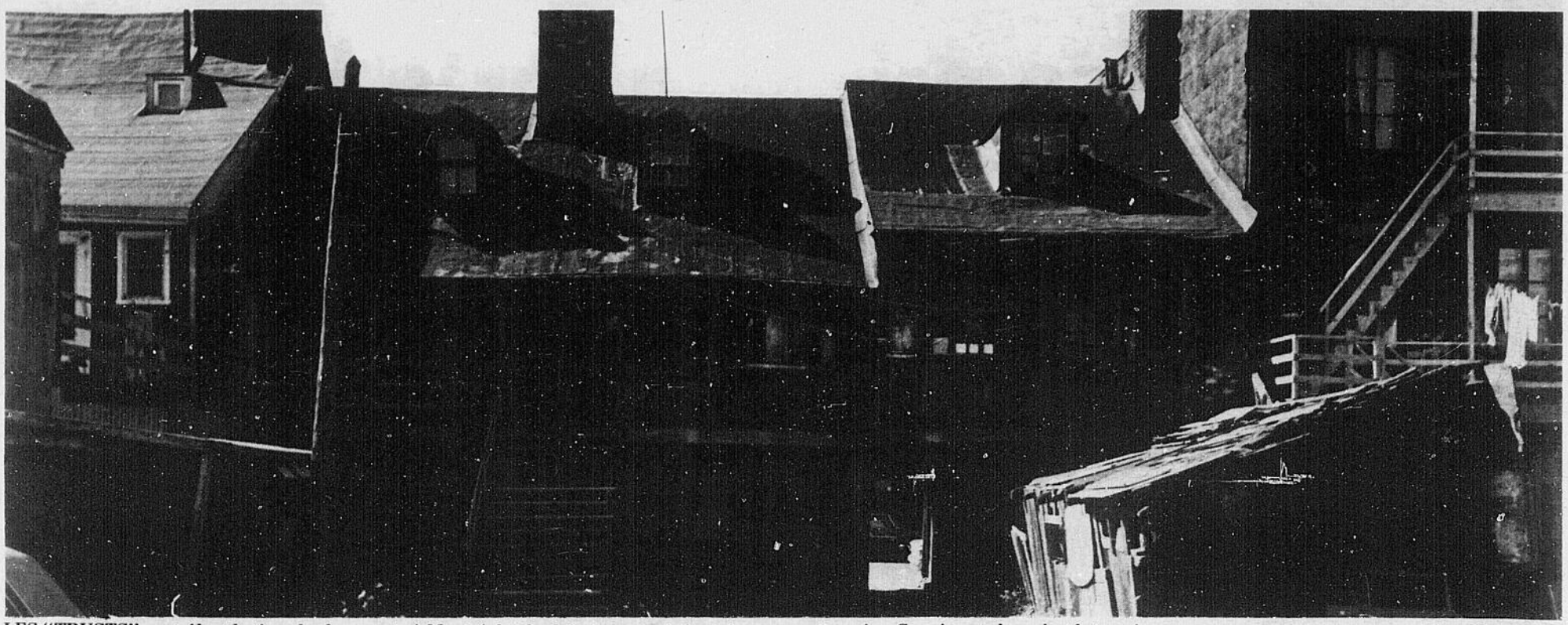
Comme contribution au mouvement de discussion en cours sur les affaires municipales, QUEBEC-PRESSE publie à compter de cette semaine des extraits du document "Une ville pour nous". **On trouvera dans les pages qui suivent un premier mini-dossier sur le logement à Montréal.**

L'opposition à Drapeau

Tous les citoyens opposés au régime Drapeau et qui veulent construire une opposition à l'hôtel de ville de Montréal peuvent communiquer avec les groupes suivants pour leur donner un coup de main:

- ***Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM):*** **Conseil du travail de Montréal (FTQ) à 871-1068; Conseil central de Montréal (CSN) à 842-3181, et Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) à 527-8011.**
- ***Mouvement progressiste urbain (MPU):*** ***Stephen Schecter (488-2182) et Jean-Pierre Bourdouxhe (521-3221)***
- ***Parti Québécois*** **de *Montréal-Centre* (521-5606).**

Le logement à Montréal



LES "TRUSTS" contrôlent le tiers des logements à Montréal et les laissent pourrir jusqu'au moment propice. Ce qui vaut cher, c'est le terrain... (Photos Michel Elliott)

80% de locataires avec 80% des problèmes!

Montréal compte 80% de locataires.

Depuis toujours, les travailleurs ont dû lutter pour arracher des conditions de logement décentes aux propriétaires et aux gouvernements. Ils savent que cela ne changera pas tant qu'une minorité aura la possibilité de faire des profits en exploitant ce bien nécessaire qu'est le logement.

En attendant, des travailleurs résistent aux tentatives de promoteurs et des gouvernements pour démolir leurs logements et les expulser de leurs quartiers. On se souvient de la lutte contre **Concordia Estate** qui, avec l'appui de la Ville, allait raser le quartier Milton Park, chassant des milliers de personnes de leur logis.

On se souvient de lutte contre l'autoroute est-ouest. Les travailleurs pouvaient argumenter que cette décision était antisociale et ne réglerait même pas les problèmes de transport à Montréal. Mais l'entreprise privée a besoin de l'autoroute. Drapeau a donc dit oui, permettant ainsi la démolition de plus de 3,300 logements encore en bon état.

Et la Petite Bourgogne? Un quartier charcuté par la Ville qui voulait y faire de la **"rénovation urbaine"**. Résultats: un quartier transformé en chantier; baisse de la population de 15,000 à 7,500 personnes, dont 58% d'assistés sociaux.

Les besoins des Montréalais sont nombreux dans le domaine du logement. On peut identifier quatre (4) ordres de problèmes:

Réparation

Votre propriétaire a-t-il fait des réparations à votre logement dernièrement? Et, dans le sud de Montréal, combien de propriétaires ont fait des réparations depuis 10 ans?

Dans le budget de la Ville de Montréal, 0.6% des ressources financières vont au service d'urbanisme et d'habitation – qui pourrait s'occuper de la rénovation – alors que des millions vont à Terre des Hommes, la Place des Arts et les Jeux olympiques.

Qualité des logements

On estime que 20% des logements de Montréal (60,000) – sont inadéquats. Savez-vous combien de logements à Montréal n'ont ni bain, ni douche? Savez-vous qu'à Montréal, en 1974, on compte près de 2,000 logements sans toilettes? Savez-vous qu'il y a environ 9% des logements qui sont surpeuplés à Montréal? Pour les quartiers défavorisés de Montréal, c'est probablement le double ou le triple. En d'autres mots, il y a encore des centaines de familles qui ne vivent pas dans des logements adéquats et ce, en 1974, dans une grande ville comme Montréal.

Vous avez cherché une maison dernièrement? Pas facile à trouver! Saviez-vous que la Ville a permis la démolition de 16,000 logements entre 1960 et 1970, dont 12,800 logements encore en bon état et habités par des familles à bas revenus? Et la situation s'améliore très peu. Depuis 1970, toujours aussi peu de logements construits, toujours autant de démolitions: 3,300 logements pour faire place à l'autoroute est-ouest, peut-être 1,000 pour la Place Desjardins et le projet Concordia.

La politique sociale du maire Drapeau était de construire 5,000 logements avant la fin de 1971. A la fin de 1971, il n'y avait même pas 2,000 logements publics complétés. Aujourd'hui, le logement public équivaut à un peu plus de 1% du total des logements. Moins il y en a, plus c'est **"social"** et conforme **"aux aspirations de l'homme"**, semble-t-il.

Augmentation des prix

Le coût du logement pendant les années 1967-70 a augmenté de 6% en moyenne au Canada (9% pour les zones métropolitaines comme Montréal). Pendant ce temps, le revenu moyen augmentait de 5% environ par année. (Encore faut-il préciser que l'augmentation du revenu pouvait varier de 9 à 10% pour ceux qui gagnent plus que $7,000 à 2 à 3% pour ceux qui gagnent $4,000 et moins).

Ces statistiques nous montrent que la situation est particulièrement critique pour les couches les plus basses de revenus mais tous les travailleurs sont victimes de cette situation.

Les "trusts" contrôlent 1/3 des logements

La stratégie de l'entreprise privée est simple. L'entreprise privée intervient là où c'est le plus rentable. Or, réparer les vieux logements du centre-ville, c'est pas payant; donc, on ne les répare pas. Plutôt, les "trusts" les achètent en bloc (ils contrôlent le tiers des logements de Montréal) **et les laissent pourrir jusqu'au moment propice. Ce qui vaut cher, c'est le terrain que s'arrachent les promoteurs. Puis, on démolit et on construit des édifices en hauteur, puisque c'est ça qui paye!**

Les logements, on en construira un peu en banlieue où les terrains valent moins cher et sont plus disponibles, avec une généreuse subvention du gouvernement fédéral.

• Conséquences

- **Les grands logements familiaux sont de plus en plus rares et de plus en plus chers;**
- **Faible qualité des logements, faute d'entretien par les propriétaires;**
- **Hausse générale des loyers à Montréal (donc des profits);**
- **Concentration des familles à faible revenu dans les quartiers surpeuplés du centre-ville.**

Les familles ouvrières sont donc forcées de se déplacer de plus en plus vers la banlieue où les loyers sont plus élevés. Sans parler de ceux qui "s'embarquent" dans l'achat d'une maison. Et quand ils ne tombent pas sur un projet-citron **de la Société centrale d'hypothèques et de logements (SCHL), c'est l'endettement pour 20 ans avec, en plus, le fardeau des taxes foncières!**

En somme, la construction au cours des dix dernières années s'est faite à l'encontre des besoins des travailleurs. Peu de restaurations de vieux logements, peu de logements familiaux construits. Les seuls qui y trouvent leur compte, ce sont les promoteurs, les spéculateurs et les constructeurs de logements de luxe qui en retirent d'énormes profits.

• La Ville ne fait pas mieux

Le programme timide de restauration des logements appliqué par la Ville de Montréal n'a pas donné de meilleurs résultats. Comme Drapeau ne veut rien savoir de la rénovation urbaine, qu'il n'aime pas les logements publics, son programme de restauration tient lieu de politique de logement pour la ville de Montréal. Ca ne coûte pas cher, et ça ne dérange pas les petits propriétaires, qui se voient subventionnés pour des réparations nécessaires à leurs logements.

L'entreprise privée a carte blanche

Dans l'ensemble, les gouvernements (tant municipal que provincial ou fédéral) n'ont rien fait, jusqu'à maintenant, pour s'attaquer vraiment à l'anarchie dans le secteur de la construction et du logement. Bien au contraire, ces gouvernements apportent à l'entreprise privée tout le support dont elle peut avoir besoin pour augmenter encore plus ses profits.

Par sa politique de taux d'intérêt élevé (il s'élève à plus de 9%), le gouvernement fédéral permet aux institutions financières (les banques en particulier) de réaliser des profits énormes, en vivant de l'endettement des familles qui doivent se trouver un logement adéquat pour vivre. Cette politique écarte un grand nombre de familles de la possibilité de posséder un logement.

Jusqu'en 1970, la politique de prêts aux constructeurs de la SCHL a surtout été employée pour des blocs d'appartements et des maisons unifamiliales. Très peu pour des logements à loyer modéré... Qui en a profité? Les promoteurs et les constructeurs.

Toujours inspiré par la même politique **"sociale"**, la Ville de Montréal et la Communauté urbaine (CUM), malgré des **"réticences"**, ont fini par bénir la construction de l'Autoroute est-ouest. Or, en plus de **"charcuter"** le quartier Maisonneuve, cette autoroute a entraîné l'expropriation de 3,300 familles, soit plus de 15,000 personnes. A eux seuls, les logements détruits pour la construction de cette autoroute équivalant presque au **total** des logements publics construits à Montréal depuis 1960.

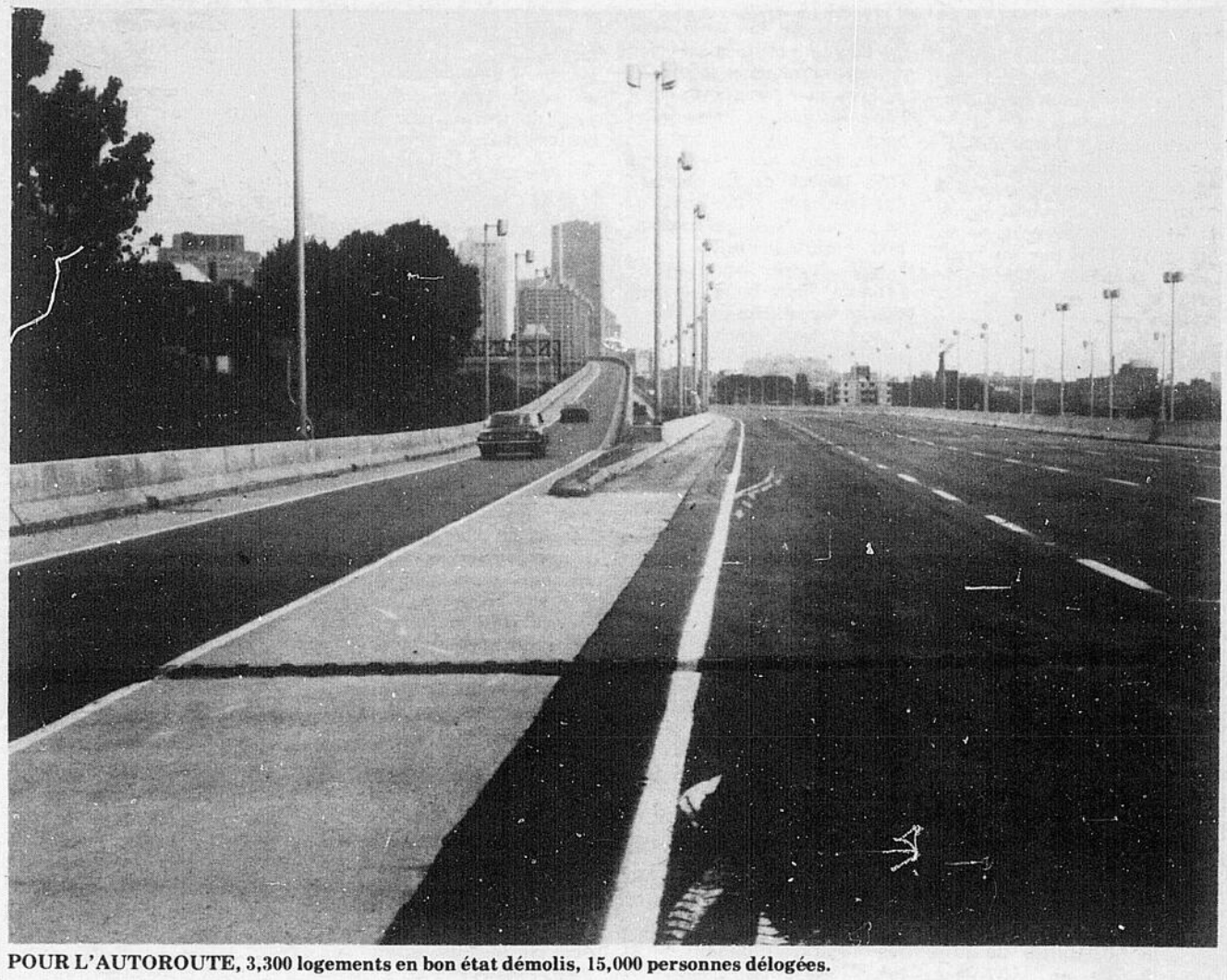
Aide de la ville

Et ce n'est pas tout! Car si l'entreprise privée peut spéculer sur les terrains, démolir des logements encore bons pour les remplacer par des **"bachelors"** ou des édifices à bureaux, c'est encore une fois grâce à la Ville de Montréal. En effet, la Ville intervient à plusieurs moments dans la réalisation des projets de construction mis de l'avant par l'entreprise privée;

- dans certains cas (Place Desjardins), c'est la Ville elle-même qui exproprie pour mettre le terrain à la disposition des promoteurs.

- C'est la Ville qui va émettre les permis autorisant la démolition de logements encore bons et leur remplacement par des **"bachelors"** (par exemple).

- Elle va modifier parfois ses règlements de zonage afin de permettre la construction en hauteur.



POUR L'AUTOROUTE, 3,300 logements en bon état démolis, 15,000 personnes délogées.

- Il lui est même déjà arrivé d'aller faire des représentations auprès des autres gouvernements pour **"faciliter"** la chose à l'entreprise privée.

Pas surprenant que Jean-Charles Paradis, président **"exécutif"** de **Campeau Corporation** (qui entretient des liens avec **Power Corporation** et élabore un projet de deuxième centre-ville sur le terrain du Blue Bonnets au **"bas prix"** de $750 millions) explique que **"le maire de Montréal est en faveur du progrès sur un vrai temps..."**

Le lien de l'administration municipale avec l'entreprise privée apparaît clairement dans le cas **Concordia.** Ce projet vise à détruire de grands logements à coût modique (4 à 9 pièces pour $75.) pour les remplacer par des logements dont le loyer se situera entre $140. et $275. par mois.

La ville de Montréal est ici complice de l'action d'exploitation systématique de Concordia de plusieurs façons:

1) en maintenant le règlement de zonage qui facilitait l'action de Concordia;

2) en acceptant les normes minimums de salubrité des logements administrés par Concordia;

3) en diminuant 3 fois en 4 ans l'évaluation municipale afin de réduire les charges fiscales de Concordia;

4) en tolérant, sans garantie formelle pendant deux ans, que le projet Concordia soit réalisé. Pendant ce temps, des logements qui devront être démolis sont inutilisés.

5) en s'agageant, pour Concordia, et avec l'argent des travailleurs, à refaire le système d'égouts et à aménager l'échangeur Parc-des-Pins;

6) en favorisant la détérioration des logements de Milton Park en n'appliquant pas le code du logement.

Une nouvelle politique du logement

Les objectifs généraux

1. Mettre en oeuvre une politique de logement visant à l'élimination totale des taudis et des logements insalubres de Montréal.

2. Assurer aux travailleurs de chaque quartier le "contrôle" de la rénovation urbaine dans leur quartier.

3. Elimination de la spéculation et de l'exploitation dans le logement.

• Mesures concrètes

• Construction et restauration de 10,000 logements publics par année pour rattraper le retard et faire face aux nouveaux besoins.

• Elaboration d'une échelle des loyers qui tienne compte de la capacité de payer des travailleurs, avec ajustement annuel. Entretemps, application d'un véritable contrôle des loyers, basé sur le principe que le logement est un droit au même titre que la santé et l'éducation. La Ville devra exercer des pressions sur Québec en ce sens.

o Elaboration d'un bail type en collaboration avec les associations de locataires, ici encore en exerçant des pressions sur Québec.

• Revision du code des loyers avec les associations de locataires; pour ce faire, la Ville devra pousser sur le gouvernement provincial.

• Obtenir pour les locataires le droit d'association et donc de négociation avec le propriétaire et, aussi, le droit de grève des loyers.

• Acquisition par la Ville des bâtiments non réparés et restaurables. Location de ces logements par la Ville après restauration.

• Interdiction pour la Ville de vendre des terrains lui appartenant.

• Exiger de la ville son appui et son soutien technique aux formes de propriété sociale de logement (coopératives).

• Prévoir des mécanismes de relogement pour les citoyens déplacés.

• Obtenir la reconnaissance des "Conseils de quartier" (ou autres formes de comités de citoyens du quartier, qui auront la responsabilité de contrôler les interventions publiques ou privées dans le logement).

• Dans le cadre d'un plan général d'aménagement urbain selon les besoins des travailleurs, élaboration d'un plan de construction de logements et de rénovation urbaine par quartier prévoyant l'articulation des secteurs résidentiels, commerciaux et industriels.

• Occuper de plus en plus la place de l'entreprise privée dans le domaine du logement en créant une entreprise publique de restauration de logements et en réalisant un programme de restauration conforme aux besoins des travailleurs.

• Afin de réaliser ces objectifs et d'éliminer définitivement la spéculation foncière, municipalisation progressive du sol urbain.

lecteurs

Que veux dire "santé sociale"?

Lors du procès du docteur Morgentaler, son avocat a évoqué un article de la loi qui permet l'acte médical de suppression de la vie pour des raisons de santé physique, mentale ou sociale.

Comment les média d'information tellement empressés d'informer le public quand il s'agit de la libéralisation de la loi sur l'avortement, ne se préoccupent-ils pas de renseigner ce même public sur le sens et l'application de ce texte de loi?

Qu'entend-on par santé sociale? La population a le droit de savoir. Il ne s'agit plus ici de la seule vie d'un foetus. Les subtilités de cette loi et de cette autre qui prescrit que les droits de la majorité l'emportent sur ceux de l'individu peuvent aller très loin, et le peuple a le droit de savoir.

Peut-on aller jusqu'à permettre l'euthanasie sur la personne des hadicapés, des malades mentaux, des vieillards qui normalement causent bien des problèmes à leurs proches, au milieu social, et coûtent beaucoup d'argent à l'Etat? Non seulement ceux qui prennent soin de ces personnes mais les payeurs de taxes peuvent intervenir, par le chantage, auprès des pouvoirs publics et obtenir, pour le plus grand bien social de la majorité, de "débarrasser" de la vie, en douceur, un par un pour ne pas éveiller les soupçons, ces êtres qui, après tout, ont si peu de plaisir à vivre. Cette loi qui paraît si vague pourrait-elle être appliquée jusque-là?

Légistes sérieux, médecins honnêtes viendront-ils à la T.V., à la radio et par la voix des journaux renseigner le public sur les implications d'une telle loi?

Cela rendrait un plus grand service que toute cette pagaille au sujet de l'avortement. Bien des gens sont dégoûtés d'entendre des personnes supposément sensées accumuler les sottises, les inepties de toutes sortes pour essayer de convertir la majorité à leur cause.

"Au nom de la liberté!" comme le disait avec tant d'humour et de vérité Yvon Deschamps dans un de ses monologues; la liberté de l'un opprime la liberté de l'autre et vice versa... C'est ce qui se passe à certains postes où l'on donne tous les avantages de l'antenne aux personnes qui partagent les opinions de la "boîte".

Jeanne l'Archevêque-Duguay
Rang Ste-Marie, Nicolet

Infirmières et "actes illégaux"

Afin de rassurer le public sur l'action entreprise par le personnel infirmier de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, voici un résumé de la lettre envoyée par le Comité ad hoc à tous les infirmiers et infirmières syndiqués du C.H.N.D. en date du 6 février.

Depuis quelques semaines le comité ad hoc sur la législation de l'acte infirmier a entrepris des démarches afin d'évaluer la nature de la protection légale de l'infirmière qui pose un acte médical (avec ou sans ordonnance médicale) ou un acte frontière entre l'acte médical et l'acte infirmier.

Ces démarches ont eu pour **effet positif** de "permettre" aux infirmières de recevoir, de la part de notre corporation professionnelle (A.I.I.P.Q.) et des autorités de l'hôpital Notre-Dame un certain nombre d'informations.

Après avoir rencontré nos conseillers juridiques et aux termes de longues discussions, nous devons vous préciser ceci:

1. Il apparaît que la loi actuellement en vigueur depuis le 1er février, tout en accordant une certaine protection, n'est pas suffisamment explicite pour assurer une protection totale sur tous les actes qu'une infirmière peut être appelée à poser.

2. Il est évident que chaque infirmière aura à **apprécier la nature et la qualité de l'information** que nous avons reçue ces derniers jours; cependant nous portons à votre attention et réflexion les deux éléments suivants:

a) le conseiller juridique de l'A.I.I.P.Q., Me Duchesnau, a déjà reconnu l'absence de protection des infirmières dans les cas d'actes "illégaux" (revue L'infirmière canadienne, janvier 1974, p. 32), et
b) le vice-président de l'Office des professions du Québec, le Dr Jean-Marie Dionne, a été saisi des problèmes de ce dossier.

Dans les circonstances, nous assumons qu'il est de notre devoir de vous transmettre ces informations et vous inciter à la prudence.

Notre action n'a jamais eu pour objet de diminuer la qualité des services aux malades en plus d'entraver la bonne marche de l'administration de l'hôpital. Nous voulions et souhaitions avant tout informer honnêtement les infirmières et assurer la protection de leurs intérêts pour les inciter à une pratique professionnelle "meilleure" parce que plus sécurisante.

Nous croyons que le temps nous donnera raison et nous laissons à chaque infirmière la liberté de décider des actes qu'elle sera appelée à poser et la nature de la protection qu'elle exigera.

Le Comité ad hoc sur la législation de l'acte infirmier par

Lucie Gariépy
Christianne Robitaille

Soues à cochons dans un hôtel du Nord...

Je suis fidèle lecteur de votre journal qui nous informe sur l'évolution de tous les vrais Québécois en lutte pour notre libération nationale, un journal qui démasque les profiteurs du régime.

J'ai travaillé dans un hôtel des Laurentides qui reçoit beaucoup de touristes, dans un grand luxe. Mais nous les ouvriers, nous sommes mal payés, mal nourris et surtout mal logés.

Les chambres des ouvriers sont vraiment des **soues à cochons!** On y trouve des lits à étages (qui ne sont plus permis), un mauvais chauffage, des fenêtres mal ajustées. Il y a aussi des coquerelles mais elles ne sortent pas avec le froid qu'il fait dans ces pièces!

On travaille beaucoup dans cet hôtel mais comme conditions de travail, c'est à avoir honte de notre vie moderne.

Hubert Joyaux,
Montréal

Aux autres de donner l'exemple

Est-ce que le Québec a été apprécié, et imité, pour avoir donné l'exemple et payer le prix du bilinguisme pendant 106 ans, ou s'il a été déprécié, humilié, et n'a jamais reçu le crédit pour son geste honorable? La réponse est facile à trouver.

Chaque fois que les Québécois réclament leurs droits, qui ont été bafoués et ça, toutes les commissions d'enquêtes sont là pour le prouver, des voix s'élèvent (les partisans du statu quo évidemment) qui essaient de culpabiliser les Québécois, en essayant de leur faire croire qu'ils sont intolérants, racistes etc. Ils ne sont ni l'un ni l'autre; ils ont été même trop tolérants. On les a bafoués et écrasés par la force chaque fois qu'ils ont voulu relever la tête.

Aux partisans du statu quo, je dirais que si ça bouge un peu aujourd'hui, ce n'est pas grâce à eux, car ils se seraient bien contentés des injustices d'antan et on ne les entend jamais dénoncer les injustices dont les Canadiens français ici, et dans les autres provinces, sont malheureusement encore victimes.

Si il y a intolérance elle ne vient pas de nous.

A bon entendeur Salut!

A. Martin,
Montréal

Fier d'être antisyndicaliste

Je me permets de faire connaître mon opinion dans votre journal **(si journal il y a),** suite au numéro de la semaine du 27 janvier au 2 février. Vraiment, là j'en ai assez d'entendre et de voir partout au Québec les idioties des syndicats et par le fait même des syndiqués.

Je voudrais répondre à M. Bélanger, secrétaire pour l'exécutif du syndicat, qui qualifie "Le Devoir" d'antisyndicaliste. Il ne faudrait pas que M. Bélanger s'imagine que c'est une honte d'être antisyndicaliste, je le suis moi-même et je suis fier de le dire.

J'estime que ceux qui doivent se grouper en masse pour obtenir quelque chose sont des faibles et des complexés. Quand on est pas satisfait de son emploi ou de son salaire, on en cherche un autre sans déranger la vie de milliers de citoyens parce que M. Untel revendique deux dollars de plus, c'est tout simplement idiot et insensé. On a le salaire et le traitement que l'on mérite, pas plus.

On va jusqu'à inventer des assassinats lorsqu'un ouvrier a un accident. Comme si il était impossible que quelqu'un ait une malchance. Pourquoi les accidents ou les "assassinats" comme vous les appelez ne se produisent pas dans les bureaux? Tout simplement parce qu'il est normal que ça se produise dans des endroits dangereux. De plus, quels intérêts, le gouvernement ou les compagnies privées auraient-ils à ce que cela arrive? Vraiment, les syndiqués ne savent plus quoi inventer pour embarquer et monter la tête des honnêtes citoyens.

Pour la question de la langue, je trouve qu'on fait une bien grosse histoire avec rien. Que le Québec soit anglais, français ou espagnol, quelle importance cela peut-il bien avoir? Que chacun parle la langue de son choix, nous sommes dans un pays libre. Pourquoi vouloir changer l'inévitable, l'anglais est la langue universelle, c'est la langue de l'argent et du commerce; alors celui qui a un minimum d'intelligence se range du côté du plus fort. Je suis Canadien français et Québécois et peu m'importe qu'on soit assimilés ou non, l'important c'est que l'on parle la langue que l'on veut. Personnellement, j'ai toujours parlé français au Québec et je ne me suis jamais senti obligé de parler anglais pour me faire comprendre.

Bien sûr que les Anglais ont les plus hauts postes, nous sommes trop lâches et paresseux pour tenter d'atteindre ces postes, on y aspire même pas, on préfère gueuler et jouer les petits révolutionnaires, ensuite on ose crier à l'injustice. Ouvrez vos yeux, québécois endormis, travaillez positivement, c'est plus payant!

Mivil Larouche, 18 ans
1211, rue William,
Port-Alfred.

Lettre des métallos au député Galienne

Monsieur le député,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'au début de janvier 1974, la direction du poste de radio **C.K.C.N.** de Sept-Iles congédiait, dans une situation de crise et pour des raisons pour le moins douteuses, M. Daniel Bourgeois et que ce congédiement a fait beaucoup de bruit dans notre région.

Vous devez savoir également que son congédiement lui fut signifié par M. Raymond Perreault, que vous connaissez très bien et auprès de qui vous n'avez aucun problème à intervenir.

Etant donné qu'un député se doit de représenter les intérêts de tous les citoyens sans exception, nous devons vous signaler que votre silence complet sur cette affaire est pour le moins surprenant vu que l'affaire Bourgeois a fait la manchette de tous les journaux et de la presse québécoise.

M. le député, nous vous demandons de prendre connaissance immédiatement du dossier Bourgeois, d'intervenir avec fermeté et dans le plus bref délai en faveur de ce travailleur congédié dans des conditions qui nous semblent inacceptables étant donné la gravité d'un congédiement qui n'est ni plus ni moins que la peine capitale pour un travailleur.

Nous vous soumettons que vous vous devez d'agir dans le plus bref délai comme député de tous les citoyens de Duplessis. Votre devoir vous oblige et ceci immédiatement.

Les Métallos
par Clément Godbout
Coordonnateur Régional



LES POMPIERS DE MONTREAL ont inauguré la semaine dernière leur Bureau d'aide aux sinistrés d'incendie, et ce, malgré l'obstruction des gouvernements provincial et municipal. Le bureau, ouvert officiellement par le président de l'Association des pompiers de Montréal, M. Jean L'Abbé à droite, est situé à 5734, rue Hadley.

Lettre ouverte à Jean Gérin-Lajoie

Mon cher Jean,

J'ai tardé à t'écrire et je me demande encore si je perds mon temps en le faisant. Il faut toutefois me décharger le coeur à la suite du désappointement que tu m'as causé en prétextant que les résolutions de notre syndicat local (7114 à Valcartier) ne pouvaient être soumises au congrès du **Syndicat des métallos,** les 29 et 30 novembre derniers.

Passe encore qu'on ait reporté à plus tard les résolutions demandant que le fleurdelysé québécois remplace le socle unifolié canadien sur notre insigne et qu'une carte soit distribuée en permanence aux membres, pour des raisons administratives. Cependant, la résolution sur l'évaluation des tâches (CWS) était d'une importance **primordiale.** Les représentants des syndicats savent qu'il faut apporter à ce système désuet des modifications majeures pour l'adopter à chaque catégorie d'usines.

Je ne m'explique toujours pas ton attitude désapprobatrice. Quel intérêt as-tu à boycotter nos bonnes intentions d'aider les exécutifs des autres locaux pour les prévenir des anomalies dont nous avons été victimes pendant plus de trois ans? Ne trouves-tu pas que nous avons assez de nous débattre avec nos employeurs sans qu'il nous faille maintenant subir une opposition de la part de nos dirigeants syndicaux?

Il est grand temps que nous exigions des changements dans la constitution de notre **Syndicat international** pour que nous puissions jouir de notre autonomie et que nous cessions d'être des marionnettes des dirigeants des USA. Ils nous coûtent un peu trop cher pour ce qu'ils nous apportent. Ce sont eux qui décident des montants d'argent qu'on doit laisser et de ceux qu'ils veulent bien nous retourner.

Ca aussi, c'est de l'ingérence, et nous ne l'admettons plus, moi et mon ami Maurice Bertrand (Dieu merci, je peux me fier à lui).

Il nous reste à déterminer s'il ne nous sera pas plus profitable et sûr de soumettre nos prochaines résolutions directement au congrès de la FTQ, car nous avons eu la preuve qu'eux, ils ne cherchent pas à les supprimer.

Bien à toi,

Antonin Laberge, trésorier
Local 7114 des métallos
Valcartier, Qué.

La TV au service des valeurs capitalistes

Comme de nombreux autres Québécois j'ai été l'un de ceux qui, le 22 janvier 1974 au soir, ont subi l'influence idéologique du système capitaliste de la libre entreprise par l'entremise de son instrument de propagande préféré: la télévision; et une de ses émissions les plus cotées: "Rue des Pignons."

En effet, en une seule soirée, j'ai assisté, en bon élève que je suis, à la démonstration de la facilité avec laquelle, chacun de nous peut fonder sa propre compagnie et réussir à en tirer des profits. On y voyait Maurice Milot ramasser des capitaux et compter ses atouts pour sa future entreprise; ensuite on nous a donné un autre exemple à l'aide d'une jeune femme qui se voulait indépendante et qui pour cela désirait ouvrir un salon de coiffure.

Ce fut un cours des plus enrichissants, même si à la fin je me suis demandé pourquoi le professeur (Mia Riddez) préférait parler de ce sujet plutôt que d'un autre. Pourquoi fonder une coopérative ou une société socialiste, ou encore pourquoi elle n'a jamais montré un groupe de travailleurs décidés à se grouper en syndicat; sans doute parce que cela n'intéresse pas les téléspectateurs. Pourtant je ne suis pas prêt à parier que ces sujets ne seraient pas plus intéressants, pratiques et réalistes pour la grande majorité des gens qui regardent cette émission.

Pourquoi alors ne le fait-elle pas? Pourquoi la télévision ne montre jamais ce genre de cours? Car en fait il s'agit bien de cours, car mieux que l'école, la télévision est un instrument d'éducation sociale et culturelle, et il y a des gens qui s'en servent! Est-ce que tous ceux qui la regardent sont riches et que tous ont la possibilité de fonder leur propre compagnie ou bien parce que cela représente tous leurs rêves? Mais qui fabrique les rêves?

Un sociétaire,
Daniel Boisseau,
Québec.

EMPLOIS

La Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois
vous informe qu'un poste de conseiller syndical est présentement vacant.

Veuillez faire parvenir vos candidatures au confrère Lucien Poulin, directeur professionnel, 155 est, Boul. Charest. Québec. G1K 3G6 avant le 25 février 1974.

POSTE: P-74-11

CLASSIFICATION: Conseiller syndical

LIEU DE TRAVAIL: Hull

AUTORITÉ: Directeur professionnel

ÉCHELLE DE SALAIRE: 8.268. A 11.988. (DLRS)

Exigences et responsabilités de la fonction du représentant syndical dans le secteur construction (FNSBB).

Le représentant syndical qui remplira les tâches ci-après décrites sera considéré comme représentant syndical pour le secteur construction.

EXPÉRIENCE:
La tache demande une bonne connaissance du milieu syndical. Particulièrement dans le secteur construction.

Le fait d'avoir occupé des fonctions d'agent de griefs, de délégué de chantier, d'officier d'un syndicat, prépare habituellement bien a remplir cette fonction de représentant syndical dans le secteur construction.

DÉPENDANCE:
Le représentant syndical est au service des travailleurs. Il relève du directeur professionnel.

RESPONSABILITÉS:
LE PREPRÉSENTANT SYNDICAL DOIT:

1- S'occuper de l'organisation. Il peut faire du porte en porte, expliquer les buts du syndicalisme et solliciter l'adhésion au syndicalisme.

2- S'occuper de la consolidation. Il doit faire du recrutement (consolidation des effectifs) des membres et s'assurer que le precompte syndical se fait.

3- Aviser et informer les travailleurs sur l'interprétation des clauses de la convention, du décret, des lois ouvrières et sociales et s'assurer qu'elles soient respectées.

4- S'assurer de la nomination des délégués de chantier en collaboration avec les exécutifs des syndicats et de leur formation en collaboration avec les responsables de la fédération.

5- Aider les délégués de chantier a remplir efficacement leur rôle.

6- S'assurer que le placement des travailleurs se fait et ce conformement aux politiques du syndicat et de l'organisme.

7- S'assurer que tout système administratif prévu est établi et que son fonctionnement est efficace.

8- S'assurer que les syndicats fonctionnent normalement tel que, tenue des assemblées, marche des comités, rôle des officiers, etc...

9- Collaborer a tout programme d'information et de formation.

10- Diriger des grèves à l'occasion.

11- Peut être appelé à défendre les griefs a toutes les étapes et à négocier des conventions collectives de travail.

CSN

CSC Commission Scolaire Champlain

OFFRES D'EMPLOI

La Commission Scolaire Champlain recherche des professeurs d'éducation physique, des professeurs pour l'enseignement des langues (anglais et français) et des professeurs pour l'enseignement de la musique.

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT:
1er et 2e cycle de l'élémentaire.

LIEU DE TRAVAIL:
Pointe-Gatineau et Touraine.

QUALIFICATIONS:
Éducation physique:
Baccalauréat en éducation physique.
Anglais, langue seconde et français, langue seconde:
Spécialisation en cette matière selon les exigences du ministère de l'Éducation.
Musique:
Brevet d'enseignement avec option Musique ou tout autre diplôme permettant l'enseignement de la musique.

TRAITEMENT:
Selon la Convention collective des enseignants.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur du Personnel,
Commission Scolaire Champlain,
17, boulevard Gréber, C.P. 8,
Pointe-Gatineau, P. Qué.
J8T 3P3

Centre Local de Services Communautaires
Hochelaga - Maisonneuve Inc.

recherche les services de

3 MÉDECINS

FONCTIONS:
— Il participe, au sein d'une équipe multi-disciplinaire, aux programmes de prévention et de soins.
— Il collabore activement à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population à desservir.
— Il dispense les soins d'urgence de première ligne et les services externes généraux.
— Il consacre une partie de son temps à la prévention et à la promotion de la santé de la population.

EXIGENCES:
— Etre médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins possédant de préférence une expérience valable de la pratique générale dans un milieu socio-économiquement faible.
— Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

TRAITEMENT:
— Selon les échelles de traitement de la politique salariale et administrative du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées à ce poste doivent nous faire parvenir leur demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard le 1er mars 1974 à:

C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve inc.
1678 avenue de LaSalle
Montréal H2V-2J8
Québec
a/s Mlle Madeleine Pierre
Secrétaire de direction

Poste vacant à la CSN

(temporaire pour une période indéfinie)

UN ÉCONOMISTE
Les candidats sont priés de communiquer avec Pauline Topping, 1001 rue Saint-Denis, Montréal
H2X 3J1, téléphone 842-3181
d'ici le 1er mars

Offre d'emploi à temps partiel

Le Magasin Co-Op Saint-Léonard est à la recherche de promoteurs dans le domaine de la coopérative.
Nous recherchons des personnes jeunes et dynamiques possédant de l'initiative et désireuses d'améliorer leur situation financière.
Le travail consiste à promouvoir les services de notre division ameublement. Les possibilités de revenu sont excellentes.

Qualités requises:
- o Posséder une automobile
- o Etre en contact avec beaucoup de personnes
- o Avoir de l'expérience dans la vente

Veuillez composer 728-4228 et demander M. Réal Noël, le gérant de la division ameublement.

Dans la ville de Québec, femmes demandées. Pour sollicitation par téléphone. Bonne commission.

Si intéressées: Guy Ouimet à 514-381-9936 (frais renversés)

QUÉBEC- PRESSE

POUR MONTRÉAL

DEVENEZ CRIEUR

pour

QUÉBEC-PRESSE

En 2 ou 3 heures un gars débrouillard se fait une commission substantielle.
ET POURQUOI PAS UNE FILLE?

Crieurs aussi demandés tôt le dimanche pour les coins de rue achalandés ou aux portes des églises partout à Montréal.
Tél.: Micheline Venne, 381-9936

CARTES D'AFFAIRES

NOTAIRES

Huguette Viger
Notaire

264, rue de la Couronne, Québec
G1K 6C8 Tél.: (418) 529-5701

PHOTOGRAPHE

Christian Lambert

photographe

4320 rue Berri
843-6190

ARTISANS

L. Ray Tétrault
Luthier

Ventes et réparations d'instruments à cordes
737, rue Louise (près boul. Roland Therrien)
Longueuil. 674-6375.

C. Lamond & Fils Ltée

Manufacturier
de bijouterie emblématique
1065, rue Bleury
Montréal 128, Québec
Téléphone 861-3491

ROBERT BOURGET

OPTOMETRISTES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

AVOCATS

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Guy Bertrand, Clément Richard & Associés
Avocats

42, rue Sainte-Anne, suite 200
Québec (4e) Tél.: (418) 529-2168

Paul Unterberg
Avocat

1980, Sherbrooke, Ouest, Suite 700
Montréal H3H 1E8 Tél.: 934-0841

Décary, Jasmin, Rivest et Laurin
avocats
1010, Côte du Beaver Hall
Suite 750
Montréal H2Z 1R3
866-7921

Lanctôt, Lapalme et Boucher
Avocat

580, boul. Sainte-Foy Tél.: 677-5235
Longueuil Soir: 672-1079

Bernard Landry
B.A. ILL. I.E.P. (PARIS)
AVOCAT ET PROCUREUR
LANDRY, DUVAL & GENEREUX
33 SUD, ST-CHARLES, JOLIETTE
J6E 4S8
759-0420*

PHARMACIENS

Jean Dicaire
Pharmacien
Centre de prescription du Québec
815, rue Provost, Lachine
4541, boul. Saint-Laurent, Tél.: 637-4441
Mtl. H8S 1M0 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur:
1-800-361-6444

Pour tout renseignement relativement aux cartes d'affaires, communiquez avec "Francine Tremblay"
Service de la publicité à:
381-1385



A LA MERCI d'une lointaine machine...

L'Aide sociale

La mécanisation se fait sur le dos des assistés

par François Laferrière

Le nouveau système de mécanisation du service d'Aide sociale se fera sur le dos des défavorisés qui comptent essentiellement sur ce dépannage pour réussir à vivre décemment.

Dorénavant, tous les chèques d'Aide sociale seront émis directement de la grande centrale de Québec. Il n'est donc plus question pour les bureaux locaux de Montréal d'assurer le minimum d'aide requis dans les cas d'urgence.

Le système mécanisé où l'homme devient un presseur de boutons impliquera nécessairement toute la série d'erreurs courantes en informatique tels les omissions et les délais postaux. Un minimum de 5 à 10 jours de délai pour l'émission du chèque devient normal. Que fera l'assisté social qui n'a pas un sou pour assurer sa subsistance en attendant la manne gouvernementale?

Fini le dépannage

Ce nouveau système élimine de nombreux problèmes administratifs et allège le travail du préposé à l'aide sociale, mais il ne tient pas compte des problèmes humains et sociaux des assistés.

Dans la seule ville de Montréal, il y eut, entre le 29 octobre 1973 et le 12 janvier 1974, 8,556 cas d'extrême urgence qui ont nécessité $748,694 versés directement des bureaux locaux sous forme d'aide immédiate... le tout à l'intérieur d'une période de 11 semaines.

Le besoin à ce niveau est tout de même important, mais le ministère n'a pas cru bon d'assurer sa continuité; ce devait être trop compliqué pour l'ordinateur, alors on l'a tout simplement oublié.

Un certificat de naissance est aussi exigé pour tous les membres de la famille avant de pouvoir régler un cas; ces délais souvent très longs ne sont pas de nature à accélérer le processus. Même dans les cas d'urgence, ces certificats devront être versés au dossier du demandeur avant la moindre prise de décision.

Les cas particuliers passent aussi aux oubliettes; les nouvelles normes prévoient tout un échantillonnage de besoins qui tiennent compte des critères familiaux ordinaires. L'ordinateur est programmé en conséquence et il détermine automatiquement, d'après les renseignements reçus, le montant d'aide sociale qui sera alloué. L'assisté social devient réellement un numéro d'assurance sociale; c'est maintenant chose faite.

Les normes

Auparavant, les comptes de taxe d'eau étaient radiés pour les assistés sociaux résidant à Montréal. Dorénavant il paiera son compte comme tout le monde et un montant à cette fin est prévu dans le chèque mensuel. Ce montant est camouflé dans la légère augmentation. En septembre 1974, quand ils recevront leurs lourds comptes de taxe d'eau, ils n'auront probablement pas les fonds nécessaires, car ils auront utilisé l'argent pour des besoins essentiels au cours de l'année. De quelle façon la ville de Montréal réagira-t-elle?

Le barème concernant le coût du loyer est maintenant le même pour tout le Québec; pourtant, les logements sont beaucoup plus chers à Montréal qu'en banlieue. Le Montréalais est donc défavorisé.

Le ministère n'a pas tenu compte de la crise de l'énergie et des hausses exorbitantes de l'huile à chauffage, et ce, même si la plupart des assistés possèdent des réservoirs de 45 gallons et payent le prix maximum. Il leur reste donc moins d'argent pour se nourrir et se vêtir.

Avec le nouveau système, les assistés pourront réclamer leur hausse de loyer seulement un mois après l'augmentation; ils devront absorber eux-mêmes le changement du premier mois.

Avant janvier, une famille de 4 personnes pouvait recevoir un maximum de $142.50 par mois pour le loyer, le chauffage, l'électricité et le gaz, sans payer de taxe d'eau. Présentement, la même famille a droit à un maximum de $105 par mois pour le loyer et la taxe d'eau. Pour arriver, elle choisira probablement un logement à $75 ou $80 chauffage non compris; son allocation sera réduite proportionnellement. Les autres frais afférents au logement, tel le chauffage, sont fixes. Ce logement sera probablement plus difficile à chauffer et il en coûtera plus cher à l'assisté que le montant versé par le ministère. Il en subira les conséquences!

Ainsi, la mécanisation du système règle peut-être des problèmes administratifs, mais elle contribue à diminuer la qualité du service d'Aide sociale qui n'était pourtant pas si efficace. Les conséquences graves de cette législation ne sont pas encore toutes connues, mais elles laissent planer des jours sombres sur la tête des défavorisés.

Premières réactions au document de la FNEQ

PAS QUESTION QUE LA CEQ SE SABORDE!

(L.F.) – La *Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ)* doit-elle disparaître et ses 70,000 membres ne doivent-ils pas joindre les rangs d'une véritable centrale ouvrière?

La question s'est posée avec plus d'acuité depuis la publication d'un document adopté officiellement par la *Fédération nationale des enseignants québécois (CSN)* et qui conclut que la CEQ doit disparaître éventuellement pour le plus grand bien de l'unité syndicale au Québec. De larges extraits de ce document, rédigé par le professeur Louis Gill de l'UQAM, ont été publiés dans l'édition du 27 janvier de QUEBEC-PRESSE.

La CEQ, comme centrale, n'a pas (encore) réagi officiellement à ce document considéré par plusieurs des militants comme une *"déclaration de maraudage"* de la CSN. QUEBEC-PRESSE a toutefois appris que le Conseil provincial de la CEQ devait être saisi de la question lors de sa réunion en fin de semaine, à Montréal.

Entre-temps, nous avons reçu des réactions de militants de la CEQ. Nous publions ci-dessous, comme contribution au débat, les extraits les plus significatifs de ces lettres.

Richard Despars

Non à la simple unité des structures syndicales

M. Richard Despars est secrétaire du syndicat des professeurs du cegep Bois-de-Boulogne à Montréal, membre du conseil d'administration de la *Fédération des enseignants des cégep (CEQ)* et délégué au conseil provincial de la CEQ depuis trois ans.

" (...) Il nous apparaît que la structure de centrale unique ne sera jamais qu'une unité organique non pas des travailleurs mais de leurs structures syndicales. Il apparaît aussi que la disparition pure et simple de la CEQ et l'intégration de tous les professeurs à la CSN ne serait qu'un pas de plus vers l'unité organique des structures syndicales et non un pas nécessairement dans la direction de l'unité organique des travailleurs syndiqués. La mise en commun des ressources techniques et financières ne passe pas nécessairement par l'unité organique. L'unité organique ne découle pas, non plus, de l'unité des structures et, encore moins, de la disparition de la CEQ au profit de la CSN. Tout au plus, l'unité de structures syndicales peut-elle favoriser l'unité recherchée des travailleurs. Elle n'est qu'un moyen, utile certes parfois, mais que les professeurs et les autres travailleurs affiliés à la CEQ n'ont pas retenu pour le moment. Les membres de la CEQ n'ont pas cru devoir refaire l'expérience de l'AFL-CIO pour arriver à l'unité des travailleurs, ni en s'intégrant purement et simplement aux structures de la CSN ni en créant une CEQ-CSN. Il me semble qu'ils ont été sages.

ET POUR L'AVENIR...

La *Centrale de l'enseignement du Québec* croit à l'unité des travailleurs. Il suffit pour s'en convaincre d'assister une seule fois aux débats du *Conseil provincial* et de compter le nombre d'interventions sur ce sujet. Nous partageons donc les mêmes buts que Louis Gill et la CSN. Nous sommes cependant incapables, pour le moment, de dire par quels chemins doit passer cette unité avant de se réaliser. Plus prudents et peut-être moins férus de propagande et de phrases à l'emporte-pièce que Louis Gill et la FNEQ, nous ne rejetons pas du revers de la main les *fronts communs* temporaires ou permanents, locaux, régionaux ou nationaux. Nous les estimons trop riches comme moyen d'apprentissage au jour le jour de l'unité des travailleurs pour les négliger. Libre à d'autres d'être au-dessus de tout cela.

Moins utopistes que la FNEQ, nous ne pensons pas que les dirigeants locaux et nationaux actuels de la Centrale de l'enseignement du Québec doivent battre campagne pour amener leurs membres à saboter l'organisation qu'ils se sont donnée. Nous croyons, au contraire, que c'est en saisissant toutes les occasions qui nous sont offertes de créer 10, 20, 100 conflits de la *Firestone* que nous arriverons à créer cette unité que tous recherchent. Nous croyons que la décision du *Syndicat des professeurs de la Mauricie* de créer une opposition extra-parlementaire avec les autres travailleurs de la région, amènera cent fois plus vite l'unité des travailleurs que n'importe quelle fusion de structures. En un mot, nous croyons que c'est à partir du milieu de travail et du milieu local et régional que se fera l'unité. Et dans *l'action* plutôt que par les palabres et les organigrammes.



LOUIS GILL, ex-président du Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal (CSN), auteur du document prônant la disparition de la CEQ...

(photo Christian Lambert)

EN PIQUETANT...

Pour les dirigeants locaux et nationaux de la *Centrale de l'enseignement du Québec*, il s'agit de marcher vers l'unité mais en supportant de tout leur poids ces initiatives locales. Peut-être bien que pour les dirigeants locaux et nationaux de la FNEQ et de la CSN, il est plus urgent d'appuyer concrètement tous les gars de Firestone que de lancer des anathèmes. Peut-être que pour la FNEQ, il serait plus urgent d'inciter les professeurs du cegep de Joliette à parler aux professeurs de l'élémentaire-secondaire affiliés à la CEQ plutôt que de dire aux enseignants de l'élémentaire-secondaire de Joliette qu'ils doivent s'affilier à la CSN.

Et si tout ce monde-là s'adonnait à se parler en piquetant à la *Firestone* ou à la *Gypsum*, peut-être que les gars de la Firestone et de la Gypsum, un jour, iraient parler ensemble avec des professeurs de la CEQ et de la CSN sur la ligne de piquetage dressée par les gars des *Ciments Indépendants*. Peut-être même qu'un jour tout ce monde qui s'est parlé, en piquetant chez les uns et les autres, décideraient de former un syndicat local ou régional unique pendant que Louis Gill et la FNEQ proposeraient encore la fusion des structures syndicales par la tête comme moyen indispensable pour arriver à créer cette unité des travailleurs que tous recherchent".

Marcel Duhaime

La solidarité ouvrière ne se réalise pas de façon mécanique

Marcel Duhaime est président du Syndicat des enseignants de l'ouest de Montréal (C.E.Q.).

"(...) C'est faire trop bon marché des efforts considérables de conscientisation que les militants de la C.E.Q. déploient, depuis trois ou quatre ans, que de lancer une offensive aussi soudaine que déplacée sur le dos de la transformation qui s'opère dans le syndicalisme enseignant.

Bien sûr, les structures mises en place ne sont pas parfaites et ne créent pas d'emblée une osmose absolue entre les divers groupes d'intérêts que les travailleurs de l'enseignement regroupent. Il faudrait cependant se garder de jeter des pierres quand on habite une maison de verre: la solidarité ouvrière ne se réalise pas de façon aussi mécanique qu'on veut bien le prétendre et rien ne prouve, bien au contraire, qu'une affiliation à une confédération de fédérations professionnelles ne se résume pas à confondre le symbole et la réalité.

Pour l'instant, nous sommes plutôt portés à croire que d'une structure à l'autre, il s'agit d'une même formule syndicale: défensive, limitée à la légalité des boss et domestiquée par les lois spéciales quand les premières sont insuffisantes. Les résultats peuvent différer sur la forme: certains signent des **"conventions"** sous la menace d'un décret, d'autres préfèrent refuser cette caution au pouvoir. Beau sujet pour une querelle de prestige dont se délectent les tartuffes comme Cournoyer. Mais sur le fond, le résultat est le même: le pouvoir est intact et les capitalistes, tranquillisés pour quelques années, déploient inflation et crises pour se refaire et accroître leur avance.

(...) La proposition de solidarité avec les travailleurs qui est développée n'a rien de neuf et nous sommes nombreux à la débattre à la CEQ aussi. Peut-être faudrait-il se demander si elle est possible principalement par la voie syndicale. En tout cas, il n'est pas évident que l'**"atomisation"** des forces syndicales ne se réalise pas aussi bien au coeur d'une Centrale Unique: quels sont les liens véritables des enseignants de F.N.E.Q. avec la masse ouvrière de la C.S.N.? En quoi sont-ils plus solides et plus vrais que ceux des enseignants de Joliette (C.E.Q.) avec les travailleurs de Firestone (F.T.Q.)?

Il est clair que personne n'a et ne cherche à recevoir ou à donner des leçons de quoi que ce soit à quiconque. Nous développons graduellement, et avec l'appui des travailleurs authentiquement chercheurs de solidarité tant à la C.S.N. qu'à la F.T.Q., une pratique syndicale et politique qui nous amène à nous défendre de plus en plus efficacement et à appuyer les lignes de défense de tous les travailleurs. Pour le faire sur une ligne correcte, la critique et l'appui nous sont nécessaires sans quoi nous connaissons les déviations qui nous guettent. Le Code du Travail les a clairement dessinées et nous y pousse tous à chaque négociation, à chaque grief, à chaque loi spéciale et... à chaque période de maraudage. Nous trouvons malheureux de constater que les provocations, basses accusations et insultes bêtes nous viennent de ceux-là mêmes sur qui nous devrions compter comme sur nos propres moyens.

Nous retenons cependant la base de discussion comme très importante et à suivre; peut-être en cherchant dans la direction d'une force ouvrière **offensive**, sans doute plus importante qu'une certaine unité du mouvement syndical qu'on réduit superficiellement à une question de structures."

LE DOSSIER DU METRO

Une seule lacune: les wagons

par François Laferrière

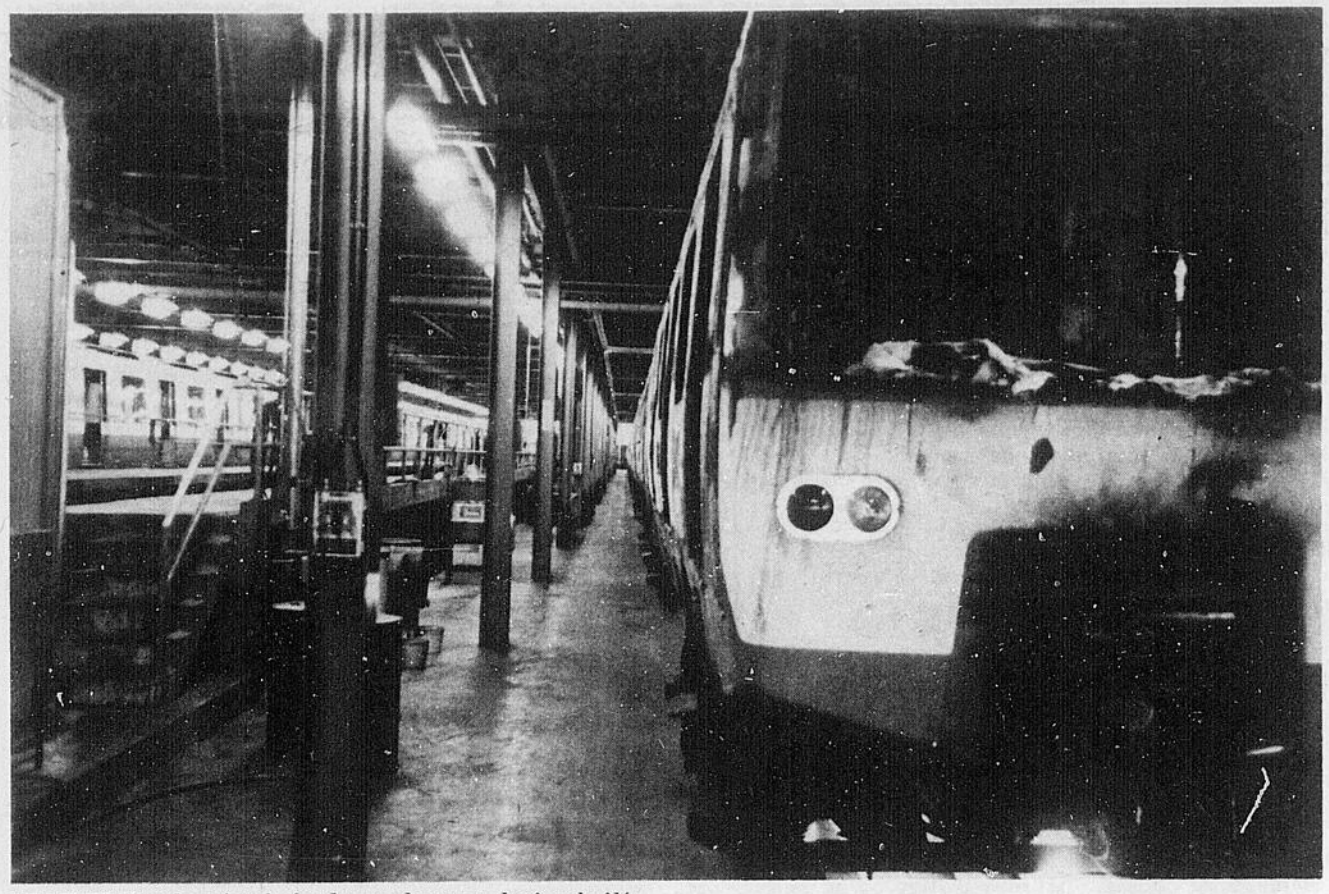
Depuis la construction du métro de Montréal, le maire Drapeau se vante de posséder le plus beau, le plus sécuritaire et le moins cher des métros du monde. Or, en sept ans d'existence, deux incendies majeurs ont coûté la vie d'un conducteur en plus d'un petit $9 millions de pertes matérielles...

Pour voir clair dans cette affaire, nous avons passé deux jours dans les installations de la CTCUM soit: ateliers de réparations et entretien des autobus et du métro, randonnée dans la cabine du conducteur du métro, centre de contrôle électronique du métro.

A la suite de cette visite approfondie, il est très clair que toutes les mesures nécessaires au fonctionnement sécuritaire sont entreprises. Mais le métro a quand même brûlé... Après avoir consulté les documents officiels de la construction du métro, nous constatons que la seule chose qui ne soit pas sécuritaire, ce sont les wagons eux-mêmes et plus précisément les planchers de bois et les pièces plastifiées des cabines.

Or les ingénieurs chargés de faire les plans des wagons durent respecter certaines normes financières émises par les dirigeants de la ville de Montréal, Me Jean Drapeau et le président du comité exécutif du temps, M. Lucien Saulnier.

Le métro de Montréal a coûté $13 millions au mille comparativement à $20 millions au mille pour celui de Toronto. Pour réaliser des économies de bouts de chandelle, le maire Drapeau a-t-il rendu "son" métro vulnérable?



LE METRO le plus sécuritaire du monde a quand même brûlé...

Le métro est sécuritaire... sauf en cas d'incendie

Une visite approfondie des diverses installations de la CTCUM, division des autobus et du métro, nous permet de constater que des normes rigides d'entretien sont respectées avec une rigueur certaine.

Le système hautement hiérarchique en vigueur à la Commission assure des vérifications constantes d'entretien, de révision et de changements des pièces, d'après un calendrier de millage très précis. Ainsi, les autobus passent les uns après les autres entre les mains des experts qui vérifient et réparent les défectuosités dues à l'usure et aux accidents de parcours. Un équipement ultra-moderne leur permet d'ailleurs de détecter des défectuosités invisibles à l'oeil nu. Le tout est donc généralement en bon ordre de fonctionnement. La CTCUM devance d'ailleurs les normes gouvernementales dans plusieurs domaines, dont la sécurité et la pollution; un autobus de la Commission émet un peu plus de 2% du monoxyde de carbone émis par une automobile, ce qui est tout en l'honneur de la CTCUM.

L'on doit d'ailleurs aux ingénieurs de la Commission l'installation d'un super-système de freinage automatique installé sur tous ses véhicules, à la surface et sous terre. Si le premier système ne possède plus les caractéristiques pour un bon fonctionnement, le véhicule s'arrête immédiatement sans que le conducteur applique les freins.

Au garage Crémazie, le contrôle de la qualité des véhicules est complètement séparé du département des réparations; les mécaniciens doivent effectuer toutes les réparations requises par le contrôle de la qualité. Les divers problèmes, mêmes mineurs, sont corrigés avant la remise en service du véhicule.

Du côté du métro, le contrôle intensif exercé par "La Providence", ou centrale de vérification électronique du fonctionnement du métro, repose lui aussi sur des normes sévères et une attention soutenue des employés. Ces derniers suivent sur un vaste tableau électronique, l'évolution de toutes les rames du métro, et agissent instantanément selon la situation. Ils sont prêts à faire face à toute éventualité. En fait, les accidents sont impossibles dans le métro avec un système de prévention tel que celui qui existe présentement.

Pourtant, le 23 janvier à la station Rosemont, une rame a complètement brûlé pour des dommages estimés à environ $2 millions...

Un problème de conception

Si le métro brûle si facilement, c'est dû aux normes de construction des véhicules, normes qui ne sont pas suffisamment sévères concernant le choix des matériaux utilisés.

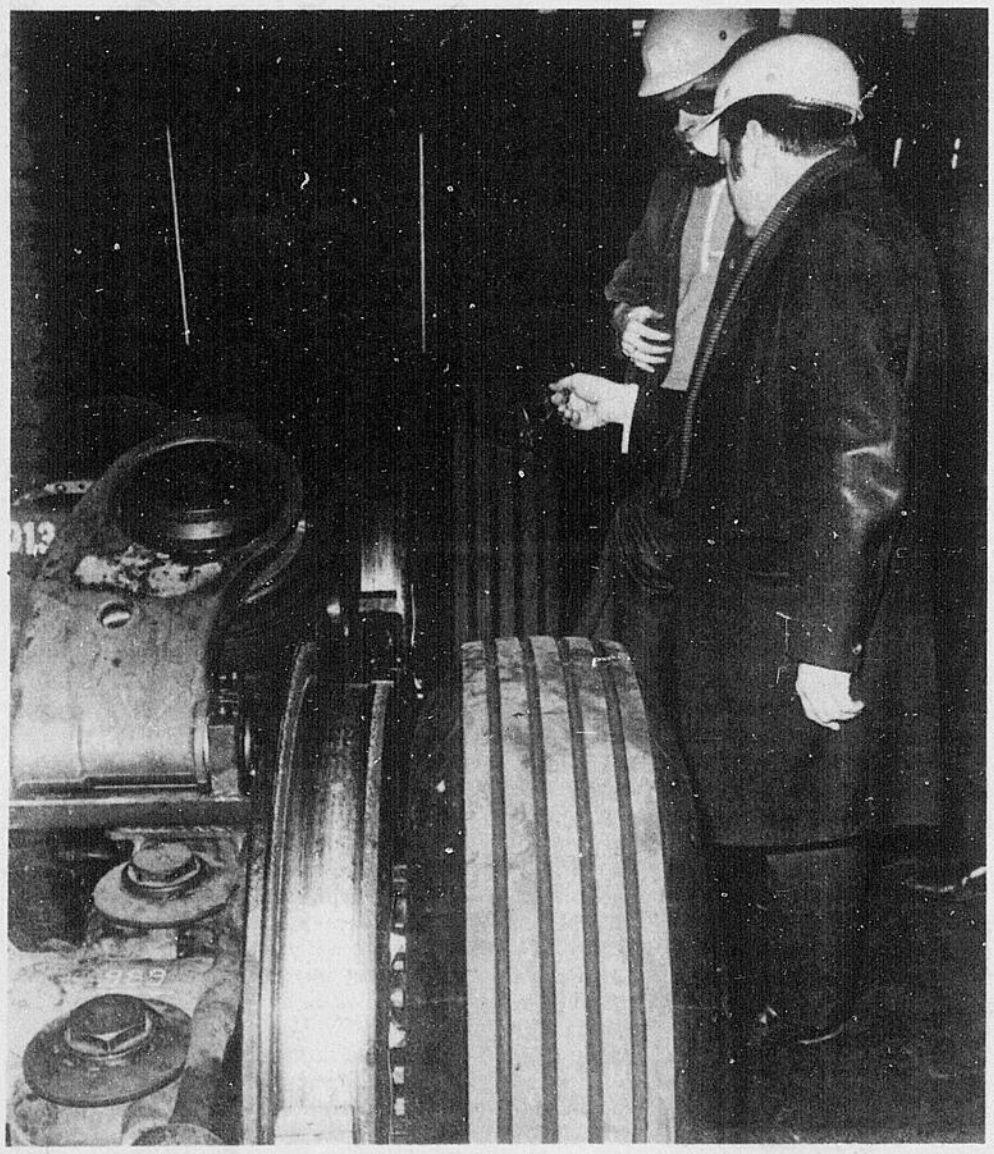
Ainsi les planchers des wagons, fabriqués en bois contreplaqué gainé d'aluminium, ne sont pas à l'épreuve du feu; une chaleur excessive provoquée par un court circuit sous les wagons, fait fondre l'aluminium pour s'attaquer ensuite au bois...

Pourquoi les ingénieurs responsables des normes de construction du métro ont-ils choisi ce matériau? Un ingénieur doit être conscient d'un tel danger; il nous apparaît évident qu'une feuille de contreplaqué recouverte d'une mince couche d'aluminium constitue un excellent foyer d'incendie; il en est de même pour les diverses parties moulées en plastique.

Pour économiser

Mais les ingénieurs doivent construire en fonction des budgets mis à leur disposition. Et à Montréal au début des années '60, les responsables des budgets de la ville étaient Me Jean Drapeau et M. Lucien Saulnier, alors président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Pourquoi ces messieurs n'ont-ils pas dégagé les budgets nécessaires à la construction de rames de métro complètement anti-feu? Pour réaliser certaines économies, les dirigeants de la ville de Montréal ont créé une lacune dans le métro le plus sécuritaire du monde!



LES SABOTS DE FREINAGE en bois peuvent surchauffer même s'ils sont enduits d'huile d'arachides qui combat le feu. Ce détail peut avoir des conséquences fâcheuses.

Le grand patron de la CTCUM: Drapeau!

Les changements sont plutôt mineurs au niveau de la hiérarchie administrative depuis la venue de la CTCUM; comme nous le faisait remarquer le directeur des relations publiques de la CTCUM, M. Guy Jeannote, la Commission porte un nom différent depuis 1970 mais elle fonctionne sensiblement de la même façon.

Le président Lucien L'Allier, ancien directeur des travaux publics de la ville de Montréal, a accédé à son poste en 1964 avec un mandat de dix ans émis par le lieutenant-gouverneur en conseil. M. L'Allier remplissait aussi les fonctions d'ingénieur en chef pour la construction du métro commencée en 1962. Ce qui peut expliquer sa nomination à ce poste.

Du temps de la CTM, la commission était formée par six commissaires à temps partiel nommés par la ville de Montréal dont, évidemment, M. Lucien L'Allier en tant que président et directeur général.

Depuis 1970, la commission a modifié son état-major désormais formé par deux commissaires à temps plein en plus de M. L'Allier.

M. Armand Lambert, ancien directeur des finances de la ville de Montréal, fut nommé par la même ville, et M. Robert Hainault, ancien commissaire à temps partiel, représente les 16 autres municipalités desservies par le réseau de transport en commun. Leur mandat est d'une durée de 10 ans.

Un système hiérarchique

Les commissaires sont en fait les grands patrons maison de la CTCUM; les décisions d'importance leur reviennent à la suite des recommandations des différents directeurs de service.

A la CTCUM, on commence par oeuvrer à un poste inférieur et, si la commission reconnaît "une compétence", la patience permet alors de monter en grade... comme dans l'armée!

La plupart des directeurs de service occupaient le même poste à la défunte CTM. Lors de changement, l'adjoint au directeur hérite généralement du poste... et du bureau plus grand.

Le directeur de service peut fonctionner de façon assez autonome, mais sous le regard direct du P.D.G. et des deux autres commissaires qui sont les grands maîtres à bord.

Mais la CTCUM n'est en fait que le service de transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal. La CUM a donc juridiction directe sur la commission de transport. Le président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, exerce à certains moments des pressions sur la CTCUM, un de 'ses' services.

Mais le patron de M. Hanigan n'est-il pas le maire Jean Drapeau lui-même qui contrôle la ville de Montréal et par la suite la Communauté urbaine de Montréal?

Ainsi, lors de l'élaboration du budget de la CTCUM, les directeurs de service préparent leur partie respective du budget qu'ils doivent défendre devant M. L'Allier et les commissaires, le directeur du service du budget M. Jean-Jacques Gauthier c.a., et le trésorier et adjoint à l'exécutif M. Jean-Jacques Bouvrette.

Adoption des budgets

Après l'adoption des budgets des différents services, la commission approuve son budget global qu'elle présente ensuite à la Communauté urbaine de Montréal qui doit prendre une décision définitive à ce sujet.

Et la CUM, c'est Jean Drapeau!

La décision définitive est donc l'ordre essentiellement politique. Le déficit sera-t-il de 1 million ou de 100 millions, la CUM doit prendre la décision selon ses propres prévisions budgétaires; la qualité du service est donc intimement liée aux positions de la CUM ou de Jean Drapeau.

Si la CTCUM est obligée d'économiser pour la construction du métro et si les mesures de sécurité ou les recommandations du rapport Tellier ne sont pas appliquées, nous devons en demander les raisons à Me Jean Drapeau lui-même.

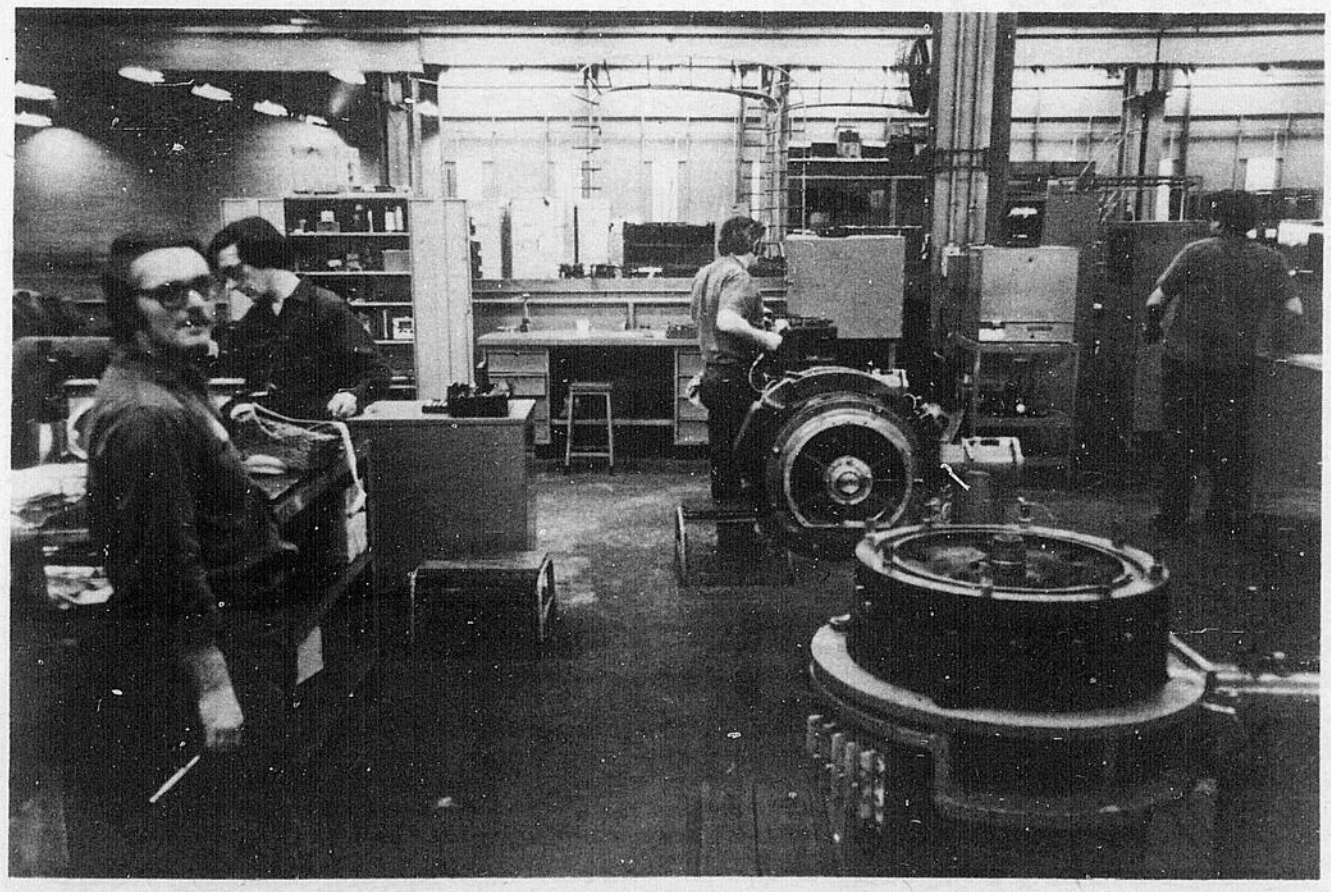


LE METRO NAISSANT: c'était il y a plus de 7 ans. Le président du comité exécutif d'alors, Lucien Saulnier, à gauche, examine une maquette miniature du métro en compagnie de Lucien l'Allier, ingénieur en chef, et le maire Drapeau.

Une direction qui se perpétue elle-même

Sur le plan pratique, les directeurs de services de la CTCUM jouent quand même un rôle important dans le fonctionnement du service de transport en commun; et il ne faudrait pas oublier que ce service demeure un SERVICE PUBLIC!

Mais ces messieurs ont reçu leur formation à l'intérieur de la défunte CTM; ils fonctionnent donc d'après les normes préalablement établies par l'ancienne commission avec le cheminement évolutif normal. Le tout évidemment sous l'oeil de Jean Drapeau.



COTE ENTRETIEN et réparations, rien à dire. Le système en vigueur pour le métro de Montréal est des plus efficaces.

Ces directeurs de service sont les suivants:

Me Yvon Clermont, c.r., secrétaire et conseiller juridique en poste depuis la CTM.

M. Jean-Jacques Bouvrette, c.a., trésorier et adjoint à l'exécutif en poste depuis la CTM.

M. Jean-Jacques Gauthier, c.a., directeur du service du budget en poste depuis la CTM.

M. Guy-L. Blain, ing., directeur du service du transport en poste à la CTM.

M. Henri Bessette, ing., directeur du service de la planification en poste à la CTM.

M. Georges Donato, ing. directeur du service de génie et entretien de la propriété, en poste à la CTM.

M. Gaston Beauchamp, ing., directeur du service d'entretien des véhicules, en poste à la CTM.

M. Jacques Guilbault, directeur du service des relations industrielles.

M. Guy Hearson, directeur du services des achats et du magasin, ancien directeur adjoint au même service.

M. Howard Baker, directeur du service de la sécurité des usagers, ancien colonel de l'armée, en poste à la CTM.

M. Guy Jeannote, directeur des relations publiques, en poste depuis avril 1970.

Comme nous pouvons le constater, les changements sont rares au niveau des directeurs de service, et rarement la CTCUM a dû procéder par concours pour combler un poste à ce niveau, préférant choisir le futur titulaire parmi le personnel existant.

travail

Les gardiens de prison seront mieux payés

Les quelque 1,500 gardiens et instructeurs des prisons provinciales du Québec viennent de décrocher une bonne victoire en obtenant une hausse moyenne de salaire de 13.3%, en un an, alors que le gouvernement offrait au départ un maigre 6%.

Cette hausse de salaire s'applique également à environ 1,000 policiers des autoroutes, gardes-chasse et agents des pêcheries, constables de l'Assemblée nationale et de certains ministères, inspecteurs des transports, eux aussi membres du **Syndicat des agents de la paix de la fonction publique.**

Le syndicat n'a pas le droit de grève - même si ses membres ont débrayé spontanément durant un mois en février 1972 - et il a gagné sa cause grâce à l'arbitrage. L'augmentation de salaire, qui va jusqu'à 20% en certains cas, s'échelonne sur un an jusqu'au 30 juin 1974. Elle sera indexée à la hausse du coût de la vie.

D'ici le 30 mars, le syndicat déposera ses demandes concernant les clauses non salariales de la convention pour la période du 30 juin 1974 au 30 juin 1975. S'il n'y a pas d'entente avec le gouvernement d'ici le 30 juin, le syndicat pourra alors aller en arbitrage encore une fois.

Le syndicat des agents de la paix de la fonction publique a une entente de service avec la CSN qui, avec le gain qu'il vient de réaliser, semble lui donner satisfaction.

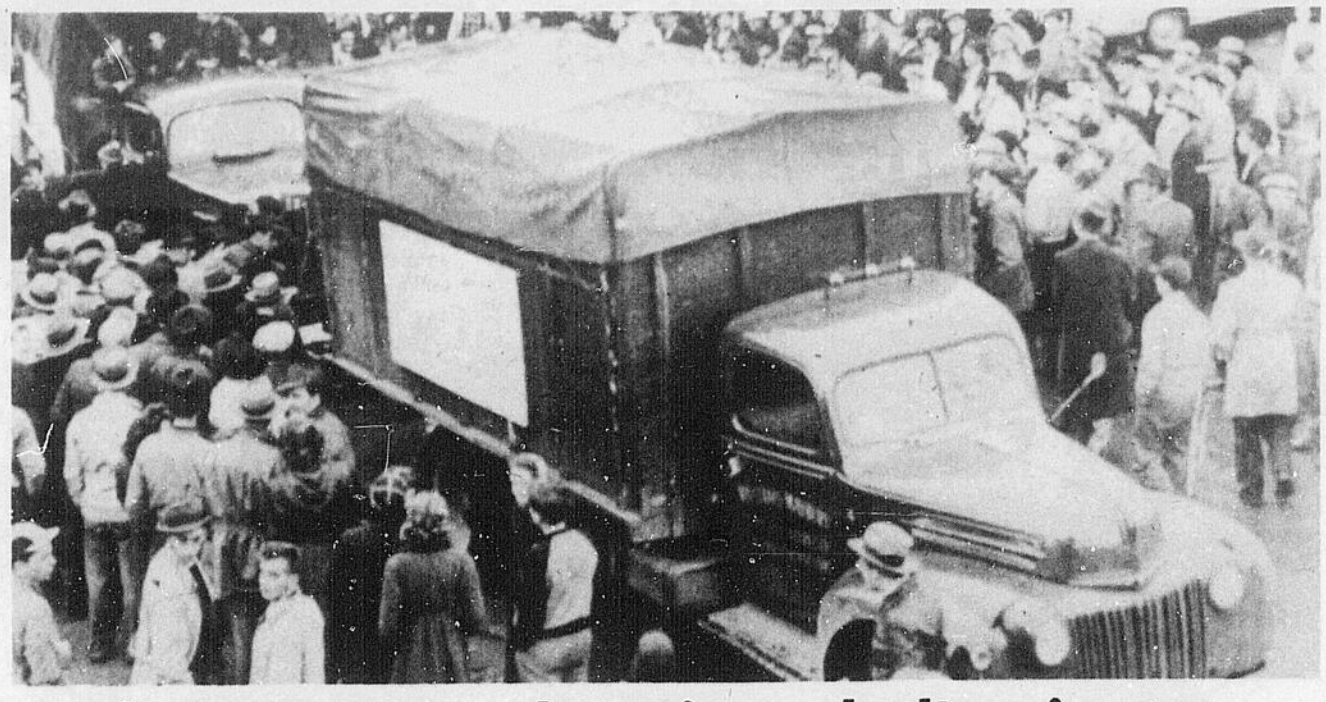
hobo/québec

numéros 14/15
entretien avec nicole brossard
poster de nicole brossard
illustrations
40 pages
.75¢



chroniques régulières
cinéma
théâtre
écritures
musiques
vie quotidienne
arts plastiques

hobo quebec c.p.464 Succ.C Montreal H2L 4K4



Il y a 25 ans, la grève de l'amiante...

Il y a 25 ans, **le 13 février 1949,** éclatait la célèbre grève de l'amiante à **Asbestos et Thedford Mines** dans l'Estrie. Durant près de 5 mois, les travailleurs membres de la **Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC)** – aujourd'hui la CSN – durent affronter non seulement leurs patrons mais le régime politique et policier de **Maurice Duplessis.** Sur notre photo, on peut voir des **camions chargés de vivres** qui arrivent à Asbestos venant de partout au Québec. A l'occasion du 25ème anniversaire de la grève de l'amiante, le **service de l'Education de la CSN** met à la disposition des intéressés un **film-vidéo** sur cette lutte qui a marqué **une date dans l'histoire du mouvement ouvrier au Québec.**

Berthier: les "gueules noires" de la Great Lakes Carbon

Ce que vous voyez ci-dessus, c'est la couverture d'une excellente petite brochure que la CSN vient de distribuer à plusieurs milliers d'exemplaires dans la région de Berthierville, où près de 200 ouvriers de la Great Lakes Carbon sont victimes d'un lock-out depuis le 19 août.

L'ouvrier – ou plutôt la *"gueule noire"* – que vous y voyez s'appelle Jean-Guy Brazeau, alias Baptiste, et on comprend fort bien qu'il puisse dire de son travail: *"C'est sale, c'est dangereux et ça fait de la poussière"*...

Baptiste dit encore ceci: *"Chartrand dit que les étables, aujourd'hui, sont rendues plus propres que les usines. Le monde croit pas ça mais n'empêche qu'il y a du vrai là-dedans. Si on risquait pas de se faire mettre dehors pour espionnage industriel, on en prendrait des photos en dedans puis on irait à toutes les portes vous les montrer. Vous autres, vous nous parleriez de la poussière sur votre galerie, puis nous autres on vous parlerait de la poussière sur nos poumons. Comme ça, tous ensemble, on pourrait probablement faire quelque chose pour nettoyer l'usine, puis la ville en même temps"*...

Les facteurs en "beau maudit"!

Les facteurs du grand Montréal, qui sont environ 2,000, sont en **"beau maudit"** contre la hausse galopante du coût de la vie et ils ont décidé de forcer le gouvernement à **rouvrir les négociations** en vue d'obtenir une hausse de salaire. Une pétition a commencé à circuler parmi les facteurs à la suite d'un mouvement spontané de la base venu de la succursale **Côte-des-Neiges.** Même si la convention collective doit expirer à la fin de 1974, les facteurs demandent à leurs dirigeants syndicaux (FTQ) et aux autorités gouvernementales de rouvrir les négociations **"immédiatement".** Ils expliquent qu'avec un salaire net de $120 par semaine, ils ne peuvent joindre les deux bouts. **"Notre situation n'est plus alarmante,** disent-ils, **elle est catastrophique".**





L'histoire de la Liberté

Des pays qui fabriquent leur liberté

S'adresser à 9670, rue Péloquin
Montréal H2C 2J4

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . .
Profession. . . . . .

"J'ai failli tout lâcher!"

-Louise Forestier

par Micheline Lachance

"Je suis tombée ben creux. Je me suis dit, ça y est, c'est foutu, je ne chanterai plus. Je ne savais pas si je pourrais faire autre chose, si ça valait la peine. Alors dans ce temps-là on déprime, on ne veut plus rien savoir, on oublie tout. Moi, je me suis dit, tant pis, il y a des tas d'autres choses qui m'intéressent dans la vie; mais ce n'est pas vrai. Et puis tout à coup, j'ai recommencé à écouter de la musique. Je me suis dit, c'est beau, c'est ça que j'ai envie de faire...c'est ça qu'il faut que je fasse."

Louise Forestier revient de loin. Elle a même cru, l'espace de quelques mois, qu'elle quittait la chanson pour de bon. C'était là sa première période de silence: *"J'ai fermé ma gueule. Ce fut dur mais très salutaire."*

Quand ça va mal

Tout lâcher, tout foutre en l'air, c'est tentant quand rien ne va plus. L'Ostidcho et le tandem Charlebois-Forestier, ces deux aventures exaltantes, sont maintenant loin derrière. Et puis il y a eu la Place des Arts en 1969, trois spectacles au théâtre Maisonneuve qui n'ont pas eu l'heur de plaire au public ni aux critiques: *"On me reprochait mon joual, toujours mon maudit joual. Je n'avais pas le droit de parler ainsi. Plus on me le reprochait, plus je l'exagérais. Alors je suis devenue agressive."* Les critiques n'avaient pas entièrement tort mais pourquoi n'ont-ils pas vu l'effort qui se cachait derrière ce scénario. *"On cherchait une musique. Et à l'époque, en 69 et 70, au Québec, on grattait à terre. C'était beau qu'on cherche, y était temps qu'on cherche. Ca les critiques ne l'ont pas vu."*

L'an dernier, Louise Forestier a vécu un second échec d'importance au Patriote. *"Tu cries trop fort"* lui disait-on. *"Où t'en vas-tu?"* Elle venait de signer plusieurs nouvelles chansons et les résultats s'avéraient plus ou moins bons. C'est ce qui, en somme explique son silence prolongé.

"J'ai essayé"

Il fallait réapprendre à vivre: *"J'ai essayé. Je ne me suis pas écrasée sur une chaise en attendant. J'ai pensé à lire, à aller au cinéma, à faire le trip de la campagne, et les p'tits oiseaux. Mais à un moment donné, il a bien fallu que je me rende à l'évidence que je suis folle de mon métier. Quand je ne chante pas je n'ai plus envie de rien faire. Il a fallu que j'accepte que ce métier me possède totalement. Je m'en suis toujours défendue. Je me disais que chanter c'est le fun, que ce n'est pas grave. Mais là j'ai réalisé que faire de la musique, c'est une passion, une folie. Une saine folie mais une folie tout de même."*

Le miracle s'était produit. Il a suffi d'une musique qui lui collait à la peau, des retrouvailles, (Jacques Perron, un musicien avec qui elle a fait ses débuts), des rencontres, un groupe de musiciens avec qui il fait bon de travailler. Et on repart à huit. Le groupe a démarré du bon pied à la Cathédrale de Longueuil l'été dernier. On aurait cru qu'ils faisaient de la musique ensemble depuis des années. Ils ont aussi fait la tournée des cégeps.

Et voilà que trois ans plus tard, Louise Forestier reprend le chemin de la Place des Arts. Elle n'a pas inventé de gadgets, ni révolutionné la musique. Son prochain spectacle est la réalisation "live" d'un disque. Un an de travail, des arrangements nouveaux pour la scène.

Cette fois-ci, ça va marcher, cela Louise Forestier en est absolument certaine. Et avec des chansons en joual: "J'ai pas changé. Mais j'ai compris des tas de choses depuis."

On a charrié

"Quand le joual est arrivé, on a charrié, on a mal parlé, on a exagéré, l'air de dire "Câlissez-nous donc la paix. Et puis le joual est devenu pour moi une langue qui exprime certaines choses très précises, surtout dans le domaine du comique. Ca pouvait être un véhicule extrêmement drôle."

Charlebois a compris cela, lui aussi. Il a fait le clown et ça a marché: *"Moi aussi je suis capable de faire le clown mais ça ne passe pas. Peut-être parce que je suis une fille. Ca aussi, ça m'a rendue agressive. J'ai un tempérament qui bouillonne. Or s'il y a une place au monde où il ne faut pas être agressif, c'est bien sur une scène. Le public ne nous le pardonne pas. Des petites pointes, ça va, mais pas trop."*

Aujourd'hui, l'agressivité en moins, Louise Forestier parle et chante comme ça vient, parce que ce qui compte c'est de s'exprimer. Au Québec, en ce moment, on ose à peine. *"Je chante en québécois, en flèche et en pourquoi"* dit-elle dans une chanson.

On fait des boutons

On ne peut pas faire autrement dans ce pays: *"si on panique ainsi c'est peut-être parce qu'on a le pressentiment que bientôt on ne parlera plus français. Il est difficile d'établir la logique du Québec. Il suffit de penser aux résultats des dernières élections.*

"Le Québec est une pays déséquilibré. Pas malade mental mûr pour Saint-Jean-de-Dieu. Mais bizarre, capable de faire faire des choses extraordinaires. On est à l'âge de l'adolescence: on fait des boutons."

Armée d'un optimisme scout, Louise Forestier et ses musiciens ont imaginé des chansons atmosphériques, des chansons qui parlent de l'eau et de l'espace ainsi que d'autres bourrées d'humour *("on aime faire les caves")*. Ils seront à la Place des Arts du 20 au 24 février. En première partie, un Madelinot, Georges Langford.



(Photo Michel Elliott)

Les Français l'ont aimée corps et âme

PAULINE JULIEN: MESSAGÈRE, MEDIUM ET MIROIR DU QUÉBEC

Une interview de Georges-H. Germain

C'est une bien belle chose que de pouvoir lire dans les pensées de quelqu'un d'autre. Surtout quand ces pensées nous concernent ou nous touchent de près et que ce sont de bonnes pensées généreuses chargées de bonnes intentions et de fervente admiration.

C'est une fort belle et drôle de chose pour un Québécois que de tomber sur des coupures de journaux étrangers qui parlent de **"nous autres"**, de notre hiver surhumain, de notre tempérament, notre langage, notre cinéma, nos livres, nos chansonniers, notre Pauline nationale, la plus belle de toutes, **"une artiste qui communique", " une patriote consciente", "un félin de grande classe", "une tempête, un déluge", "une voix qui transporte, Pauline, lumineuse comme la Passion".**

Pauline Julien est rentrée mardi dernier d'un séjour d'une couple de mois en France. J'ai sous les yeux une série d'articles, de critiques et de billets que les journaux parisiens ont publiés sur elle, sur le spectacle qu'elle a donné du 22 janvier au 9 février au Théâtre de la Ville à Paris. Les Français l'ont aimée corps et âme, l'ont acceptée et accueillie chaleureusement.

Québécoise et femme universelle

Mais, ce qui m'étonne et m'enchante le plus, c'est que j'ai l'impression à lire ces textes qu'ils l'ont profondément comprise, qu'ils ont senti et vécu ses chansons qui pourtant parlent, dans un langage qui ne leur est pas familier, des réalités, de la terre et de l'homme québécois. Les Français l'ont aimée et se sont retrouvés dans ses chansons et ses poèmes, **"parce qu'elle est à la fois une Québécoise réelle et une femme universelle,"** observe le Nouvel Observateur. **"C'est le Québec qui nous parle à travers elle,** écrit-on ailleurs. **Il nous parle de lui, bien sûr, bonne occasion de chercher à le comprendre. Mais il nous parle aussi de nous."**

Pauline Julien a une prédilection, un heureux penchant pour les chansons d'affirmations aux fréquentes résonances nationalistes et socialistes. Elle est passionnée et actionnée par ce qui l'entoure. La chanson passionnée peut être, comme la sculpture ou l'architecture, un art d'environnement, global et enveloppant.

Une chanson de tous les jours

"Je lis les journaux, me dit-elle. **J'écoute, je regarde autour de moi, je m'informe. Ça fait partie de mon travail. Et c'est de cette façon-là que j'arrive à formuler des questions et à découvrir parfois des éléments de solution. Je ne cherche pas à faire triompher une idéologie ou une philosophie de la vie en particulier. La chanson qui m'intéresse est réaliste et quotidienne, comme le théâtre de Tremblay ou les monologues de Deschamps. C'est la chanson de tous les jours et de tous les hommes, de toutes les femmes du Québec et d'ailleurs. Ce que je chante a déjà été vécu."**

Du déjà vu, déjà vécu. D'une certaine façon, c'est le peuple québécois qui pose les questions et qui compose la chanson de Pauline. Elle est messagère, porte-parole, médium, miroir. Elle exprime ou révèle ou réfléchit dans ses chansons les volontés profondes des Québécois, leurs désirs de vivre mieux, d'être plus heureux et meilleurs, leurs besoins irrépressibles, bulldozers, de changer la vie, de changer de vie. Or le grand public français vient de nous écrire par le truchement de ses journaux qu'il ressent lui aussi les mêmes besoins, les mêmes désirs, et qu'il sait les reconnaître chaque fois qu'ils sont clairement et simplement exprimés.



PAULINE JULIEN: "Ce que je chante a déjà été vécu..."
(Photo Birgit)

"Chanter, c'est créer des liens"

Profondément intégrée au mouvement collectif de conscience qui anime le Québec, Pauline Julien rejoint à travers ses chansons et ses poèmes les valeurs universelles et fondamentales d'une conscience de tous les instants et de tous les pays. **"Chanter, c'est créer des liens, dit-elle. C'est d'abord rencontrer des gens, vivre avec eux. Pour moi, cette approche se fait en spectacle surtout. Ça me semble plus important que le disque ou la radio, même si j'ai besoin de tout ça pour m'exprimer."** Elle s'est fait connaître des Français in vivo, live, d'abord. Elle n'a jamais eu là-bas de **"tube"** et on commence seulement à y distribuer ses disques. C'est une approche nouvelle. Plus féminine peut-être. Plus mûre aussi. Plus franche. Le spectacle est un médium de masse et de l'immédiat. On y rencontre le public directement, sans intermédiaire. C'est ce qui plaît à Pauline Julien, ce contact à rétablir chaque soir avec une salle sans cesse renouvelée.

Le 18 avril prochain, Pauline va chanter sur la scène de Wilfrid-Pelletier, Place des Arts, cet Olympia de Montréal comme disent les Français. D'ici là, elle travaille, prépare de nouvelles chansons avec Tremblay et d'autres. Télé, radio, cégeps, centres culturels & al. Et d'autres films peut-être.



chansons et musique de la résistance chilienne



BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir ..... disque(s) "MUSIQUE ET CHANTS DE LA RÉSISTANCE CHILIENNE".

Vous trouverez ci-joint un chèque ou mandat poste au montant de .....($5.00 par disque plus frais de transport) à l'ordre de:

COMITÉ-QUÉBEC-CHILI, avec mention "disque" au dos.

NOM_____

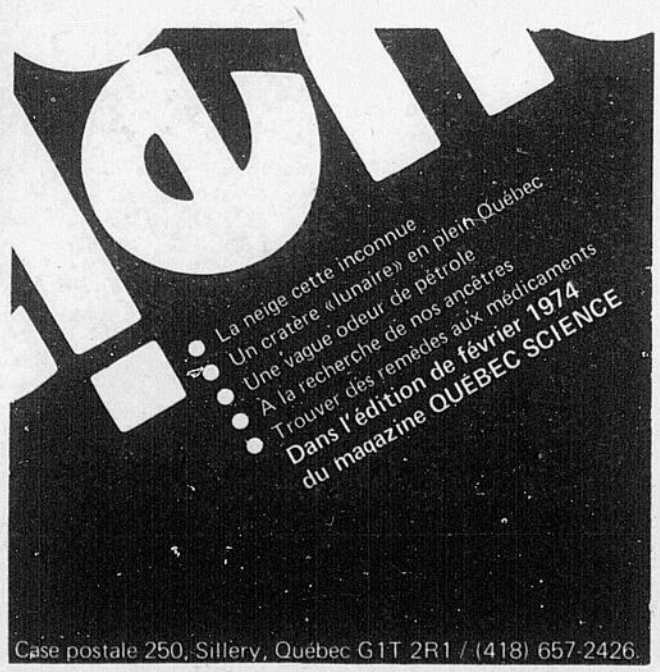
ADRESSE_____

Adressez le bon de commande à:

Région de Montréal
Disque Québec-Chili
221 ouest St-Paul
Montréal

Région de Québec
Comité Québec-Chili
615 Calixa Lavallée
Québec 6

Tous les bénéfices réalisés par la vente de ce disque iront au COMITÉ DE SOLIDARITÉ QUÉBEC-CHILI.



NOUVEAUTÉS

Bibliographie descriptive et critique
d Emile Nelligan
par Paul Wyczynski
15 x 23 cm. 319 pages. Prix: $12.00

The law of the Sea of the Artic
with Special Reference to Canada
par Donat Pharand
16 x 22 cm., XXIV, 364 pages, 12 illustrations. Prix: $15.00

La théologie kantienne
précritique
par Pierre Laberge
15 x 23 cm. 192 pages. Prix: $4.50

En vente chez votre libraire et aux:

Editions de l'Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

"Bulldozer" de Pierre Harel

La beauté au fond d'un dépotoir

par Robert Lévesque

Quoi dire? Oui, **"Bulldozer"** est un film intéressant. Captivant. Nouveau. Il nous arrive en plein coeur. Boiteux peut-être, infirme comme **"Pas d'pattes"**, brouillon pour certains, mais sa beauté brouillonne, sa férocité boiteuse, ses accrocs, ne réussissent qu'à le rendre plus captivant. **"Bulldozer"** surprend, et cela n'était pas arrivé dans le cinéma québécois depuis belle lurette. Imparfait, mais contenant les scènes parmi les plus belles (et les plus vraies) de notre cinéma, Bulldozer ne laissera personne indifférent. Rares sont de tels films.

On est frappé d'abord par la beauté des images, par le décor. Un dépotoir, dans lequel on a exploité toutes les possibilités visuelles des tons de gris-bleu. Toute cette scène d'ouverture, où l'on ne comprend pas vraiment ce qui se passe, mais cela a peu d'importance, est merveilleuse. A tout instant, l'écran est rempli d'événements, d'actions, et la scène se termine, magistrale, lorsque le **"boss"** de la swomp tranche au couteau le cou du rat qui l'a mordu.

Puis, on nous emporte dans une maison, sorte de hangar transformé en logis, toute en escaliers, en racoins, sale, sombre, absolument fantastique, comme ces roulottes à la Cocteau, dans laquelle vit, ou survit, une famille qui nous apparaîtra au gré des scènes, des repas, des chicanes. On ne sait rien, on apprend peu à peu. Est-ce une famille, d'ailleurs? Est-ce important de le savoir? Ce sont des êtres qui y vivent, terrés comme ces rats qui mordent.

Des tontons

Puis, on y voit Pinotte et Solange. Ils s'aiment mais leur univers - poubelle les empêche de vivre leur amour. Ils s'agacent, ou se chicanent. Elle court, l'après-midi, lui porter son lunch. Lui, il conduit un bulldozer. C'est la seule chose qu'il conduit, qu'il domine. C'est toute sa puissance. Elle, on raconte qu'elle est **"guedoune"** parce qu'elle aime ça s'habiller avec du beau linge qu'elle trouve dans les ventes au Woolworth de Rouyn, quand elle va en ville. Elle s'est acheté des coussins puis des toutous en peluche pour décorer sa chambre. Lui, ne va jamais dans sa chambre, parce qu'il a peur... il hésite entre partir et aimer Solange. Il ne réussira pas à faire ni l'un ni l'autre.



RAYMOND LEVESQUE dans BULLDOZER de Pierre Harel; des faiblesses? oui, mais après... si le film est captivant!

Bulldozer, s'il atteint par certaines scènes (celle de l'hôtel en particulier) au plus profond de l'âme québécoise, est un film poétique, du début à la fin. Un portrait impressionniste, où les couleurs sont absolument bouleversantes, nouvelles, merveilleuses parce que porteuses d'un peu de cette joie-tristesse d'ici.

Pour la première fois peut-être, un film québécois se détache du rang. Il n'est pas comme les autres. Fini cet impérialisme de l'auteur sur **"le"** personnage québécois tel qu'il le voit. Sur les **"types"**. Avec Harel, les personnages semblent entièrement libres. Il les a saisi, comme ça, presque sur le vif. Sa caméra les surprend, alors que la caméra des Carle et compagnie crée elle-même, balise, lève des clôtures autour des personnages que Carle et compagnie croient québécois. Avec Harel, pas de clôtures. C'est le premier film **"parti"**.

Les malheurs de Pinotte

En ce sens, Bulldozer est un film important. Il est sûrement celui qui s'approche le plus du film, du grand film québécois à faire. Ce film qui exprimera le plus fidèlement l'âme québécoise, l'âme de ce peuple de rien, de peu, ce peuple soumis, colonisé, dont l'espoir, le bonheur, pour la plupart, se situe dans une grosse Labatt 50, bue sans retenue, avec des amis, du bruit, de la nostalgie en plaques, et des souvenirs de bagarres mémorables.

Le film de Pierre Harel arrive à exprimer cela. Dans un montage non linéaire, une sorte de collage d'impressions, en suivant pour toute intrigue les malheurs de Pinotte qui n'arrive pas à baiser Solange, sur un décor de vie misérable qu'on retrouve surtout en Abitibi ou en Gaspésie ou ailleurs dans les régions sous-développées du Québec, Harel nous atteint en plein coeur. Sa difficulté d'être, exprimée après combien d'autres, sonne juste. Son film est vrai. Pour ça, il n'avait pas besoin d'être réaliste, ou simple, ou logique, ou équilibré. Cette vie est-elle réaliste, simple, logique et équilibrée?

Bien sûr, Bulldozer a des faiblesses. Des raccords mal faits, des bruits pirates sur la bande sonore, et toutes sortes de choses. La scène du monologue de Pauline Julien arrive comme un anti-climax. Elle est inexplicable. Elle fait tomber l'action. Le meurtre de la danseuse est un peu tiré par les épingles. Le punch du bulldozer n'aurait pas dû être utilisé au début. Mais, par contre, il y a tant de choses merveilleuses dans ce film, que l'on pardonne tout.

Pour la scène de l'hôtel, pour celle du camion, pour celle où Mignonne reçoit et soigne son mari qui a été mordu par un rat, pour cette scène où elle et son mari se chatouillent dans le lit, pour toute cette scène de l'ouverture du film dans le dépotoir, pour la beauté incessante des images (dues à François Beauchemin) et des couleurs, il fallait faire ce film. On ne pourra pas l'oublier. Donald Pilon, Pauline Julien, Yvan Ducharme et tous les autres y trouvent leurs meilleurs rôles au cinéma. D'accord, certains personnages sont peu développés, on sait peu de choses d'eux... mais après... ils sont là, Harel les y a surpris. Ils sont vrais, quoi de plus?

cinéma

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement nos programmes-calendrier?
CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

STUDIO B TOUS
ETUDIANTS $1.50
LES ARPENTEURS
AVEC MARIE DUBOIS JEAN-LUC BIDEAU
GRAND PRIX FESTIVAL DE DINARD 72
STUDIO A GRAND PRIX DU JURY CANNES/73 TOUS
L'INVITATION
SEM.: 6.00-7.55-9.45
DIM.: 2.25-4.10-6.00-7.55-9.45
Vieux Montréal 136 est St-Paul 861-7863
DERNIERES SEMAINES

SALLE RESNAIS POUR TOUS
AVANT TOUT UN FILM D'AMOUR - L'AURORE
MICHEL PICCOLI
LEA MASSARI
la femme en bleu
Elysée 35 MILTON 842-6053
SALLE EISENSTEIN POUR TOUS
6e MOIS
Une oeuvre exceptionnelle JOURNAL DU DIMANCHE
Une vraie leçon de cinéma. L'EXPRESS
LA BONNE ANNEE
DE CLAUDE LELOUCH

"Bulldozer dans le ton des meilleurs films de Sergio Leone" (Luc Perreault, La Presse)
14 ANS
les FILMS MUTUELS présentent
un film de PIERRE HAREL
BULLDOZER
avec MOUFFE DONALD PILON ANDRE ST-DENIS PAULINE JULIEN RAYMOND LEVESQUE YVAN DUCHARME TONY ROMAN
scénario et dialogues PIERRE HAREL & MOUFFE
musique «OFFENBACH»
AUX 4 CINEMAS!
PARISIEN 861 2697
LAVAL 688 8200
VERSAILLES 353-7880
GREENFIELD PARK 671 6129
(Laissez-Passer non Acceptés-Aucun Prix Jeunesse)
PARISIEN, REPRESENTATION A 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 P.M. LAVAL-1, GREENFIELD-1, VERSAILLES (Salon Bleu) SUR SEMAINE A 7.30 & 9.30 P.M., SAMEDI & DIMANCHE A 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 P.M.

cinéma québec
revue mensuelle
il faut lire
Jean-Pierre Tadros: "Je t'aime", un film sans problèmes?...
Michel Brûlé: J-P Lefebvre, an X
les interviews de François Truffaut et Jean-Luc Bideau
dans le dernier numéro de *Cinéma/Québec*
c.p. 309, station "outremont" Montréal, Québec
Tél. (514) 272-1058

QUEBEC-PRESSE à domicile 381-9936

Le Jazz Libre

Une musique hors la loi

par Georges-Hébert Germain

En août 73, le Nouveau Jazz Libre du Québec ouvrait rue Saint-Paul (juste à l'est de Saint-Laurent, tout près de la place Jacques-Cartier) une boîte à musique, café, atelier, ***"l'Amorce"****, qui comme son nom l'indique se veut un lieu de rencontres, d'échanges et d'ouverture, un terrain d'entente, une approche.*

Jusqu'à maintenant, le seul capital actif dont a pu disposer le Jazz Libre pour faire fonctionner ce projet est la bonne volonté des quelques personnes qui y sont directement et totalement impliquées. Capital humain, cette meilleure volonté du monde, cet amour fou et exigeant, fidèle, filial presque, de la musique et des hommes. Des Québécois.

C'est le Jazz libre et imprévisible et toujours recommencé qui servira d'Amorce, d'Appat. ***"D'abord mettre le monde ensemble"****, dit Charbonneau. Dans les langes blancs, dans le Chaos, dans la Mer, l'Utérus de la musique. Recréer un lien, des liens nouveaux, en dehors de toute logique, de toute structure, en dehors de l'ordre établi.*

Message sans médium

Dans l'esprit du NJLQ, ce recommencement et ces retrouvailles se font aussi nécessairement en dehors des grands circuits commerciaux et de la culture officielle et sainte bénite. On se coupe ainsi de toute réussite spectaculaire ou trop bassement populaire. C'est là une bien noble ligne de conduite; ligne courbe cependant comme celle que décrit dans le ciel bleu le boomerang, cette arme à deux tranchants, avant de te revenir en plein front.

Car refuser absolument de faire le trip de la star ou de s'engager ne fût-ce qu'une fois sur un sentier déjà battu, c'est se rendre inaccessible à une bonne partie du public, c'est refuser de confier son message aux médias susceptibles de rejoindre des milliers et des milliers de personnes. Et, ce qui me semble plus grave et triste encore, c'est désespérer de ces milliers de personnes.

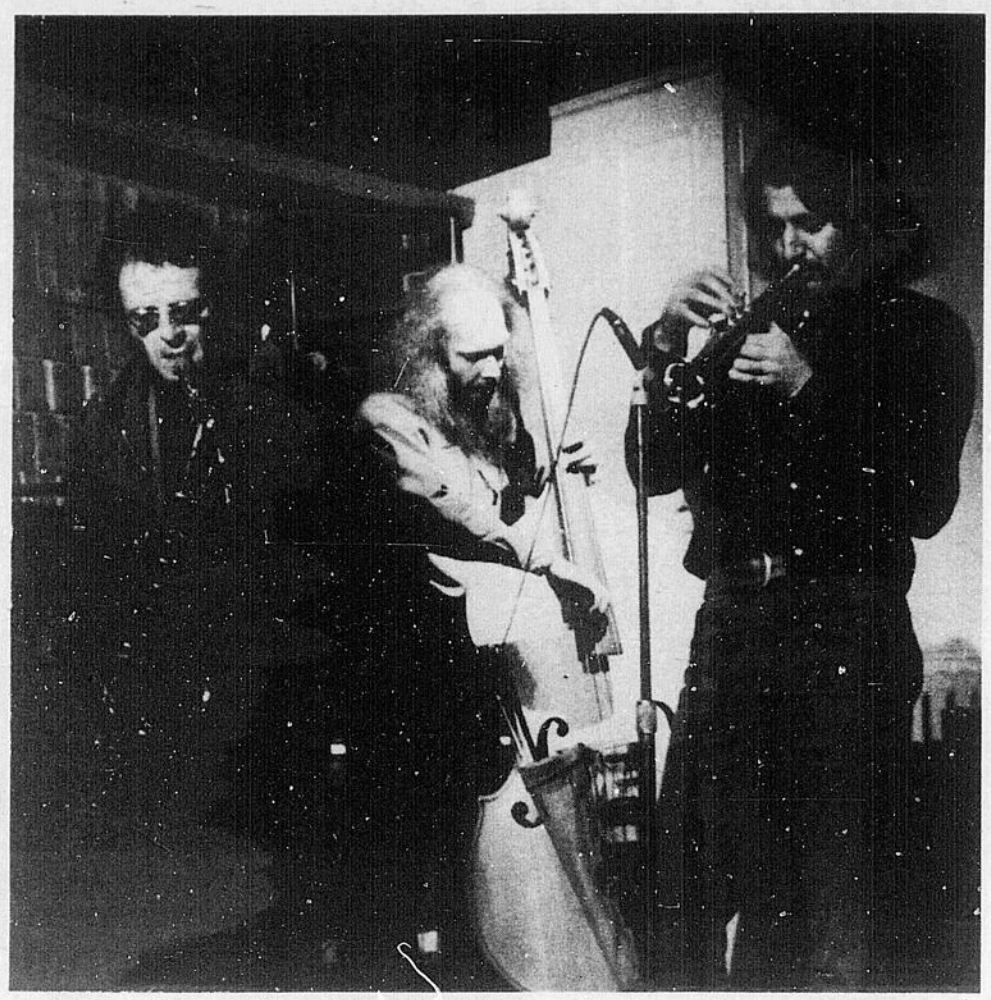
Beaucoup de jeunes musiciens, artistes, intellectuels, travailleurs, beaucoup de jeunes Québécois refusent carrément de parler à ceux qui ont en main le pouvoir et l'argent et la chance et la science et le temps. Et leur message n'exprime plus qu'un grand mécontentement destructeur qui emmure leurs bonnes paroles et leurs bonnes volontés derrière une perpétuelle mauvaise humeur. Un message sans médium ne passe nulle part et ne dit rien à personne.

Ah! Relève Relève-Québec.

C'est, je pense, pour éviter cette dangereuse et stérile réclusion et pour s'ouvrir au monde que le NJLQ s'est embarqué corps et âmes dans l'aventure de l'Amorce. Pour faire de leur musique un véhicule capable de faire passer leur message, un lieu commun capable de rassembler le monde.

Simultanément, les milieux ***"underground"*** *traditionnels québécois cherchent à se désenclaver en se créant un plus large public. La vieille Casanous à Pierrot le Fou Léger de la rue Sherbrooke, la Grande Passe (rues Ontario et Saint-Denis) et l'Amorce se sont associées pour former la Relève-Québec à partir de laquelle on veut former un réseau de boîtes à chansons et d'ateliers de musique.*

Seul sur la scène de l'Amorce et devant un public relativement restreint, le NJLQ ne pouvait que retourner entre ses cinquante doigts de musiciens son incompréhensible message d'Amour et de Liberté. Avec Relève-Québec, l'occasion s'offre maintenant de proposer la lecture ou l'audition de ce message à un public plus large et plus varié. Le NJLQ regarde aussi du côté de la production cinématographique ou théâtrale. Il offre ses services, son équipement, ses locaux à tous les honnêtes travailleurs de la musique, à tous ceux qui ont besoin pour une raison ou pour une autre d'un bon équipement de son.



LE JAZZ LIBRE: un lieu commun capable de rassembler le monde.
(Photo Christian Lambert)

Kébec Spec présente



THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

GRANDE SOIRÉE QUÉBÉCOISE

Venez goûter aux joies de l'existence:

- **manger**
- **boire**
- **danser**

René LEVESQUE sera présent

Yvon DESCHAMPS viendra faire son tour

Jean-Guy MOREAU animera la soirée

Samedi le 2 mars à 8 heures pm
Ecole polyvalente de Mortagne
955 rue Montarville
Boucherville

Admission: $2.50 par personne
Etudiants: $1.25
(repas compris)

Réservez vos cartes d'entrée à:

Boucherville: 655-1845
St-Bruno : 653-0658
Chambly : 658-0072

Organisé par le Parti québécois du comté de Chambly

Kébec Spec & CKLM présentent
Gilles Valiquette
FRANÇOIS GUY
PRISCILLA
JIM CORCORAN & BERTRAND GOSSELIN
vendredi 1er mars
8.30 hres
Billets $2.50 à 4.00
(PDA & Sauvé Frères)
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec)

LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT
EN SPECTACLE OUTREMONT
au cinéma 1248 Bernard 277-4145
Représentations du 22 et 23 à 8 heures complet

YVON DESCHAMPS
22 23 fév. 8h. 11h. $1.99



CLAUDE LEVEILLEE
6 avril 8h30 11h. $1.99



billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

A voir, à lire, à écouter

Télévision

LA CONCENTRATION DES ORGANES DE PRESSE

A l'émission **"Le choc des idées"** aujourd'hui à 3 heures, Louis Martin reçoit Fernand Lalonde, ministre d'Etat, Claude Charron député du Parti Québécois pour le comté de St-Jacques et René Mailhot, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

DES ENFANTS COMME LES AUTRES

Le délinquant, la mère adolescente, l'enfant de parents désunis, l'enfant-problème et l'enfant maltraité est le sujet qui sera traité à l'émission "DOSSIERS", vendredi, le 22 février à 22 heures, au canal 2.

"POLITIQUE ATOUT" ET L'AGRICULTURE

André Payette reçoit Normand Toupin, ministre de l'Agriculture à POLITIQUE ATOUT, à 6 heures, au canal 2.

RADIO-QUEBEC, LE 10 MARS

Radio-Québec ne diffusera ses émissions qu'à compter du 10 mars.

Exposition

DANS LE VIEUX MONTREAL

A la galerie de la Société des artistes professionnels, rue Saint-Nicolas, Pierre Archambault expose ses oeuvres. Le thème: "Traces des temps". Aujourd'hui et demain.

CHEZ GEORGES DOR

A la galerie Georges Dor, du 20 février au 10 mars, Janine Leroux Guillaume présente ses aquarelles et gravures. La galerie est située rue Saint-Charles à Longueil.

LES ARTISTES DE VEHICULE ART

Le musée d'art contemporain présente jusqu'au 24 mars, les travaux des artistes membres de la galerie Véhicule Art.

Cinéma

THE EXORCIST

La dernière "sensation" du cinéma américain. William Friedkin a transposé à l'écran un roman assez fantastique où une jeune fille est possédée du démon. Après avoir rapporté des millions aux Etats-Unis, ce film arrive à Montréal. On raconte que des spectateurs sont obligés de sortir durant la projection. Horrifiés ou ennuyés? Le film passe au Loew's.

BULLDOZER

...de Pierre Harel, a enfin pris l'affiche de quelques cinémas. Tourné il y a plus de deux ans, achevé de peine et de misère, ce film dont on dit beaucoup de bien, a fini par intéresser des distributeurs. On y verra Mouffe, Donald Pilon et Pauline Julien. A ne pas manquer.

Livres

QUI SONT LES DROGUES?

Pierre Bensoussan, psychiatre et psychanalyste se demande pourquoi on se drogue dans notre civilisation chimique et mécanique dont les idéaux sont refusés par beaucoup de jeunes et de moins jeunes. Chez Robert Laffont.

Spectacles

LES SORTILEGES

Les 23 et 24 février commence le programme d'activités culturelles organisé par la troupe folklorique Les Sortilèges qui travaille depuis quelques années au rapprochement des communautés ethniques. Pour participer, s'adresser au 5155 de Gaspé. (tél. 274-5655)

Il y aura danse grecque et québécoise.

JEAN-PIERRE FERLAND RETROUVE "JAUNE"

Il sera au théâtre Maisonneuve du 26 février au 10 mars. Alors aussi bien réserver tout de suite. Ferland travaille avec Buddy Fasano, l'arrangeur et le créateur musical de "Jaune".

BRUCE COCKBURN, UN SOIR SEULEMENT

Au théâtre Maisonneuve, mardi le 19 février, Bruce Cockburn un musicien pop canadien présente son spectacle.

MARIE CALUMET AUDITIONNE

La compagnie de danse Marie Calumet invite les danseurs à auditionner. Les candidats participeront à un contrat de 12 spectacle. S'adresser à Richard Renaud, 727-5166.

Théâtre

"LES SANSREGRETS" AU CACURI

Une création collective au Centre culturel de Saint-Henri. De jeunes comédiens présentent des pièces comiques sur l'actualité le vendredi et le samedi à 10 heures.

"AS-TU PEUR DES VOLEURS?"

Se demande Louis-Philippe Lavigne, dans une pièce qui fait actuellement la tournée des Cegep des environs de Montréal. C'est la troupe "Brin d'si", du module d'Etudes théâtrales de l'Université du Québec à Montréal qui présente cette pièce québécoise.

"UN JOUR, MON PRINCE VIENDRA"

Paule Baillargon, Suzanne Garceau et Luce Guilbault présentent à nouveau leur spectacle au Patriote en haut à partir du 20 février. A voir à tout prix.

ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE...
ON DIT UN ROBERT

Jeu des nombres

par: Liliane Chrétien

La somme de deux nombres égale: 550
La somme des trois nombres qu'il faut trouver égale: 750

Explications:
La somme de deux nombres donne un certain total: (ex.: 100 plus 300 égalent 400). Rayez ces deux nombres et tous les autres qui donnent entre eux: 400.

A la fin, il vous restera trois (3) nombres qui seront la solution du problème. Si vous voulez savoir si ce sont bien les chiffres qu'il fallait trouver, additionnez-les et vous obtiendrez le même total mentionné en haut de la grille.

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.

Solution: 59-223-468 égale (750)

509	469	70	523	390	99	225	490	44	522	348
364	482	9	I30	II9	30	505	83	47I	I0	48I
534	20I	489	59	220	350	508	I04	I0I	98	202
I03	72	305	I02	328	42I	5I0	68	II8	I60	I5
I20	45	536	5	54I	I86	I87	42	479	222	52I
28	488	420	I47	60	470	I2I	326	542	325	58
8I	540	80	45I	223	349	304	450	245	447	430
507	445	I4	520	7I	535	79	43I	329	43	I85
69	22I	467	29	452	365	224	246	449	478	6I
545	40	403	363	446	4I	506	200	330	27	492
I00	62	432	I6	448	480	429	8	I05	I29	468

CINÉ-GUIDE

A ignorer: •
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tadros (Cinéma-Québec)	Christiane Berthiaume (Télé-Métropole)	Luc Perreault (La Presse)	Robert Lévesque (Québec-Presse)	Martin Malina (Montreal Star)
L'invitation (Claude Goretta) au Vieux-Montréal	***	***	***	***	**
El Topo (Alexandre Jodorowsky) à l'Outremont	****		***	****	**
American Graffiti (George Lucas) au York	***	**	***	**	***
The New Land (Jan Troel) à la Place Ville-Marie	***		***	***	***
Les arpenteurs (Michel Soutter) au Vieux-Montréal	***		**	***	**
The Sting (George Roy Hill) à l'Atwater 1	***	**	**		***
Bulldozer (Pierre Harel) au Parisien	**		* **	** *	*
Les noces rouges (Claude Chabrol) au Vendôme	*	*	*	*	* * *
Le crépuscule des dieux (Luchino Visconti) au Dauphin	*		* *	* * *	**
Sleeper (Woody Allen) à la Place Vilie-Marie	**		**		**
La barbe à papa (Bogdanovitch) au Champlain	* *		**	**	* *
The triple echo (Michael Apted) au Côte-des-Neiges	* *		*	**	*

L'EXPÉRIENCE

FAUDRA-T-IL BEAUCOUP DE MONT-WRIGHT... ET DE MORTS, POUR QUE LE TRAVAIL DEVIENNE HUMAIN?

dupras 17 fév. 74

Pour le progrès de l'humanité, depuis toujours on fait des expériences dans le domaine scientifique par exemple.

JE CROIS QUE C'EST AU POINT. NOUS ALLONS ESSAYER NOTRE SERUM.

BURP COUIK!

mais ces expériences se font sur des rats

IL EST MORT!

C'EST PAS AU POINT. IL FAUT EN TIRER UNE LEÇON.

Cournoyer visite le chantier

la leçon de Mont-Wright doit servir à corriger "une situation pourrie"

du notre envoyé, Gilles Francoeur

MONT-WRIGHT — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a déclaré hier au cours d'une visite qu'il effectuait à Mont-Wright qu'il faut tirer une leçon de l'expérience néfaste vécue sur ce chantier de construction qui servira aux [illegible] à l'avenir.

Il est temps, a déclaré M. Cournoyer aux représentants syndicaux et patronaux réunis en assemblée contradictoire pour discuter des nombreux griefs des travailleurs, "qu'on apporte des correctifs à une situation pourrie de toute évidence".

[illegible] Conseil [illegible] M. An- [illegible] ger d'inc[illegible]

son bon fonctionnement en dépit des températures sibériennes.

Les représentants de la Québec Cartier Mining, de la US Steel Consultant et de la compagnie Mannix se sont mis d'accord pour réparer dans les plus brefs délais la surcharge du réseau électrique qui, selon les syndiqués, représenterait dans [illegible] état actuel un dan- [illegible] aux camps

circuit fermé et un service d'autobus qui fait la navette entre Wabush, Labrador City et le chantier.

Le ministre, confronté à une vingtaine de griefs concernant la sécurité appris d'un de ses inspecteurs [illegible] assemblée, que son [illegible] autorisé les éléments [illegible] concernant la sécu[illegible] ru au ministre un im[illegible]

dans le monde du Travail c'est la même chose.

MONT-WRIGHT A ÉTÉ UNE EXPÉRIENCE... QUI VA SANS DOUTE FINIR PAR NOUS AIDER À ESSAYER DE CORRIGER LA SITUATION.

voilà maintenant qu'on va se servir des ouvriers pour tirer des leçons et faire des expériences. c'est pas bête... fallait y penser.

voici donc quelques expériences qu'on pourrait faire sur la résistance des matériaux et des hommes.

Chez les morts, on est bien contents.

ON EST BIN CONTENTS DE SAVOIR ÇA... PAS VRAIS LES GARS!

WAIS... AU MOINS ON N'EST PAS MORTS POUR RIEN.

hum um MORT ACCIDENTELLE AU MONT-WRIGHT

c'est vrai ça! le patronat a le droit de faire ses expériences!

MADEMOISELLE, AUJOURD'HUI, JE N'AI PAS DE LETTRES À VOUS DICTER. SI VOUS VOULEZ, À LA PLACE NOUS ALLONS FAIRE UNE PETITE EXPÉRIENCE OK!

.. depuis le temps que les petites secrétaires servent aux expériences sexuelles des patrons capitalistes...

VOUS ALLEZ VOIR ÇA VA ÊTRE AGRÉABLE

AU SECOURS

on pourrait par exemple éfperimenter la force des marteaux piqueurs...

AAAGH

TATATATATA.

...la résistance des casques...

PAS TRES SOLIDE... FAUDRAIT AVOIR DES CASQUES DE G.I. AMÉRICAINS.

ZOOOMMM

CRUNCH

la resistance des ~~têtes~~ poutres d'acier...

CLANG

...l'adhérence du béton

POUVEZ-VOUS BOUGER!

BLOP

la resistance des échafaudages...

FAUT BIEN QU'ON MANGE

DIRE QU'ON NOUS OBLIGE À FAIRE ÇA

ÇA VA CASSER.

EN V'LA UN AUTRE

CRRRAAAC

ÇA RÉSISTE ENCORE. ON VA EN FAIRE MONTER UN AUTRE.

à partir de quelle hauteur une chute est-elle mortelle

C'ÉTAIT TROP HAUT.

ZOOOOMMM

FLOPP

la tension des câbles... etc

ÇA VA... ÇA TIENT.

HHHHA

LES OUVRIERS SONT-ILS DES COBAYES POUR COURNOYER ET LES PATRONS CAPITALISTES?

hum um MORT ACCIDENTELLE AU MONT WRIGHT

Si on avait mis en quarantaine...

par Pierre Terroux

Si on avait mis en quarantaine tous les hommes de 40 ans, comme le dit la chanson, Marcel Perron aurait déjà abandonné la compétition.

Cet haltérophile de 40 printemps, champion québécois et canadien de la catégorie des poids moyens n'a cependant pas l'intention de voir son âge limiter ses ambitions.

Déjà, il a participé à des championnats du monde, à diverses rencontres internationales et tout récemment aux Jeux du Commonwealth en Nouvelle-Zélande d'où il est revenu avec un muscle tiré à la jambre droite, pas de médaille et un peu de déception dans l'âme. **"Je visais une médaille. Pas de médaille, on ne te considère pas on ne reconnaît pas ton travail. C'est une très mauvaise mentalité"**, dit-il.

Nous avons rencontré Perron cette semaine à son centre d'entraînement: le sous-sol de sa maison. Comme plusieurs autres haltérophiles, il s'entraine seul, sans entraîneur, par ses propres moyens. Nous en avons discuté comme nous avons discuté de la situation du sport amateur au Québec, des Jeux olympiques et des athlètes travailleurs. On ne peut pas avoir passé 20 ans dans le milieu sans s'être fait une opinion. Il nous la livre sans ambages.

Pourquoi s'entraîne-t-il seul?

"D'abord parce qu'il y a ici une pénurie d'entraîneurs. Ensuite parce que mon travail à heures irrégulières (lieutenant chez les pompiers de Ville-d'Anjou) m'empêche de fréquenter les gymnases. Enfin parce que l'esprit étroit et les petites querelles pour de petites glorioles qui ont tellement cours dans le sport amateur me sont toujours tombés sur les nerfs. Je manque beaucoup de l'émulation provoquée par la présence de plusieurs athlètes qui travaillent ensemble. Je ne suis pas prêt cependant à jouir de cette émulation au prix de mes convictions personnelles.

S'entraîner seul l'a évidemment forcé à toujours sacrifier une partie de sa maison à l'entraînement. **"Quand j'étais à loyer, dans un deuxième étage, j'ai appris à ne pas laisser tomber les poids de 300 livres. J'ai donc toujours fait deux exercices dans un: un pour lever le poids, l'autre pour le descendre".**

Les Jeux olympiques

"J'ai 40 ans. En haltérophilie, c'est considéré comme un bel âge. Ce n'est pas rare qu'en compétition internationale on voie des haltérophiles de 45 ans. Je voudrais assurément être des Jeux olympiques de 1976. Je suis donc à contre-courant à 40 ans puisqu'actuellement, c'est la course aux espoirs, la course aux jeunes qu'on veut rapidement développer pour les Jeux. On est prêt à toutes les dépenses pour une poignée d'espoirs et on en oublie les valeurs sûres. Qu'on ne se leurre pas, le Québec ne sera pas fort au Jeux de 76. Pas de 30 pour cent de représentation en tout cas. Ce n'est pas une équipe provinciale qu'il y aura en 76 mais une équipe "nationale" et pour l'ensemble du Canada on est en arrière. Qu'on entoure ce retard de tous les beaux décors qu'on voudra, ce sera toujours un retard."



Marcel Perron, halthérophile

Le cas des athlètes-travailleurs

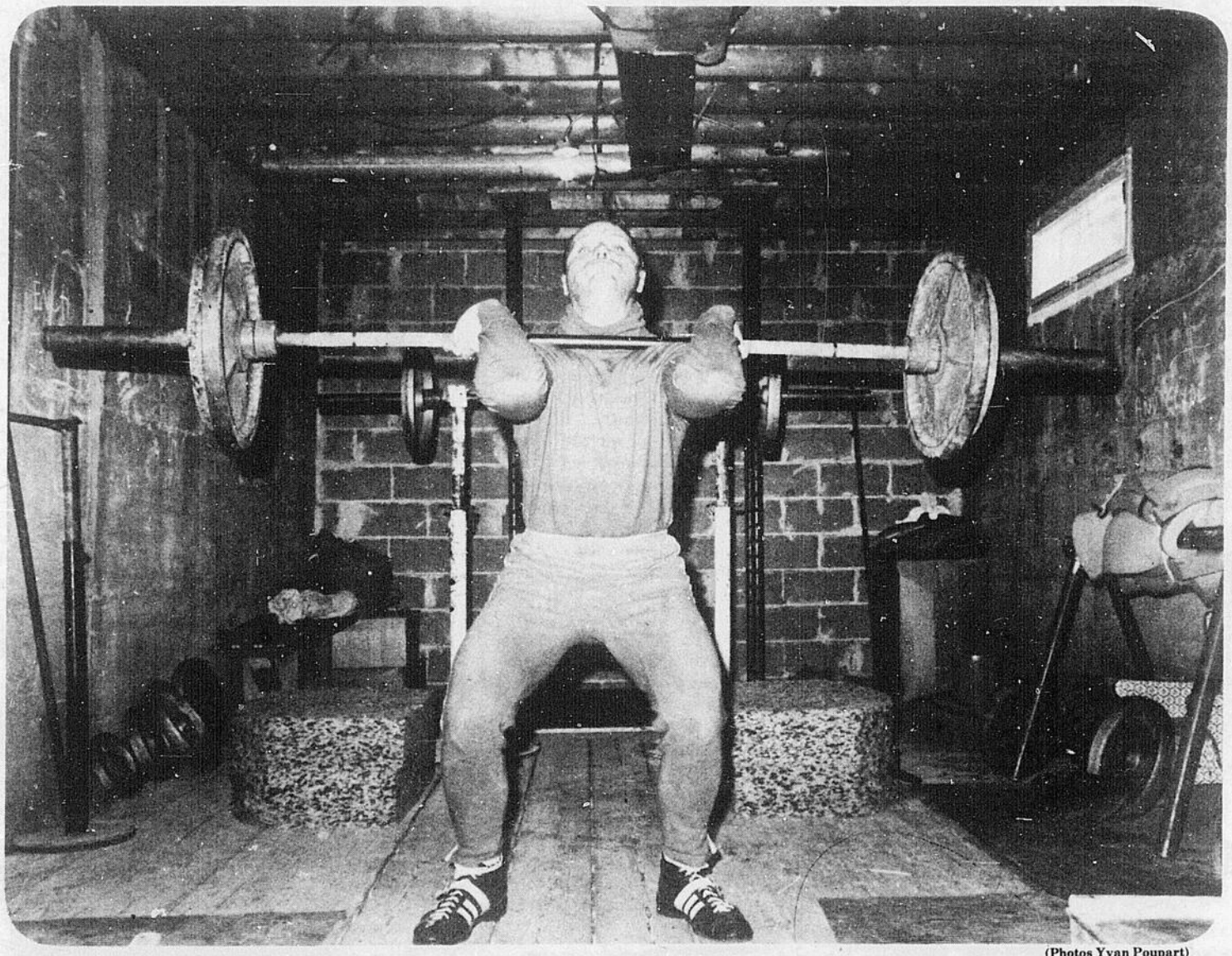
"Il faudra venir en aide aux athlètes travailleurs. Ca presse on veut garder quelques athlètes qui ne seront pas nécessairement des étudiants ou des fils de riches. Personnellement, j'ai toujours eu à sacrifier mes vacances et celles de ma famille pour prendre part à des compétitions. Encore pour les Jeux du Commonwealth, on m'a fait des embêtement. On ne voulait pas que je prenne mes vacances pour y aller. Le syndicat a dû s'en mêler. Mission 76 a essayé d'intervenir. J'ai eu ce que j'ai voulu mais ça te met drôlement mal à l'aise. Et on est à deux ans des Jeux, faut pas l'oublier. On accepte encore très mal l'athlète-travailleur. On pense encore que le gars s'en va en vacances quand il va prendre part à des compétitions.

"J'aimerais être comme les gars aux études. Ils demandent un congé. S'ils ne l'obtiennent pas, ils le prennent quand même. Quand on a charge de famille, ce sont des risques qu'on n'ose pas prendre."

Les entraîneurs au Québec

"Il y a un manque d'entraîneurs évidents et ceux qu'on a travaillent dans des conditions impossibles.

En haltérophilie, on doit prochainement faire venir ici un Polonais. Ca fait deux ou trois ans qu'on en parle. Dans d'autres disciplines aussi on a fait venir des Européens. C'est une bonne idée mais je crois qu'il vaudrait mieux envoyer un gars en Europe, un gars d'ici, qui pourrait aller voir ce qu'ils font, les filmer au besoin, ramener ça ici, étudier tout ça ensemble pour ensuite l'appliquer à notre manière. Les Russes, c'est ce qu'ils font. Ils vont voir, puis ils adaptent. Nous on est encore imressionnés par les étrangers."



(Photos Yvan Poupart)

Marcel Perron s'est toujours entrainé seul. Le sous-sol de sa maison lui sert de centre d'entrainement. Il dit aimer travailler seul, dans un endroit facilement accessible à cause de son travail à heures brisées et aussi parce qu'il s'éloigne ainsi des querelles pour de petites glorioles qui sévissent dans le sport amateur.

...tous les hommes de quarante ans

les entretiens du loup repu

Anticosti...

Avenir de tourisme, de chasse et de pêche?

L'île d'Anticosti refait surface (mot facile). Des représentants de la corporation des ingénieurs forestiers du Québec insistaient, lors d'une conférence de presse, sur la vocation première de l'île d'Anticosti qui devrait en être une de tourisme, de chasse et de pêche, à leur avis. Ils affirment que l'exploitation des richesses forestières de l'île serait peu rentable à cause des caractéristiques inhérentes à Anticosti: éloignement, coût de la vie, nécessité de boni, etc.

Ils insistent sur les conditions "paradisiaques" de la chasse et de la pêche de cet immense territoire. Ils répètent les nombres de grands ongulés fournis par les derniers inventaires, soit 4,000 orignaux, plus de 50,000 chevreuils, en plus des 21 rivières à saumon.

Ils demandent au gouvernement d'acheter l'île et de créer une société de gestion de l'île d'Anticosti (espérons que, dans leur esprit, cette société détiendrait moins de pouvoirs que la société de la Baie James).

Quelques considérations sur Anticosti

Anticosti a déjà fait partie d'une seigneurie et le chocolatier Menier de France, lorsqu'il en fit l'acquisition, profita en même temps de tous les droits seigneuriaux qui y étaient rattachés. Il décida d'en faire un paradis de la chasse et de la pêche où grands ongulés et animaux à fourrure pullueraient littéralement. Pour ce faire, il fit l'implantation du chevreuil, du wapiti, de l'orignal et de plusieurs animaux à fourrure et y fit construire un immense château (qui fut brûlé par la compagnie de papier propriétaire, qui se fichait bien de la valeur historique du bâtiment) pour y loger et y recevoir ses amis. A la suite de tractations fortement discutées dans le temps, la firme industrielle Consolidated Bathurst, dite "Consol", en fit l'acquisition de la famille du chocolatier Menier.

Depuis ce temps, l'île est exploitée par la firme propriétaire, d'abord pour fins de coupe de bois (quoique d'après certains ingénieurs forestiers moins de 5% du potentiel soit exploité annuellement) ensuite pour fins de pêche au saumon pour millionnaires (jusqu'à $1,500. par semaine durant certaines périodes d'été), ainsi que pour une forme plus ou moins sportive de chasse aux chevreuils résultats garantis (déplacement en camion sur les routes et tir de la boîte, ce qui est strictement interdit dans le reste du Québec).

Où l'on voit que les besoins réels du Québec et des Québécois ont été peu considérés, lorsque la politique d'utilisation de l'île a été élaborée. En fait, on était si peu intéressé aux Québécois en ce qui concerne l'île et sa faune, que même les biologistes du Québec étaient plus ou moins bienvenus et qu'on préférait faire faire les études du chevreuil par des gens de New-York (quelle délicatesse de la part de la "Consol").

Si les compagnies de papier ont été fortement critiquées ces dernières années, à cause du comportement presque antisocial de certaines d'entre elles, il est facile de déceler quelles en étaient les causes, quoiqu'il y ait eu nette amélioration récemment dans ce domaine.

Les rivières à saumon de l'île d'Anticosti sont connues à travers le monde, quoi que, au prix que charge la "Consol" pour y pêcher, peu de Québécois fassent partie des moucheurs chanceux. A ce compte, les braconniers de la Côte Nord que, soit dit en passant, je ne blâme nullement pour leur incursion dans l'île, sont peut-être les Québécois qui les connaissent le mieux.

Les troupeaux de chevreuils, pour leur part, sont aussi très connus et beaucoup de chasseurs, dont certains Québécois privilégiés, vont les poursuivre chaque année à un coût relativement élevé, mais quand même abordable, si l'on considère la quantité de venaison qu'on peut en rapporter. Les troupeaux d'antan, que certains croyaient disparus à cause d'une chasse intensive près des campements, sont toujours présents, si l'on se fie à Henri Poupart et Gérald Godin qui sont passés y chasser, à l'automne 1973, pour peu que l'on sorte des sentiers battus et que l'on fasse un certain effort. D'après eux, il y a toujours moyen d'y recueillir un trophée intéressant, quoique les bêtes soient elles-mêmes moins grosses que les chevreuils abattus au nord de Montréal. D'aucuns pour leur part prétendent (et je serais porté à leur donner raison) que la tordeuse du bourgeon y a fait des dégâts et a diminué le couvert nécessaire à la protection du chevreuil durant l'hiver, augmentant ainsi les pertes hivernales et affaiblissant le cheptel.

Les orignaux, s'ils sont au nombre de 4,000, pourraient très probablement faire l'objet de chasse controlée qui pourrait être intéressante. Quant aux animaux à fourrure, les gens de la Côte Nord sont aussi réputés pour en connaître la valeur, particulièrement celle des renards, pour y avoir chassé plus ou moins illégalement depuis des temps immémoriaux.

Situation future

Si les allégations des ingénieurs forestiers sont justes, quoique j'en doute fortement en ce qui concerne l'exploitation forestière, espérons que le gouvernement ne dépensera pas de folles sommes pour exproprier ou acheter de gré à gré l'île. Si le bois n'est pas bon pour la "Consol", il n'est pas meilleur pour nous. Par contre, il y a sûrement moyen de s'organiser pour que les Québécois plus ou moins riches puissent profiter de cette partie de leur territoire, située en plein golfe mais à l'accès presque interdit, fréquentée par orignaux et chevreuils qui sont, après tant de générations, devenus eux aussi québécois, et les rivières occupées par des saumons qui n'ont absolument rien de privé.

coup de griffe



Appuyons les Canadiens!

(P.T.) - Ca fait un bon petit moment qu'on ne vous a pas parlé de ces chers Canadiens. Au moment où on les délaissait pour vaquer à d'autres occupations, les Canadiens talonnaient de très près les Bruins de Boston. Quelle ne fut pas notre surprise de constater mercredi dernier, en regardant le match Atlanta-Canadiens, que les Bruins avaient prix une avance de 12 points en tête de la division Est.

A notre grand étonnement se sont ajoutés le désarroi et finalement le remords. "On n'aurait jamais dû les lâcher, me suis-je dit. Voilà ce que nous en avons fait de ces Canadiens en leur retirant notre support écrit."

Pensez qu'en plus de perdre momentanément ce précieux support moral, les Canadiens se sont mis à perdre des matches et même des joueurs: Jacques Laperrière, Jacques Lemaire, Pierre Bouchard, Yvan Cournoyer, Guy Lapointe et Serge Savard. Alouettes!

L'heure est donc plus grave que nous le pensions. Voilà pourquoi nous avons décidé, nous de la section sportive, de tous nous grouper derrière ces valeureux Canadiens pour qu'iis remontent la pente. Les gars des pages d'en avant songent à s'organiser aussi... dès que le boss leur en donnera la permission.

Il ne faut absolument pas laisser mourir les Canadiens au champ de bataille du hockey financier. Non! Plutôt crever que de permettre une telle infamie! Peuple, réveillez-vous comme nous. laissez de côté tous ces problèmes tels que le chômage, la hausse des prix, l'indépendance du Québec, la crise du pétrole, la guerre du Vietnam et d'Egypte... et appuyez les Canadiens!



À QUÉBEC ET EN BANLIEUE

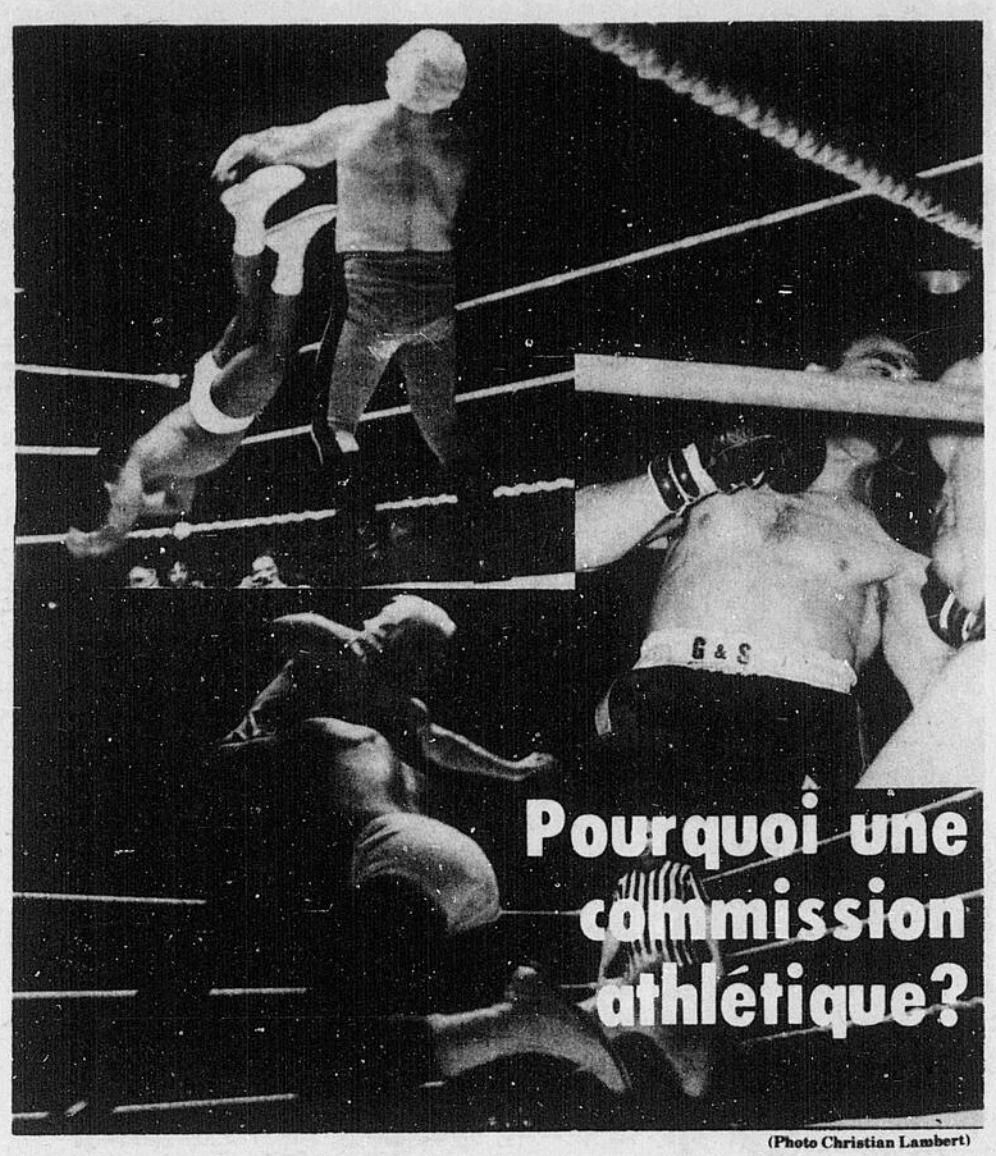
Oui, **nous avons réussi à réorganiser notre livraison à domicile à Québec et en banlieue.**

Vous pouvez maintenant recevoir votre journal à votre porte au cours de la nuit.
Si vous veillez tard le samedi, vous l'avez en rentrant...
Si vous vous levez tôt, il est là...

Téléphonez à Michel
à Québec au numéro 527-8585 ou écrivez au journal à 9670, rue Péloquin, Montréal 358



A tous ceux qui s'abonnent pour un an à $15, nous remettons gratuitement un billet pour assister à un spectacle à n'importe laquelle des trois boîtes "Le Patriote".



Pourquoi une commission athlétique?

(Photo Christian Lambert)

par Pierre Terroux

Le haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports annonçait la semaine dernière qu'un projet de loi pour la création d'une commission athlétique provinciale serait inscrit au feuilleton de la prochaine session.

Cette commission athlétique est réclamée depuis de nombreuses années. C'est surtout après quelque incident comme la mort d'un boxeur, un spectacle de boxe décevant ou une émeute à la lutte que ladite commission athlétique a le plus fait sentir... son absence.

Au cours des dernières années, c'est la mort des jeunes boxeurs Danny Tucker et Stewart Gray, la carrière "professionnelle" du jeune Daniel Lévesque que son père, Régis, promoteur très connu, a amorcé à grand renfort de publicité et l'émeute à un spectacle de lutte au parc Jarry, qui ont soulevé l'impatience de ceux, tant chez les amateurs que chez les journalistes, qui sont adeptes du sport-spectacles mais pas du sport-bouffonnerie.

Il y a environ cinq ans, le confrère Pierre Gobeil, alors à la Patrie, dressait un tableau des abus qui sévissaient dans le monde de la lutte et de la boxe au Québec. La situation n'a pas tellement changé si ce n'est en pire. Relevons donc quelques-uns de ces abus, ce qui nous permettra sans doute de réaliser l'urgence d'un organisme provincial qui régirait les sports de la boxe et de la lutte au Québec.

a) Seulement trois villes sont dotées de commissions athlétiques: Québec, Montréal et Sherbrooke. Partout ailleurs des promoteurs peuvent monter des spectacles sans permis et sous aucun contrôle. Les commissions déjà existantes avouent même de pas posséder les pouvoirs nécessaires pour exercer le contrôle qu'elles devraient exercer.

b) Dans l'organisation de certains combats, il existe des gérants-fantômes, des arbitres sans expérience, des juges sans compétence.

c) Des gérants font signer des contrats à de jeunes athlètes sans que ces derniers soient protégés par des normes élémentaires de sécurité.

d) Des combats professionnels sont organisés entre mineurs ou encore entre mineurs et boxeurs déjà reconnus comme professionnels.

e) Des organisateurs bâtissent la campagne publicitaire de leur programme autour de certains "noms" pour présenter un autre programme à cause du "désistement" (par blessure ou maladie) des athlètes pressentis, trompant ainsi le consommateur.

f) Le contrôle médical des boxeurs est absolument déficient.

1) Les boxeurs amateurs s'entraînent au contact des professionnels – combattants, entraîneurs, gérants et promoteurs – sont amenés souvent trop rapidement aux rangs professionnels.

g) Des boxeurs peuvent livrer bataille plus d'une fois au cours d'une même semaine.

h) Les règlements de la Fédération de boxe canadienne prévoit qu'un boxeur ne peut livrer un combat avant un repos d'un mois s'il a subi le KO à sa bataille précédente. Cette règle n'est pas respectée.

i) On sort des combattants de la retraite pour les opposer à quelque jeune espoir dont on veut monter la carrière.

j) La lutte professionnelle se transforme souvent en spectacle de rue ou en spectacle de bouffonnerie.

k) La télévision est envahie pour des entrevues du plus mauvais goût.

Et on en passe! Mais c'est assez pour se faire à l'idée d'une commission athlétique qui régirait ces sports, qui empêcherait que quelques promoteurs profitent d'un besoin de se défouler pour s'enrichir aux dépens des fervents de ces sports, des consommateurs de sport de combat et des combattants dont ont peut très facilement exploiter le désir de "gloire" et de faire une grande carrière.

Le cahier olympique

Le 800 mètres

par José Sant

Il faut remonter à 1966, lors des championnats provinciaux à Saint-Lambert, pour retracer le premier Canadien français à courir officiellement en moins de 2 minutes au 800 mètres. Ils étaient deux à avoir accédé à la finale: l'un **Lépine,** l'autre **Morin.** Ils devaient faire face à sept Ontariens. C'est sous une pluie battante et un vent violent que le départ fut donné. Lépine prit la tête, mena sans regarder à la dépense et après un coude à coude dans la dernière ligne droite, fut battu sur le fil par **Peter Werthner.** Le temps: 1'59"2/10.

Plus tard **Guy Lepine** descendit son temps à 1'53"7/10. Il représenta plusieurs fois le Québec et le Canada en junior, jamais il ne déçut. Pourtant le record du Québec appartenait toujours à **Paul Armstrong** de Lambert, 1.54" en juvénile; puis 1'49"9/10 en sénior.

Vint **Mehdi Jahouar** qui remporta plusieurs 800 m. pour le Québec dans des championnats extérieurs avec des moyennes de 1'52". Il s'imposa sans jamais être ennuyé par quiconque.

Ce fut **Denis Poulet,** entraîné par **Claude Desjardins,** qui réussit 1'52" lors de sa première et dernière tentative sur 800. Il devait abandonner par la suite. Pourtant, jamais nous ne vimes d'athlète aussi féroce en compétition, bien qu'il s'appela Poulet. A mon avis, Denis aurait pu réussir 1'46" car il possédait une bonne vitesse de base (21"8/10 au 200 m.) et pouvait courir le 400 m. en moins de 49"...

Vous connaissez sans doute la suite, avec **Dave McLean,** entraîné par **Munkittrick** et **Serge Jeudy** entraîné par **Jo Mallejac.** Ils réussirent à s'imposer au niveau canadien avec des temps de l'ordre de 1'53" de moyenne. Serge s'imposa, car il avait la volonté pareille à ses muscles: d'acier.

Aujourd'hui c'est sur **Rick Kissel,** l'actuel recordman du Canada cadet 1'54"4/10, entraîné à West Island; et sur **Gene Murcer,** né à Terre-Neuve, qui acquit ses lettres de créance en Ontario, 1'52" au 880 yards intérieur, que reposent nos espoirs chez les hommes.

Si chez les hommes le 800 mètres se court au Québec en anglais, du côté féminin **Francine Gendron** rétablit l'équilibre avec le record québécois junior de 2'12" 1/10. Mais déjà, **Janet Ames,** de Lennoxville, avec 2'13"6/10 en cadette, met en danger les lauriers de Francine.



Le résumé du 800 mètres québécois: Armstrong, Jaouhar, Poulet, Lépine.

vite

Les compétitions de judo et de karaté ont très bien marché dans les épreuves régionales des **Jeux du Québec** dans **la région des Laurentides.** 120 judokas et une vingtaine d'adeptes du karaté y ont participé...

C'est à la fin d'avril qu'aura lieu dans la région des Laurentides encore le colloque sur les loisirs. En fin de semaine prochaine aura lieu un autre colloque, sur la recherche sportive, **à l'université Laval à Québec...**

L'association aquatique de **Laval** dispensera des cours en sauvetage aquatique à compter du 17 **février...** Des cours de formation pour administrateurs d'organismes privés de loisirs seront donnés par le **Service régional des Loisirs de Montréal.** Pour tout renseignement supplémentaire: 844-8473...

Aujourd'hui a lieu la deuxième épreuve de ski de fond comptant pour **la coupe du Québec Yoplait.** Cette compétition se déroulera **au club Sable-Fin à Saint-Etienne-des-Grès dans la Mauricie...** En fin de semaine prochaine **au PEPS à Québec:** championnats du Québec 1974 d'athlétisme pour les classes juvénile, junior et senior. **Guy Royer** en est le principal responsable...

Aujourd'hui **au collège Marie Victorin, 3ième coupe du Québec pour ceintures noires en judo et tournoi invitation junior masculin...**

Une autre volte-face du haut commissariat

Le sport, le loisir et le plein air encore secoués!

par Pierre Terroux

L'affaire de la centrale administrative à relocaliser rebondit! Encore une fois, c'est une volte-face du ministre Phaneuf qui secoue le milieu du sport, du loisir et du plein air.

Après avoir donné son assentiement pour une centrale regroupant la Confédération de sports du Québec et la Fédération québécoise du plein air, centrale "très légèrement" régie par l'Etat, alors qu'il avait donné son accord pour que le président de la CSQ signe le bail, voilà que le ministre Phaneuf revient à ses idées premières de regrouper la CSQ, la FQPA et la Confédération des loisirs du Québec dans un seul et même édifice avec corporation de gestion. **"Une corporation privée et autonome"**, dit-il dans une lettre adressée aux trois présidents.

Mais les trois organismes, qui s'étaient déjà entendus pour refuser un tel regroupement et qui avaient même réussi, en période électorale cependant, à arracher du ministre une promesse de respect de leur autonomie à laquelle le ministre avait ajouté que **"jamais un regroupement des trois grands organismes ne serait effectué sans le consentement de ces derniers"**, n'acceptent définitivement pas la dernière décision du ministre Paul Phaneuf.

"Nous ne pouvons pas accepter, de dire M. Gérald Simond, **président de la CSQ, une politique aussi incohérente. Que le ministre définisse donc une fois pour toutes ce qu'il entend faire de nous. Si on ne veut pas de nous qu'on nous le dise. Mais qu'on cesse de tergiverser de cette façon".**

Fatigués d'être mobilisés sur ce problème de la centrale et las d'être manipulés de la sorte, le président de la CSQ ainsi que 48 présidents de fédérations se sont adressés directement au premier ministre Bourassa auquel ils ont demandé de se mêler du dossier. On a demandé à M. Bourassa:

1) d'accepter la proposition initiale de la CSQ de déménager son siège social,

2) d'étudier avec discernement la demande d'assistance financière à cet effet,

3) de laisser au soin des organismes impliqués la formule de gestion proposée (de laquelle n'est pas exclu le gouvernement).

4) et de permettre au ministre responsable de prendre les moyens propices à recréer un climat de confiance et de coopération entre l'organisme gouvernemental et les représentants du sport et du loisir au Québec.

Parce que le milieu a perdu confiance en M. Phaneuf, selon M. Simond, **"on ne sait plus que penser. Est-il faible? Sont-ce les fonctionnaires qui mènent la barque?"** Ou joue-t-il un drôle de jeu? M. Phaneuf apparaît parfois fortement sympathique comme ce fut le cas la semaine dernière lors de la rencontre avec plusieurs journalistes. D'autres fois, comme dans le cas présent, on est étonné de voir comment il s'oppose au milieu. Il est surprenant aussi de constater qu'il ait choisi cette période pour prendre ses vacances.



Selon le sous-ministre Yves Bélanger, on craint à tort une étatisation du sport, du loisir et du plein air. "Il n'en est pas question dit-il".

(Photo Christian Lambert)

L'opinion de M. Bélanger

Nous avons parlé jeudi soir à M. Yves Bélanger, sous-ministre, et selon M. Bélanger il n'y a aucunement matière à angoisse dans cette affaire. **"Le monde du sport amateur, c'est un monde qui s'angoisse vite,** a-t-il dit. **Nous ne voulons absolument pas éliminer aucun des trois organismes. Nous voulons leur permettre de jouer pleinement leur rôle de promoteurs du sport, du loisir et du plein air sans qu'ils aient à se soucier de tous les problèmes d'administration. Ceux qui craignent encore l'étatisation sont dans l'erreur. Il n'en est pas question".**

Il n'empêche pas cependant, malgré les propos de M. Bélanger, que le milieu craigne encore cette étatisation. On n'est pas semble-t-il plus avancé qu'avant, alors qu'avait éclaté le conflit de septembre dernier entre la CSQ et le haut-commissariat.

"Il est extrêmement décevant, de nous sire M. Henri Biard, président de la FQPA, **que des mois de travail n'aient servi qu'à revenir au même point".**

Moi, c'est... l'Université de Montréal



FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

LISTE DES PROGRAMMES

Anthropologie
Criminologie
Démographie
Relations industrielles
Sciences politiques
Sciences économiques
Service social
Sociologie

Biochimie
Biologie
Chimie
Géologie
Informatique
Mathématiques
Physique

Études allemandes
Études anciennes
Études anglaises
Études françaises
Études hispaniques
Études italiennes
Études russes
Études slaves
Géographie
Grec moderne
Histoire
Histoire de l'art
Linguistique
Traduction

Philosophie
Psycho-éducation
Psychologie
Psychomotricité
Sciences de la communication

Au premier cycle: baccalauréat spécialisé, baccalauréat avec sujet majeur et mineur, baccalauréat avec sujets mineurs.

Scolarité normale: 3 années.

Renseignements: 343-7076

Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir, dûment remplis, chez le registraire de l'Université de Montréal **AVANT LE 1er MARS.**

sport